



EN COUVERTURE
LES MULTIPLES VISAGES
DES MÉTIERS D'ART
AU QUÉBEC



NIKKI YANOFSKY:
AU NATUREL

Que pensez-vous d'une **application mobile de notification** pour vous informer en cas d'exposition au coronavirus ?

**PRENEZ PART
À LA CONSULTATION
DÈS AUJOURD'HUI!**

consultation.quebec.ca



Québec 



PYRRHOTITE

LES VICTIMES ENFIN DÉDOMMAGÉES

PAGE 3

— PHOTO: OLIVIER CROTEAU



FRANCOEUR

*Le bon sens frappe
un mur*

PAGE 22



BEAUDOIN

*Le last call des
OK Boomer*

PAGE 5



Une bière pour le centenaire
du *Nouveliste*

PAGE 8



FRANÇOIS LEGAULT DE
PASSAGE EN MAURICIE

Des leçons
pour la
deuxième
vague

PAGE 4

**PROMOTIONS
DISPONIBLES**

*Pour vos besoins
en logement*

Appartements refaits à neuf

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2

MICHEL BERGERON
PORTE-PAROLE
OFFICIEL DE TROISVERT


TROISVERT

819.379.9429
TROISVERT.COM

2,99 \$ + TAXES

8 13536 00002 0
Postes Canada - convention #40034151



La vente
Les beaux jours
HYUNDAI

Financement^o à **0%** sur TOUS les modèles

Report des paiements de 6 mois[^]

Basé sur la fréquence des paiements mensuels. Sur le financement promotionnel de l'achat de nouveaux véhicules Hyundai, à l'exception de l'acompte, si applicable^{^^}. Des restrictions s'appliquent.

ELANTRA 2020

Financement à **0%** pour **84** mois^o (364 semaines) sur TOUTES les Elantra 2020

Exemple de prix de vente: **23 123 \$** pour la version Preferred auto IVT

Les caractéristiques de la version Preferred auto IVT comprennent:

- ♥ Écran tactile de 7 pouces avec caméra de recul
- ♥ Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCVV}
- ♥ Alerte de collision dans l'angle mort avec alerte de collision transversale arrière

GARANTIE 5 ANS[™]
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

VENUE 2020

Louez l'Essential auto IVT à **45 \$** pour **48** mois (208 semaines) /sem. avec acompte de 1995 \$*

*Prix au comptant: **20 524 \$**

GARANTIE 5 ANS[™]
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

Caractéristiques clés de série:

- ♥ Écran tactile de 8 pouces avec caméra de recul
- ♥ Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCVV}
- ♥ Plancher de coffre à 2 niveaux avec nouveau couvre-bagages intégré

TUCSON 2020

Financement à **0%** pour **84** mois^o (364 semaines) sur TOUS les Tucson 2020

Exemple de prix de vente: **28 673 \$** pour la version 2,0 L Essential à trac. av.

GARANTIE 5 ANS[™]
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

Caractéristiques clés de série:

- ♥ Écran tactile de 7 pouces avec caméra de recul
- ♥ Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCVV}
- ♥ Assistance à l'évitement de collision frontale

EN TOUTE SÉCURITÉ

HYUNDAI



hyundaicanada.com

HYUNDAI[™]

*Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour le véhicule neuf suivant : Venue Essential automatique IVT 2020 à un taux annuel de 2,49%. Obligation totale de location de 11 427 \$. 208 versements hebdomadaires de 45 \$ pendant 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 1995 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut pas être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Bail sur 16 000 km par an; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. L'offre de location inclut les frais de livraison et de destination de 1 810 \$ ainsi que les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. **Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour TOUS les modèles 2020 neufs en stock. Exemple d'offre de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs suivants : Elantra Preferred 2020 automatique IVT / Tucson 2,0 L Essential à traction avant à un taux annuel de financement de 0 % / 0 %. Coût d'emprunt de 0 \$ / 0 \$, pour une obligation totale de 23 123 \$ / 28 673 \$, 364 / 364 versements hebdomadaires de 64 \$ / 79 \$ pendant 84 / 84 mois. Acompte initial requis de 0 \$ / 0 \$. Les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur), les frais de livraison et de destination de 1 710 \$ / 1 810 \$ et les frais d'administration du concessionnaire de 499 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 76 \$) et toutes les taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. *Prix au comptant de 20 524 \$ offert sur ce modèle neuf en stock : Venue Essential automatique IVT 2020. Les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur) et les frais de livraison et de destination de 1 810 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 76 \$) et toutes les taxes applicables en sus. ^Le report de paiements (0 paiement) pour 180 jours est disponible sur les offres promotionnelles de financement à l'achat de tous les modèles Hyundai 2020 en stock restants. L'offre de report des paiements s'applique uniquement aux offres promotionnelles de financement à l'achat sur approbation du crédit et une preuve de revenu peut être requise. Si l'offre de report des paiements est sélectionnée, la durée originale du bail sera prolongée de cinq mois (150 jours). Hyundai Auto Canada Corp. paiera les intérêts durant les cinq premiers mois (150 jours) du contrat de financement, après quoi l'acheteur paiera le principal et les intérêts dus en versements égaux pour la durée restante du contrat. Les paiements d'un contrat de financement sont effectués à terme échu. ^^Pour tout contrat de financement payable sur une base hebdomadaire ou bimensuelle, l'acheteur qui sélectionne l'offre de report des paiements pourrait devoir effectuer son premier paiement hebdomadaire ou bimensuel avant la fin de la période 180 jours suivant l'achat, selon la date de l'achat. Les acomptes ne font pas partie de l'offre de report des paiements; ils sont exigibles à la date de signature du contrat. Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Des conditions et limites supplémentaires s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. *^* Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ^La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^Android Auto[™] est compatible avec les téléphones Android qui fonctionnent avec le système d'exploitation Android Lollipop ou une version plus récente. Il se peut qu'Android Auto ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Des applications supplémentaires pourraient être requises. Visitez www.android.com pour de plus amples renseignements et pour connaître les limites applicables. Android et Android Auto sont des marques de commerce de Google Inc. ^Apple CarPlay[™] fonctionne avec les iPhone 5s, iPhone 5c, iPhone 5 et les modèles plus récents qui fonctionnent avec la plus récente version de iOS 7 et les versions ultérieures. Il se peut que Apple CarPlay[™] ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Visitez www.apple.com pour de plus amples renseignements et pour connaître les limites applicables. Apple et Apple CarPlay sont des marques de commerce d'Apple Inc. ^{MCVV} Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

PYRRHOTITE

Requêtes de sursis rejetées en totalité

PIERRICK PICHETTE

pierrick.pichette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'était soir de fête, vendredi, pour l'ensemble des victimes de la pyrrhotite, qui ont vu les demandes de sursis déposées par SNC-Lavalin être rejetées en totalité par le tribunal.

Rendu par la juge Dominique Bélanger, en début d'après-midi vendredi, ce jugement de la Cour d'appel du Québec insiste sur le fait que les victimes ont assez attendu et n'ont pas à faire les frais d'une bataille entre la compagnie et ses assureurs.

Pour l'avocat principal des demandeurs dans l'affaire, Me Pierre Soucy, il s'agit d'une annonce plus qu'attendue qui viendra finalement enlever le poids qui pesait sur les épaules des personnes impliquées dans cette affaire depuis maintenant plus de six ans.

«C'est une excellente nouvelle. Je n'aurais pas pu mieux traduire la situation que l'a fait la juge lorsqu'elle a évoqué toute la détresse vécue par les victimes de la pyrrhotite. Cela fait 10 ans que je dis aux gens autour de moi d'avoir confiance en notre système de justice et voilà que ce jugement vient me donner raison et donne raison aux demandeurs, qui peuvent enfin tourner la page et être indemnisés», a fait savoir Pierre Soucy.

Celui-ci a d'ailleurs déjà pu contacter certaines victimes, qui ont évidemment poussé un grand soupir de soulagement lorsque le jugement a été rendu.



À leur grand bonheur, les victimes de la pyrrhotite ont appris, vendredi après-midi, qu'elles ne feraient finalement pas les frais d'un conflit entre SNC-Lavalin et ses assureurs. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«La plupart des victimes sont très satisfaites. Tout le monde peut célébrer aujourd'hui cette grande victoire qui consacre leur droit à l'indemnisation. Le temps d'attente par lequel doivent passer les gens touchés par la pyrrhotite avant de recevoir leur somme d'argent ne se compte désormais plus en mois et en années, mais bien en jours et en semaines», a témoigné le procureur.

Par ailleurs, bien que le 13 juillet avait été identifié comme la date à laquelle les premiers paiements

seraient acheminés vers les victimes, certains assureurs ont déjà pu remettre quelques-unes des sommes d'argent dues. Une conférence virtuelle sera tenue par Me Soucy dans les prochains jours dans le but d'informer les demandeurs sur la façon dont ils pourront recevoir leur dû.

Prochainement, Me Soucy entrera également en contact avec SNC-Lavalin dans le but de s'entendre avec la compagnie sur la façon dont seront remplis ses engagements. Rappelons que,

dans un jugement phare de plus de 350 pages rendu en 2014 et confirmé en avril dernier, la Cour d'appel a conservé le pourcentage de responsabilité de SNC-Lavalin à 70 % sur l'indemnisation de 196 millions \$.

EFFORTS CONCENTRÉS SUR LA VAGUE DEUX

Dorénavant, tous les efforts du camp des demandeurs seront concentrés sur la vague deux de l'affaire, qui, jusqu'à maintenant, avait déterminé que 800

propriétaires de maison étaient en droit de recevoir une indemnisation en lien avec la pyrrhotite.

«On souhaite que les enseignements de la Cour d'appel puissent être appliqués en totalité ou en partie dans la vague deux pour simplifier le débat et ainsi faire en sorte que les victimes de cette vague puissent elles aussi obtenir justice, mais dans un délai raisonnable», a souligné l'avocat principal des demandeurs.

«Tout le monde peut célébrer aujourd'hui cette grande victoire qui consacre leur droit à l'indemnisation. Le temps d'attente par lequel doivent passer les gens touchés par la pyrrhotite avant de recevoir leur somme d'argent ne se compte désormais plus en mois et en années, mais bien en jours et en semaines»

Il est à noter que cette deuxième vague est toujours ouverte, «de sorte que ceux qui constatent des problèmes tels que des fissures anormales sur leur propriété et qui obtiennent un rapport d'expertise confirmant la nécessité de refaire les fondations du bâtiment peuvent toujours adhérer au groupe de victimes».

Venez vous sucrer le bec tous les dimanches midi de juillet!

🍁 **MENU CABANE À SUCRE** 🍁

- Soupe aux pois
- Oreilles de crisse
- Jambon à l'érable
- Saucisses dans le sirop
- Patates
- Omelettes
- Fèves aux lards
- CRÊPES FRISÉES
- Tarte au sucre

Sur réservations au 819.370.4769 ou info@cabanechezdany.com

SOMMAIRE

autos	48-49
affaires	26-27
divertissement	E33 à E40
nécrologie	40 à 47
opinions	22-23
sports	50 à 55

INSOLITE

Chasse au trésor pour désengorger les plages

STOCKHOLM (AFP) — Une chasse au trésor sur téléphone portable pour désengorger les plages les plus bondées et empêcher la propagation du coronavirus: c'est le jeu - et le pari - qu'a lancé jeudi la ville d'Helsingborg, au sud de la Suède.

La municipalité a présenté l'application «Badplatsjakten» («la chasse au lieu de baignade»), un jeu éphémère qui permet aux habitants de découvrir les différentes zones de baignade de la ville. «Nous avons vingt-trois plages mais seules trois ou quatre attirent vraiment du monde», explique à l'AFP Kristina Magnusson. Le concept est simple: sur chaque plage se cache un code à quatre chiffres que les joueurs entrent dans l'application. Au bout de dix plages visitées, et dix codes trouvés, les participants gagnent un sac de plage. Au bout de vingt, les finalistes seront tirés au sort pour gagner une carte cadeau d'un montant de 250 couronnes suédoises - environ 35 \$.

Le concours se tient jusqu'au 31 août prochain.

NOUS JOINDRE

REDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

FRANÇOIS LEGAULT EN MAURICIE

Des leçons pour la deuxième vague



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

YAMACHICHE — Les CHSLD de la région, comme partout au Québec, devront s'assurer d'avoir une personne responsable du respect de l'application des directives liées aux mesures sanitaires afin d'éviter de nouvelles éclosions comme celles connues dans plusieurs CHSLD de la Mauricie. C'est du moins ce qu'a annoncé le premier ministre du Québec, François Legault, qui était de passage dans la région vendredi.

Appelé à commenter son appréciation de la gestion de la crise de la COVID-19 dans la région depuis le début de la pandémie, François Legault a avancé que les nombreuses éclosions connues dans les CHSLD avaient été, en partie, le résultat d'une mauvaise utilisation des équipements de protection par le personnel de la santé en début de pandémie. Une critique qui avait, par le passé, été formulée par la haute direction du CIUSSS MCQ qui reprochait au personnel de ne pas s'être suffisamment lavé les mains, et qui avait soulevé l'ire des syndicats.

«Malheureusement, les équipements de protection, incluant le masque, n'étaient pas toujours bien utilisés par le personnel. Donc en partie c'est le personnel qui a infecté les résidents et ça s'est propagé de façon importante dans certains CHSLD. Il faut la prochaine fois, lorsqu'il y aura une deuxième vague, être bien certain qu'il y ait une personne responsable d'appliquer les directives. Actuellement ce n'est pas clair qu'il y a un patron ou une patronne dans chaque CHSLD



François Legault a profité de son passage en Mauricie pour rencontrer tous les maires du comté de Maskinongé. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

pour faire appliquer les directives», a indiqué François Legault.

Le premier ministre croit que la région sera prête pour la deuxième vague, notamment en raison de la formation, actuellement, de quelque 360 préposés aux bénéficiaires, qui feront leur entrée dans les établissements de la région au 15 septembre. Il compte également sur la construction, dans un futur rapproché, des maisons des aînés, où il y aura de plus grands espaces communs et où chaque résident aura une chambre privée, ce qui n'est actuellement pas le cas de près de 500 résidents en CHSLD de la région.

En attendant la construction de ces établissements, certaines mesures seront mises en place rapidement en prévision d'une deuxième vague. Une deuxième vague pour laquelle François Legault se dit confiant que la région s'en sortira mieux, puisque «on a appris» de la première contamination.

«On a appris de nos erreurs du début de la pandémie. On a beaucoup insisté sur le port du masque et des équipements de protection individuelle pour éviter de propager le virus aux résidents. Je pense qu'on est prêt (pour la deuxième vague). On n'aura pas nos nouvelles maisons des aînés de bâties pour

cet automne, mais on va regarder certains aménagements. On n'exclut pas d'installer temporairement des modulaires, mais je veux avoir le moins possible de chambres avec plus qu'un résident», indique-t-il.

Accueilli à Trois-Rivières en début de journée par des employés du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et des métiers, puis en après-midi par des représentants de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, M. Legault a ajouté avoir confiance que les négociations qui ont actuellement cours avec les 500 000 employés de l'État se dérouleront bien, lui qui a placé sa confiance en la ministre et députée de Champlain Sonia LeBel pour piloter le dossier à la tête du Conseil du trésor.

INTERNET HAUTE VITESSE

Outre une rencontre avec le PDG du CIUSSS MCQ, Carol Fillion, le premier ministre a profité de son passage en Mauricie pour s'entretenir avec les 18 maires du comté de Maskinongé. Parmi les dossiers chauds discutés, la question du branchement de nombreuses résidences du comté au service d'Internet haute vitesse est revenue sur la table, un dossier pour lequel M. Legault a promis d'agir rapidement

avec son ministre de l'économie, Pierre Fitzgibbon.

«J'ai donné le mandat à Pierre Fitzgibbon de me déposer un plan détaillé cet automne pour être capable de brancher tout le monde. On va le regarder dossier par dossier. Ça va vouloir dire une contribution du gouvernement du Québec. Je n'ai pas l'intention de continuer d'attendre après le gouvernement fédéral parce que le programme du gouvernement fédéral ne s'applique pas à beaucoup de dossiers, incluant dans Maskinongé. Il y aura des rencontres pour qu'on soit capable d'avoir un plan concrètement pour chaque résidence de Maskinongé pour être capable ensuite de faire des ententes», a déclaré M. Legault.

En rencontre avec les élus du comté, M. Legault a également insisté sur l'importance de relancer l'économie le plus rapidement possible. «On a transféré des fonds aux MRC pour être capables d'aider les petites entreprises avec des fonds locaux d'investissement. J'ai relancé un appel aux préfets pour que toute l'aide soit donnée à toutes les entreprises en difficulté, puis encore plus aux entreprises qui ont des projets de développement. On va avoir plus de pouvoirs chez Investissement Québec Mauricie. C'est très important qu'on relance l'économie le plus vite possible», ajoute le premier ministre, qui ajoute avoir bien senti l'exaspération de plusieurs élus quant aux délais relatifs aux évaluations environnementales.

«J'ai senti un certain support à notre projet de loi 61 pour réduire la durée des évaluations environnementales, j'ai senti une certaine frustration même. Il faut réduire les délais pour la construction des infrastructures. Que ce soit Internet haute vitesse, que ce soit les infrastructures routières, actuellement c'est très long avant d'obtenir les autorisations», considère François Legault.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

NABUCHODONOSOR, nom masculin

- Définition** — Grosse bouteille de champagne dont la contenance est égale à celle de 20 bouteilles ordinaires, soit 15 litres.
- Étymologie** — Du nom propre *Nabuchodonosor*, 'nom d'un personnage de la Bible'.
- Cohyponymes** — balthazar (bouteille de 12 litres), salmanazar (9 litres), mathusalem (6 litres), réhoboam (4,5 litres), jéroboam (3 litres), magnum (1,5 litre).



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

Le last call des OK Boomer

**JEAN-MARC
BEAUDOIN**

CHRONIQUE
jm.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale



LA GRIFFE À BEAUDOIN

Avec l'ardeur caniculaire qui se manifestait toujours jeudi soir, il a dû être difficile pour beaucoup de ne pas répondre positivement, probablement même avec un enthousiasme certain, au cri de ralliement qui leur était lancé sur certains réseaux sociaux.

Comment en effet résister à cet appel de profiter «du dernier soir où les bars seront ouverts jusqu'à 3 heures du matin»?

Bref, c'était profitons-en car c'est le dernier soir où l'on pourra faire la fête jusqu'aux petites heures sans aucune retenue, pressés les uns contre les autres, le verre en l'air, les cris festifs à pleine bouche postillante et la musique-piston du DJ qui met les corps en eau.

On verra dans une quinzaine de jours si ces derniers débordements, comme ceux qui les ont précédés dans un certain nombre de bars au Québec (dont à Trois-Rivières), surtout chez ceux de style disco, et qui ont convaincu le gouvernement de désormais réduire immédiatement leurs heures d'ouverture et de leur imposer de nouvelles restrictions, feront rebondir les nouveaux cas de COVID-19.

C'est ce que l'on redoute par-dessus tout. Si ces rassemblements festifs excessifs ne sont pas de puissantes sources d'écllosion du virus, puisqu'il n'y a plus de distanciation physique qui tienne, pas plus que de protections sanitaires, c'est qu'il n'y aurait plus de risque. Or, cela, personne n'y croit et on se tourne volontiers vers les États-Unis, qui abattent à tous les jours des records mondiaux pandémiques, mais dans le mauvais sens, parce qu'on s'est autorisé toutes les libertés de comportement.

À propos des bars, on pourra reprocher au gouvernement de frapper sur tout le monde alors qu'il n'y a eu qu'un certain nombre de véritables délinquants. Mais dans ces derniers cas, des délinquants dangereux, car peu soucieux des risques de

liberté totale enfin méritée. Même s'ils entendaient bien qu'on les prévenait, comme tout le monde, du contraire.

Il faut dire que les statistiques générales sur une pandémie devenue comme matée étaient plutôt encourageantes. Surtout, les jeunes générations d'adultes ont déduit de l'expérience récente de la pandémie que s'ils étaient peut-

l'ampleur dans le monde.

Déjà qu'entre la génération des milléniaux et les boomers, il y avait certaines incompréhensions avant la pandémie. Les premiers sont tannés de la condescendance des plus âgés à leur endroit, de leur péremptoire autorité sociale, même de leur aisance économique présumée, mais aussi de ce que plusieurs

les acquis «bourgeois» de notre société.

On ne départira pas les torts des uns ou des autres, mais les générations montantes ne sont pas non plus sans comprendre que c'est à elles qu'il reviendra, bon gré, mal gré, de régler la colossale ardoise budgétaire qu'ont montée, en quelques mois seulement, nos gouvernements, en particulier



On verra dans une quinzaine de jours si les derniers débordements dans certains bars au Québec feront rebondir les nouveaux cas de covid-19. — PHOTO: LA PRESSE

reconfinement massif qu'ils faisaient courir à la société, grisés par les bruits de leur caisse enregistreuse. Tant pis pour la gang de malades!

Quand vous vous permettez de faire ce que les autres n'osent pas faire parce que respectueux de l'esprit réglementaire et du bien public, vous vous accordez un avantage concurrentiel. Ce fut d'autant possible que ceux-ci ont profité d'un certain flou dans les consignes qui ont fait que les autorités policières ont jugé que leurs services n'avaient pas à intervenir pour freiner ces dérives.

Cela devrait changer.

On s'entend que dans toutes les générations, il s'est trouvé des gens qui ont allègrement transgressé les consignes sanitaires, en particulier celles de la distanciation physique. Mais, on l'a vu sur les plages et depuis deux semaines, dans certains bars, les plus jeunes ont voulu vivre plus massivement le déconfinement, volontairement perçu comme une

être les plus grands porteurs du virus, c'était plus ou moins sans grand dommage pour elles. Ce n'est pas les jeunes qui ont fait la chronique nécrologique, mais les plus âgés, ceux des CHSLD.

Tout le monde a à peu près été soumis aux mêmes sacrifices. Mais dans les générations montantes, il est de plus en plus apparu dans leur esprit qu'il appartient à ceux que le virus met en danger d'appliquer les mesures préventives nécessaires, de se limiter au besoin dans l'espace public. Bref, que s'il doit y avoir à nouveau un «envoyé à maison», ça ne devrait plus concerner les plus jeunes.

S'ils ont été écoutants ou disciplinés, il n'est en effet pas acquis qu'on pourra si facilement à nouveau leur imposer autant de restrictions, advenant que la pandémie soit relancée.

Le nouveau «last call» des bars, qui ne touchera essentiellement que la clientèle jeune, pourrait relancer ce «Ok boomer» qui avait commencé à prendre de

Coup de cœur

Puisqu'il fait et fera encore chaud, on est justifié de lever un verre de «Vide bouteille» pour célébrer les 50 ans du parc national de la Mauricie.

Coup de griffe

Avec cette nouvelle avalanche de dénonciations, et avec les noms qui sont mis en cause, le Me Too québécois fait s'en tordre de rire plusieurs. Ça suffit! Holà, les Lolos!

d'entre ceux-ci n'éprouvent pas les mêmes nervosités sur l'état de la planète et ce qu'ils estiment être l'urgence d'agir. Sans compter que plusieurs d'entre eux, en plus, se moquent de Greta, leur icône. Les seconds voient les jeunes adultes comme des rêveurs qui refusent de vieillir, qui ont eu tout tout cru, et qui ne font rien pour maintenir

celui d'Ottawa.

Alors, que dès les premiers instants du déconfinement, ils aient eu envie de crier «maintenant, vivez vos vies et laissez-nous vivre la nôtre comme on l'entend», ne devrait pas surprendre.

Il y aura un effort supplémentaire de pédagogie à faire pour les convaincre de revenir aux grandes précautions de distance. Ils n'en ont plus le goût. On peut même redouter de leur part un certain niveau de désobéissance civile. On verra!

L'argument qu'ils doivent se limiter dans leurs libertés par empathie, pour sauver la vie «des vieux», a moins de résonance.

C'est probablement pourquoi on scrute dans les explosions pandémiques qui suivent chaque événement de masse aux États-Unis, les statistiques sur les cas concernant les jeunes et on met un grand-angle, sur ceux qui évoluent en cas d'hospitalisation.

Pour qu'à leur tour, la peur les gagne...

Pour rester connectés à votre communauté

LE GROUPE
MAURICE
LEGROUPEMAURICE.COM

GROUPE
MAURIER

C'EST
ENCORE
ÇA LA VIE
EN RÉSIDENCE

La vie, c'est désirer... peu importe l'âge. Sans désir, c'est la fin de l'âme.
Il faut continuer de convoiter, d'espérer, de rêver... d'aimer et d'apprendre.

**Nos valeurs, présentes depuis toujours et pour toujours,
sont encore plus vraies aujourd'hui.**

Nous souhaiterons sans cesse répondre à vos désirs...
pour que vous puissiez en créer de nouveaux, encore et encore !



Visites sur rendez-vous seulement.

Toutes nos procédures liées à la location respectent les directives dictées par l'Institut national de santé publique du Québec.

200, 116^e Rue, Shawinigan
819 536-5050 | LesJardinsDuCampanile.com

LES JARDINS
DU CAMPANILE^{MC}

**STÉPHAN
FRAPPIER**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
s.frappier@lenouvelliste.qc.ca



Le *Nouvelliste* et les autres coopératives de l'information membres de la CN2i accélèrent leur virage numérique. L'implantation d'un outil de création et de gestion de compte est un premier pas dans notre démarche de vous offrir la meilleure expérience utilisateur qui soit.

Vous l'avez peut-être remarqué sur lenouvelliste.ca, dans le coin droit, tout en haut de nos pages : une icône vous invite désormais à vous connecter chez nous. Explications.

En créant votre compte, vous prendrez d'abord le plein contrôle de vos abonnements aux différentes infolettres offertes par l'un de nos autres médias membres (*Le Soleil*, *Le Quotidien*, *Le Droit*, *La Voix de l'Est* et *La Tribune*). En un clic, vous pouvez vous abonner ou vous désabonner de nos produits, qui vous offrent des condensés d'information matin et soir, directement dans votre boîte courriel.

À terme, cet outil vous permettra de personnaliser et gérer votre abonnement à nos contenus qui, dès l'automne, sera payant.

Vos informations personnelles demeureront strictement confidentielles et ne seront jamais partagées avec autrui. Elles nous serviront simplement à vous offrir une expérience toujours plus en phase avec

vos goûts et vos habitudes de lecture.

Alors connectez-vous! N'hésitez pas à créer votre compte. Et merci de continuer à appuyer le renouveau de l'information de proximité!

À NOTER :

L'accès à nos plateformes numériques demeurera gratuit via votre compte utilisateur si...

- Vous avez choisi d'appuyer notre mission d'information en devenant membre ou ambassadeur du *Nouvelliste*. Pour aussi peu que 10\$/mois, vous participez ainsi concrètement à la poursuite de notre service et au maintien d'une source d'information de proximité de qualité. Vous ne l'avez pas encore fait? Rendez-vous sur notre site web et cliquez sur le bouton Je contribue. Plusieurs centaines de citoyens nous soutiennent déjà de cette façon. Et ça continue.

- Vous êtes abonnés à la version imprimée de fin de semaine du *Nouvelliste*. Cette édition unique, de formule magazine, vous accompagne pendant plusieurs jours. Le nouveau *Nouvelliste* de la fin de semaine prend un pas de recul sur l'actualité brûlante et donne de la perspective à ce qui se déroule dans notre communauté. Chaque semaine, le Mag vous guide aussi dans vos choix culturels, vos envies de voyages, de bouffe, de cocktails, etc.

Infolettres

Choisissez les infolettres qui vous intéressent le plus pour recevoir régulièrement des contenus adaptés à vos intérêts.



CHAQUE MATIN

Aujourd'hui

Tout ce qu'il faut savoir pour débiter la journée.

Je m'abonne



CHAQUE SOIR, DU DIMANCHE AU VENDREDI

Le résumé du soir

Les histoires qu'il ne fallait pas rater.

Je m'abonne



CHAQUE SAMEDI SOIR

Le meilleur de nous

Les six histoires les plus inspirantes de la semaine, choisies par nos équipes de rédaction.

Je m'abonne

«Votre» Adresse sur le FLEUVE

Imaginez votre vie autrement

TOUR

DE LA MARINA

À PARTIR DE

239 000\$ + TAXES

48 UNITÉS

LIVRAISON **ÉTÉ 2022**



Venez nous rencontrer pour une réservation.

819 374-4044 | 819 698-8883

ladressesurlefleuve.com

PAVILLON DES VENTES

1500 Avenue Des Draveurs, Trois-Rivières
(Québec) G9A 0C8

Hugo Gaillardetz.
COURTIER IMMOBILIER
GAILLARDETZ AGENCE IMMOBILIÈRE



PHOTOVILLE DE TROIS-RIVIÈRES

LA BIEN ENCRÉE

Une bière pour le 100^e du *Nouvelliste*

AMÉLIE HOULE

amelie.houle@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La pandémie aura eu beau jouer les trouble-fête entourant les festivités du 100^e anniversaire du quotidien *Le Nouvelliste*, ce n'était certainement pas le beau temps qui plane sur la région depuis quelques semaines qui allait empêcher la Coopérative de solidarité de lancer sa bière «La Bien encrée», créée spécialement pour cet anniversaire.

«Au cours des derniers mois, on cherchait des façons de marquer

le centenaire du journal. On avait plusieurs idées, mais celle de produire une bière pour marquer cet anniversaire-là s'est imposée rapidement. [...] C'est un projet rassembleur qui nous tient vraiment à cœur pour souligner le 100^e anniversaire du *Nouvelliste*. On avait hâte que ça se fasse chez nous, puisque le lancement devait se faire au mois d'avril, mais à cause du contexte, il n'a pas pu avoir lieu. On espère voir les gens nous appuyer dans cette initiative-là et démontrer du même coup leur attachement au journal», mentionne Louis Ménard, président du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité *Le Nouvelliste*.



Le président de la Coopérative de Solidarité *Le Nouvelliste*, Louis Ménard, présente fièrement la bière brassée pour le centenaire du quotidien régional.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Mais afin de rendre ce projet réalité, il fallait évidemment trouver un brasseur qui accepterait de relever le défi. Une association avec plusieurs brasseurs de la Route des brasseurs s'est alors rapidement dessinée.

«En travaillant à plusieurs brasseurs, notre créativité s'en va souvent dans le tapis. Avec la bière du *Nouvelliste*, c'est ce qui est arrivé. C'est le Gambrinus qui a travaillé la recette et la bière a été produite chez Broadway Microbrasserie à Shawinigan. C'est donc un gros travail d'équipe et ça a créé un super beau résultat avec une lager houblonnée de style éclaté», souligne Raphaël Richard, président de l'Association des microbrasseries de la Mauricie.

Bien que le moment semble idéal pour un lancement en raison de la chaleur et du beau temps, c'est toutefois dans un contexte bien différent que la bière «La Bien encrée» aurait dû voir le jour en avril dernier.

NOTRE VIDÉO

À voir sur notre application mobile et sur lenouvelliste.ca

«C'est super important, dans le contexte actuel, de lancer notre bière, parce qu'on avait tellement d'activités prévues pour notre 100^e anniversaire. En plus de la bière, on avait mis sur pied des concours, des rencontres, on avait des parties de balle à l'horaire et la majorité de ces choses-là sont tombées à l'eau à cause de la pandémie. Mais avec l'été très chaud qui s'annonce, on pense que le lancement de la bière au mois de juillet, c'est une bonne chose, puisque ça va permettre aux gens de se rappeler que le *Nouvelliste* est toujours là et fête ses 100 ans, malgré la pandémie. On a d'ailleurs toujours espoir de remettre les activités

prévues cette année à l'an prochain pour recréer cette ambiance du 100^e», précise Louis Ménard.

NOM «LA BIEN ENCRÉE», UN CHOIX GAGNANT

Plusieurs s'en souviendront, un concours avait été lancé en début d'année afin de trouver le nom de la future bière. Un concours qui a d'ailleurs été fort populaire, alors que plus de 1000 personnes ont participé au processus.

C'est finalement le nom «La Bien encrée», proposé par Claude Durand qui a fait l'unanimité au sein du comité de sélection.

«Quand on regardait l'ensemble des noms, on trouvait que ce nom-là n'était pas péjoratif et représentait très bien ce qu'on fait au *Nouvelliste*. Au moment où on a choisi le nom, le journal publiait toujours six parutions papier par semaine, donc le nom La Bien encrée était très évocateur. C'est sûr qu'aujourd'hui, on se rend compte qu'en tombant au numérique, avec seulement une parution papier par semaine, c'est différent. Mais ça reste que ça marque quand même l'histoire puisque pendant 100 ans, le journal a été imprimé quotidiennement, donc le papier est toujours dans notre ADN», explique Louis Ménard.

LE STYLE ANCESTRAL À L'HONNEUR

Au cours des derniers mois, les brasseurs mauriciens ont ainsi eu comme mission de créer une bière qui allait bien représenter l'histoire du quotidien régional. Pour ce faire, c'est une lager ancestrale mise au goût du jour, légèrement fruitée, boisée et herbacée qui s'est révélée être le choix gagnant.

Ainsi, les amateurs de houblon pourront déguster une bière de soif bien sèche et 100 % locale, produite à base du houblon Vic Secret et de céréales provenant de la malterie artisanale Le Maltraiteur.

«Quand *Le Nouvelliste* nous a approchés pour le 100^e anniversaire, on a décidé de travailler avec le facteur historique pour célébrer 100 ans de travail et de dur labeur, mais aussi avec le sentiment d'appartenance au journal. On s'est dit, on va essayer d'aller travailler une bière ancestrale. Pourquoi ancestrale? Parce que ça part de nos racines, une bière qui est ancrée, tout comme le *Nouvelliste* l'est en Mauricie», souligne Raphaël Richard.

Il est possible de se procurer la bière «La Bien encrée» dans plusieurs commerces et dépanneurs spécialisés de la région. Pour connaître tous les points de vente, il suffit de consulter le routedesbrasseurs.com/bienencree.

NOUS AVONS
TOUJOURS
BESOIN DE VOUS.



HÉMA-QUÉBEC

Aidez-nous à maintenir la réserve collective de sang à un niveau optimal.

PROCHAINES COLLECTES DE SANG

TROIS-RIVIÈRES • 15, 16 et 17 juillet
Parc de l'Exposition

DRUMMONDVILLE • 15, 16 et 17 juillet
Promenades Drummondville

VICTORIAVILLE • 20, 21 et 22 juillet
La Grande Place des Bois-Francis

SAINTE-THÈCLE • 23 juillet
Hôtel de Ville



SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Planifiez-le dès aujourd'hui :

→ 1 800 343-7264

→ jedonne@hema-quebec.qc.ca

Pour tous les détails concernant les horaires de collectes, visitez hema-quebec.qc.ca



SAUVEZ DES VIES
À TROIS-RIVIÈRES

Faites un don de plasma sur rendez-vous !

Plasmavie

4767, boul. Gene-H.-Kruger

Pharmacie Houle et Bordeleau
Votre RÉFÉRENCE santé dans un environnement sécuritaire!

Facile... à domicile!

- Soins infirmiers à domicile
- Prise de sang
- Installation rapide d'équipements
- Évaluation confort
- Services de professionnels à court et long terme



Carrefour Trois-Rivières Ouest
4520, boul. des Récollets
Trois-Rivières
819 375-9686

Shawinigan
68, chemin des Érables
Shawinigan
819 539-9124

Affiliés à UNIPRIX

Le port du masque
sera obligatoire dans
tous les transports
collectifs à partir
du 13 juillet.



autobus
métro
train
traversier
taxi
covoiturage

On lâche pas.
On continue de se protéger.

[Québec.ca/masque](https://quebec.ca/masque)

 1 877 644-4545

› ALERTE AMBER : SUIVEZ LES DÉVELOPPEMENTS SUR LENOUELLISTE.CA



Les recherches se poursuivaient toujours au moment de mettre sous presse vendredi pour retrouver les deux fillettes de Lévis, Norah Carpentier (11 ans) et Romy Carpentier (6 ans), et leur père Martin Carpentier, plus de 36 heures après leur disparition à la suite d'un accident de la route nébuleux survenu sur l'autoroute 20 à Saint-Apollinaire. La Sûreté du Québec a publié sur les réseaux sociaux, en début d'après-midi, une vidéo de la conjointe de Martin Carpentier, l'implorant de donner des nouvelles. «Martin, on s'inquiète, on n'a pas eu de nouvelles de toi depuis l'accident. On se demande si tu es correct, les filles, Romy, Nora... on veut savoir si elles vont bien, si toi tu vas bien», lance Cathy Gingras (photo de droite), qui n'est pas la mère des deux enfants. «Donne-nous des nouvelles, fais-nous un signe, appelle tes parents, n'importe quoi. L'important c'est que vous autres vous alliez bien. Le reste... on s'en fout du reste, on veut juste savoir que vous êtes correct», ajoute-t-elle, un sanglot dans la voix. Pour connaître les derniers développements de cette histoire et toute l'actualité de dernière heure, suivez-nous sur lenouvelliste.ca et dans notre application mobile, 7 jours sur 7. **LE SOLEIL AVEC LA PRESSE CANADIENNE**

GRAND SOLDE ESTIVAL

Clarks

ecco®

IMPORT
BULLE-GROUPE

KEEN®

fashion by
rieker
ANTISTRESS®

CHAUSSURES, SANDALES ET SACS À MAIN



Pour hommes,
femmes et enfants

Magasinez en boutique en toute sécurité
du lundi au samedi ou tous les jours
sur caronchaussures.com



TROIS-RIVIÈRES
4830, boul. des Forges
SHERBROOKE
caronchaussures.com



CARON

CHAUSSURES

Partez en voyage autour du monde



ZOO + PARC AQUATIQUE AMAZOO + MANÈGES



ACHAT EN LIGNE
UNIQUEMENT.

RÉSERVEZ VOTRE
BILLET D'AVANCE
POUR ÉCONOMISER!

zoo

GRANBY

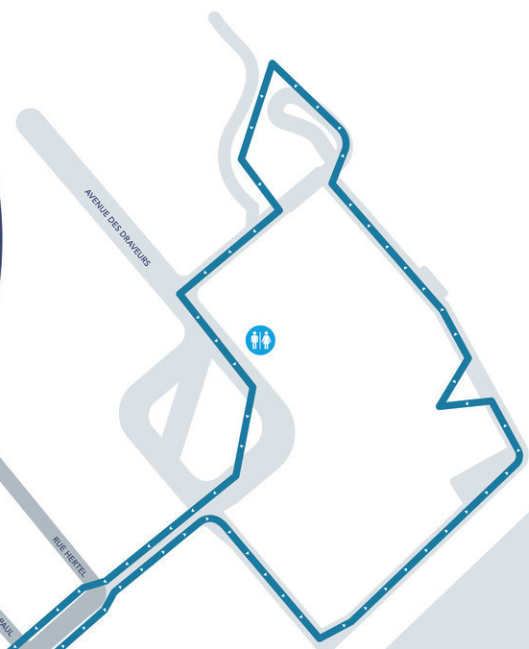
FIERS PARTENAIRES
DU MONDE ANIMAL



DISTANCIATION SOCIALE : L'ACHALANDAGE JOURNALIER
EST LIMITÉ À 30% DE L'AFFLUENCE HABITUELLE.



Prendre l'air en ville



- ARCHITECTURE ET PATRIMOINE CIRCUIT 0.8 KM
- L'URBAIN CIRCUIT 2.7 KM
- LE PANORAMIQUE CIRCUIT 2.8 KM
- BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
- TOILETTES
- LAVAGE DE MAINS (EAU NON POTABLE)
- SUPPORTS À VÉLO
- STATIONNEMENTS AUTO
- STATIONNEMENT MOTO
- DÉBARCADÈRE TAXIS
- ZONE DE LIVRAISON ET COMMANDES POUR EMPORTER
- KIOSQUE D'ACCUEIL

FLEUVE SAINT-LAURENT

DU NOUVEAU EN VILLE!

Adeptes de plein air, **3 circuits de marche** regroupant près de **80 attraits** ont été créés de toutes pièces pour vous faire redécouvrir le centre-ville de Trois-Rivières!

Pour petits et grands

Architecture et patrimoine, l'urbain, le panoramique : les 3 circuits sont gratuits et s'adressent tant aux jeunes qu'aux adultes. Au gré des parcours, des pastilles découvertes ont été apposées au sol pour décrire les attraits que vous découvrirez. Le point de départ des 3 circuits est au Flambeau, à la place Pierre-Boucher du centre-ville. Bonne balade!



VIOLENCE AU HOCKEY

«Je ne souhaite pas



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

LA TUQUE — «Ce que j'ai vécu, je ne souhaite pas ça à personne». En janvier 2019, le 19 exactement, Julien Gauthier était loin de se douter que sa vie changerait drastiquement. Au milieu d'une partie de hockey senior, il a encaissé un violent coup de poing au visage lors d'une mêlée générale. Depuis l'incident au Colisée Denis-Morel à La Tuque, l'homme de 25 ans doit composer avec d'importantes séquelles et a également dû faire le deuil du sport qu'il aimait tant depuis la première fois qu'il a chaussé ses patins à l'âge de deux ans.

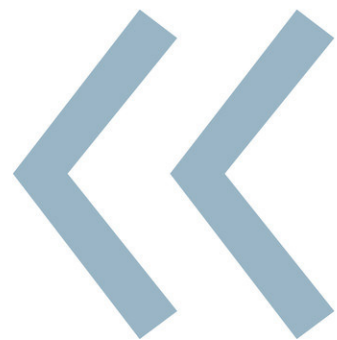
«J'aimerais ça rejouer, mais je ne crois pas être en mesure de le faire, surtout pas dans une ligue avec des contacts», lance le hockeyeur de Sorel.

Ce qui est le plus difficile à digérer pour Julien Gauthier, c'est qu'il n'a pas pu accrocher ses patins volontairement, comme une retraite officielle. En une fraction de seconde, le temps d'un coup de poing qu'il n'a jamais vu venir, il a été forcé de le faire. «Tu as fait ça toute ta vie et du jour au lendemain, tu ne peux plus le faire. C'est une chose que je vais devoir accepter, mais qui est très dure en ce moment», note-t-il 18 mois après les événements.

«C'est dur à accepter qu'on m'ait enlevé ce que j'aimais le plus sur la terre. J'ai beaucoup de misère à l'accepter. Le hockey, c'est comme une famille, quand tu arrives dans la chambre, ce sont

tous tes chums. Du jour au lendemain, tu perds tout ça... C'est difficile».

Mais les répercussions vont bien plus loin que le hockey. Les conséquences physiques



«J'ai de bonnes et de mauvaises journées. Il y a des matins où je me lève et j'ai besoin d'une couple d'heures pour me remettre comme du monde.»

lui mènent la vie dure. Le jeune homme a perdu près de 50 % de son audition du côté gauche. Pendant plusieurs mois, se lever du lit est devenu un calvaire, il a dû se tenir sur les murs pour être capable de marcher en raison de pertes d'équilibre très sévères, et il a dû endurer des maux de tête à répétition.

Les mois qui ont suivi ont été pénibles aussi pour tout l'entourage du hockeyeur.

«Une chance qu'ils étaient là pour me soutenir. Je ne sais pas comment j'aurais pu passer à travers tout seul. Ce n'était vraiment pas le fun. Pour mes parents, ma famille, ma sœur, mon frère, mon



filieul, mes tantes, ce n'était pas drôle pour personne», assure-t-il.

Depuis quelques mois, Julien Gauthier est de retour au travail

après une absence de près d'un an. La situation n'est pas toujours évidente pour l'émondeur.

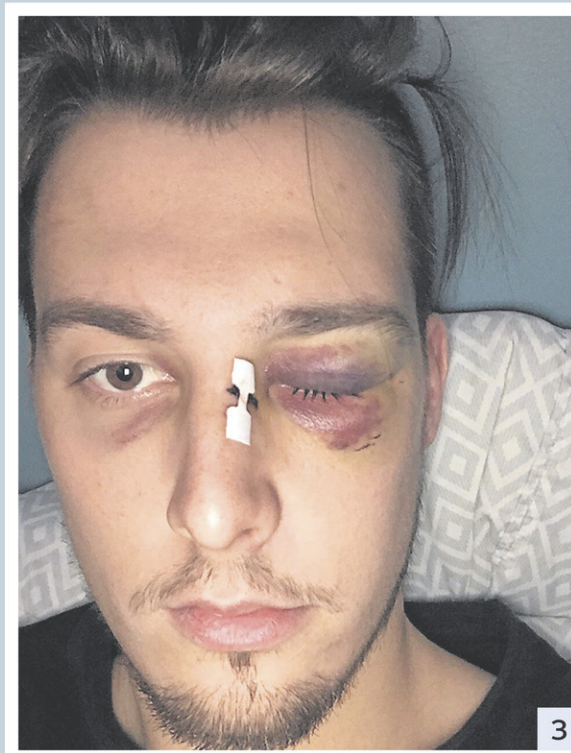
«Des fois, dans un arbre, ce n'est

pas évident. Avec mon métier, je dois faire avec. [...] J'ai de bonnes et de mauvaises journées. Il y a des matins où je me lève et j'ai

Pour un regard différent sur la vie...
...Isabelle Légaré.
 Chaque semaine dans votre quotidien Le Nouvelliste

leNouvelliste

ça à personne»



1 Julien Gauthier jouait pour le Métal Perreault de Donnacona.

—PHOTO COURTOISIE I. NAUD

2 Cette photo a été prise quelques heures après l'incident.

—PHOTO: COURTOISIE

3 Cette photo de Julien Gauthier a été prise deux jours après la partie de hockey.

—PHOTO: COURTOISIE

besoin d'une couple d'heures pour me remettre comme du monde. Parfois je me lève au ralenti, j'ai encore des maux de tête, ce n'est pas toujours évidemment avec les étourdissements aussi. Je dois faire avec ça».

Le jeune homme de 25 ans se consacre actuellement à son métier. Il n'est pas possible de reprendre l'entraînement pour le moment, mais il n'y renonce pas.

«Quand j'arrive le soir, je n'ai plus la même énergie qu'avant alors que je m'entraînais presque tous les jours après ma journée de travail. Maintenant, je ne fais que travailler. En arrivant chez nous, je suis brûlé. J'ai essayé de m'entraîner à nouveau, mais j'ai

de la misère à faire les deux en même temps».

Le 29 juin dernier, au palais de justice de La Tuque, son agresseur a plaidé coupable à une accusation de voies de fait causant des lésions corporelles.

«J'ai été surpris pour vrai. J'étais surpris parce qu'au début pour lui tout était beau. Je ne pensais vraiment pas qu'il allait plaider coupable», lance-t-il.

Au-delà de la surprise, c'est aussi un soupir de soulagement pour le hockeyeur qui n'aura pas à témoigner dans le cadre d'un procès.

«Ça ne me tentait pas d'y aller pour vrai. Je ne sais pas comment j'aurais réagi. Ça aurait été dur de

monter là-bas».

Robby Petiquay fait l'objet actuellement d'un rapport pré-sentenciel et d'un rapport de type Gladue qui explique la réalité autochtone de l'accusé. Il connaîtra sa sentence à l'automne. Julien Gauthier pour sa part suivra possiblement le tout à distance. Il s'en remet à la justice pour trouver une sentence juste et équitable. Son seul souhait c'est que les coups sournois, comme celui qu'il a reçu, disparaissent.

«Il ne faut plus que ça arrive. Je n'ai pas le goût de revoir ça. Je suis retourné voir jouer mon équipe après, j'ai eu beaucoup de misère à voir la game justement

à cause de ça». Dans les jours qui ont suivi l'incident, en janvier 2019, de nombreuses questions sur les bagarres au hockey ont été soulevées. Julien Gauthier lui, n'en a pas contre ces bagarres tant que tous les joueurs impliqués sont consentants et respectueux.

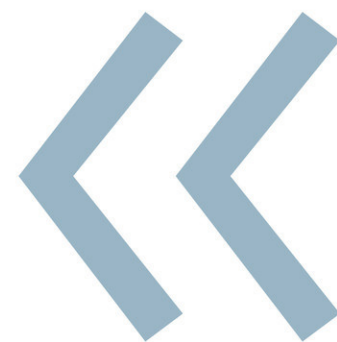
«Ce n'est pas parce que j'ai reçu un coup comme celui-là qu'on doit enlever les bagarres. Il y en a d'autres des gars comme lui qui sont là pour se battre. Les gars se respectent, mais lui, il n'a jamais respecté personne. Il a déjà eu d'autres coups dans le passé», rappelle-t-il.

Il faut dire qu'il s'agit du deuxième événement impliquant

Robby Petiquay dans le hockey senior. Il avait asséné un coup de bâton directement au visage d'un autre joueur en 2016.

«Simon Risk n'a plus jamais été capable de rejouer lui non plus. Il n'est jamais revenu. Un gars avec un dossier assez lourd comme lui (Robby Petiquay), je ne comprends pas pourquoi il pouvait jouer dans la ligue».

«Il faut que le message passe. Il y a eu Simon Risk, il y a eu moi... s'il ne le suspendait pas ç'aurait été qui la prochaine vic-



«Tu as fait ça [jouer au hockey] toute ta vie et du jour au lendemain, tu ne peux plus le faire. C'est une chose que je vais devoir accepter, mais qui est très dure en ce moment.»

time ? Je le répète, ce que j'ai eu comme coup, je ne souhaite ça à personne», insiste-t-il.

Rappelons que Robby Petiquay a été suspendu de la Ligue de hockey senior AAA du Québec (LHSAAAQ) pour une période de cinq ans après les événements de janvier 2019.

VIDÉO

de la bataille qui a bouleversé la vie de Julien Gauthier sur nos applications mobiles et sur lenouvelliste.ca

Projet contesté à Vallée du parc

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le maire de Shawinigan, Michel Angers, s'attend à organiser une assemblée

d'information au cours des prochains jours pour entendre des citoyens qui contestent un projet

de développement à la station de ski Vallée du parc.

Les résidents des zones contiguës

pouvaient se manifester jusqu'en fin de journée jeudi. Vendredi après-midi, Me Steve St-Arnaud, greffier adjoint à la Ville de Shawinigan, a confirmé qu'un nombre suffisant de personnes avaient formulé une demande d'approbation référendaire, sans pouvoir toutefois donner davantage de précisions.

L'opposition viendrait notamment de résidents du chemin des Versants, situé un peu avant la station. Le projet consiste notamment à déplacer les conteneurs transformés en unités d'hébergement, situés dans le stationnement depuis l'automne 2018, vers le bas de la pente de glissade sur tubes. Cette dernière serait réaménagée à un endroit plus sécuritaire.

Le directeur général de la station, Alain Beuparlant, évoque également un projet de «mini-camping» à plus long terme. Selon sa perception toutefois, c'est vraiment le déplacement des trois unités d'hébergement qui serait mal reçu.

M. Beuparlant ne s'explique pas ce «malaise» avec son environnement immédiat. Dans le processus de consultation instauré dans le cadre de la crise sanitaire, la Ville avait organisé une visioconférence le 3 juin. L'homme d'affaires a alors bien senti que les modifications proposées aux grilles de spécification des zones concernées rencontraient de la résistance.

«J'avais des doutes qu'il y aurait une contestation», commente-t-il. «Je vais laisser la Ville faire son travail. Mais selon moi, ça prend une proportion démesurée.»

Le maire de Shawinigan, Michel Angers, n'avait pas participé à la visioconférence du 3 juin. Il ne connaît pas les motifs de cette opposition.

Comme il aime le faire, il convoquera donc une assemblée d'information. Il devrait arrêter une date au début de la semaine prochaine.

«Il pourra y avoir environ 16 personnes dans la salle à l'hôtel de ville», estime-t-il, rappelant l'application des mesures de distanciation physique.

«J'ai besoin d'approfondir ce projet», ajoute-t-il. «Je vais poser des questions au promoteur et en début de semaine prochaine, je vais convoquer les gens pour une petite rencontre d'information, entendre leurs craintes et voir s'il leur manque des explications. Si des ajustements doivent être faits, nous les ferons.»

Dans le cours normal des choses, ces demandes d'approbation référendaire doivent mener à une tenue de registre pour soumettre le projet à une consultation publique dans les zones qualifiées. La date reste toutefois à être déterminée, sous réserve de toute autre orientation prise par le conseil municipal.

CONSTRUIT POUR LA ROUTE À VENIR

0%*
TAUX ANNUEL DE FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À 60 MOIS

SUR LES ESCAPE 2020 NEUFS SÉLECTIONNÉS

RECEVEZ UNE CARTE À TOUT^{MC} DE 500 \$[^]
À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN ESCAPE 2020

À TOUT

ESCAPE 2020 TITANIUM

Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR TROUVEZVOTREFORD.CA.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

* Cette offre est en vigueur du 1^{er} au 16 et du 28 au 30 juillet 2020. Obtenez un taux de financement annuel de 0 % à l'achat d'un véhicule Escape 2020 neuf équipé d'un moteur à essence SE/SE/Titanium pour un terme maximal de 60 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat de 36 219 \$ au taux d'intérêt annuel de 0 % pendant 60 mois, la mensualité exigible est de 603,65 \$ et le coût d'emprunt est de 0 \$ (l'inscription au RDPRM et les frais afférents allant jusqu'à 52 \$ au Québec) pour une somme totale remboursable de 36 219 \$ (jusqu'à 36 271 \$ au Québec). Aucun versement initial requis, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Le montant mentionné dans ce paragraphe est utilisé à titre d'exemple et n'est pas le prix de vente réel d'un véhicule. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. Toutes les offres comprennent les frais de transport et la taxe sur le climatiseur, mais ne comprennent pas les options, l'éco-prélèvement (le cas échéant et sauf au Québec), les frais d'immatriculation, le plein de carburant, les assurances, l'inspection pré-livraison par le détaillant (sauf au Québec), les frais d'inscription au PPSA (non applicable au Québec), l'inscription au RDPRM et les frais afférents allant jusqu'à 52 \$ (seulement au Québec), les frais d'administration (sauf au Québec), et les taxes. Tous les prix sont basés sur le prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC).

[^] Cette offre est en vigueur du 1^{er} au 31 juillet 2020. Obtenez cette Carte à Tout^{MC} de 500 \$ à l'achat ou à la location d'un Ford Escape 2020. Certaines conditions s'appliquent. La Carte à Tout est une carte de crédit prépayée d'une somme de 500 \$. Elle peut être utilisée comme telle en toutes occasions. Cette offre est seulement disponible pour les résidents du Québec chez les détaillants Ford du Québec.

© 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

Fairmont Le Château Frontenac invite à expérimenter cet été un forfait inédit « tout-inclus » de luxe.



FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC

Des vacances de rêve au Château Frontenac

!INSPIRATION

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

Vos plans de vacances dans un tout-inclus ou de croisière sont tombés à l'eau? Offrez-vous un forfait « tout-inclus » qui ne nécessite ni passeport, ni escale. Cet été, pas de tracas : Fairmont Le Château Frontenac s'occupe de vous faire vivre des vacances de rêve.

C'est la première fois que le célèbre complexe hôtelier du Vieux-Québec propose un tel forfait : un « tout-inclus » de luxe qui comprend les nuitées dans la chambre de votre choix, tous les repas et une foule d'activités dans l'enceinte ou à l'extérieur. Sans oublier son service de classe mondiale maintes fois primé.

Un été sans tracas

Ce séjour d'un minimum de deux nuits promet de vous faciliter la vie, assure la direction de l'hôtel. Et, surtout, de vous gâter. Dès votre arrivée, une livraison spéciale vous souhaitera la bien-

venue, avec une bouteille de vin sélectionnée ou de kombucha spécialement concocté pour la maison par une jeune entreprise locale.

Vous préférez déjeuner à la chambre? Sortir dans un parc à proximité pour le lunch? Ou encore vous offrir le menu cinq services « Expérience Modat » pour le souper? Toutes ses options sont possibles puisque le forfait permet une grande flexibilité, que ce soit pour le service à la chambre, la boîte à lunch gourmande ou le choix du restaurant.

Les amateurs de croisière retrouveront même une

ambiance nautique, notamment dans la verrière du restaurant Dufferin, qui offre une magnifique vue sur le fleuve Saint-Laurent.

Les clients du forfait « tout-inclus de luxe » auront accès à toutes les activités de la série « Expérience Château Frontenac », – lesquelles comprennent du yoga, de la marche, des démonstrations culinaires et plus encore –, en plus de pouvoir s'offrir une excursion sur le Louis-Jolliet, en partenariat avec Croisières AML.

La pêche au menu

Acclamé pour son hôtellerie, se hissant dans le top 10 des meilleurs hôtels au Canada du *Condé Nast Traveler*, Fairmont Le Château Frontenac est aussi primé pour sa gastronomie. Cela tombe bien : le restaurant Champlain rouvrira ses portes dès le 16 juillet prochain ! Le chef Stéphane Modat travaille déjà sur son nouveau menu et, fidèle à lui-même, il réserve assurément quelques surprises.

Amoureux du terroir québécois, il souhaite également faire découvrir la richesse que recèlent les lacs et rivières, en mettant au menu différentes espèces de poissons du Québec, qui sont présentées dans son livre *Cuisine de pêche*, toujours disponible à la boutique du Château.

Connaissez-vous le « cellier à poissons »? Dégustez sur place les différents produits de la mer dénichés par le chef.

Le restaurant Champlain sera ouvert du jeudi au samedi dès 18h. Réservez dès maintenant votre table! À noter que le bar 1608, le bistro Le Sam et Le Dufferin sont également ouverts.

Le thé à l'honneur

Le service du thé sera également à nouveau offert les samedis après-midis. Son succès n'étant plus à faire, l'heure du thé du Fairmont Le Château Frontenac fait partie des incontournables de la province. À chaque service, les thés signés

LOT 35 sont accompagnés d'un menu cinq services, dont les fameux scones à la crème Devon maison avec le miel du Château, des sandwiches ouverts salés, des mignardises ainsi que des desserts de saison du chef pâtisier Joël Lahon. Le tout dans une ambiance monarchique toujours renouvelée!

Un environnement sain et sécuritaire

Que ce soit pour un repas, une nuitée ou un séjour, la santé et la sécurité des clients et de ses employés sont primordiales pour Fairmont Le Château Frontenac. C'est pourquoi l'organisation demeure vigilante afin de maintenir un environnement de travail sécuritaire pour tous, notamment en mettant en œuvre de nouvelles normes de sécurité, des procédures et protocoles opérationnels améliorés qui comptent parmi les plus rigoureux du secteur de l'hôtellerie et qui ont été validés par un comité d'experts à l'international.



La créativité culinaire du chef Stéphane Modat, récipiendaire du titre très convoité Chef québécois de l'année, s'éclate au restaurant Champlain.



L'une des expériences les plus courues et prisées, l'heure du thé, reprend aussi du service.



Dès le 16 juillet, le restaurant Champlain proposera un tout nouveau menu, mettant notamment en vedette la pêche au Québec.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Deux fois plus de requêtes en deux ans

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Pas moins de dix jours après le grand déménagement du 1er juillet, des dizaines d'encombrants sont encore visibles un peu partout dans les rues de Trois-Rivières. Matelas, gros meubles, matériaux de construction et boîtes de carton s'entassent sur certains coins de rue. Alors que la collecte spéciale de juillet se poursuit, la Ville note une explosion des requêtes pour les encombrants, mais rappelle

également que le citoyen doit faire l'effort de s'adresser à la Ville par le biais d'une requête pour les collecter.

Entre 2018 et 2020, les requêtes ont en effet plus que doublé sur le territoire pour les collectes de juin et juillet, selon les chiffres fournis par la Ville. De 905 requêtes en juin et juillet 2018, la Ville est passée à 1979 requêtes en juin et juillet 2020. Si, tout au long de l'année, la collecte se fait une seule fois par mois, elle passe à deux fois durant la période du déménagement, explique Cynthia Simard,



Des tas de débris d'encombrants comme celui-là sont encore bien visibles un peu partout à Trois-Rivières, dix jours après le déménagement. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Fauteuil et matelas traînent sur le bord de cette rue du quartier Sainte-Cécile. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

diminuer les coûts de gestion et de transport, d'émissions de gaz à effets de serre, mais aussi de faire une meilleure gestion des encombrants. Les requêtes peuvent être formulées par le biais du 311 ou encore le service de clavardage du 311 sur le site Internet www.v3r.net.

CONTRAT

En moyenne chaque année, 6000 requêtes sont formulées à la Ville pour ramasser les encombrants. Cette année, avec le confinement, on note que le nombre de requêtes a passablement augmenté du fait que les gens étaient davantage à la maison et ont possiblement fait plus de ménage qu'à l'habitude, note le chef de division en environnement à la Ville de Trois-Rivières, Dominic Thibeault.

Jusqu'à l'an dernier, la Ville procédait à la collecte des encombrants à l'intérieur de sa collecte normale des déchets, ce qui fait qu'une très grande partie du matériel était destiné à l'enfouissement. Or, depuis un an, le contrat a été scindé et la collecte des encombrants se fait par un entrepreneur dédié uniquement à cette tâche.

La Ville est donc présentement à se monter une base de données plus précise qui permettra dans le futur, avec la collaboration de la Régie de gestion des matières résiduelles, de connaître le tonnage moyen annuel des encombrants de même que la composition des différents matériaux ramassés dans le but d'en faire de la revalorisation, ajoute Dominic Thibeault.

directrice des communications de la Ville de Trois-Rivières.

«Il est clair que la période de déménagements est une période de rush. Pour répondre à la demande, on a ajouté une collecte. Une première a eu lieu fin juin, une seconde début juillet qui n'est pas encore terminée. Notre entrepreneur a mis trois équipes sur le terrain, il fait de très grosses journées et termine tard. Il faut dire que la chaleur ne facilite pas les choses, ça ralentit le travail. Mais sommes toutes, les requêtes sont complétées au jour convenu avec le citoyen, du moins en quasi-totalité», indique Mme Simard.

Selon elle, le problème des nombreux encombrants encore visibles est lié à ce qu'on appelle les «débris orphelins», soit des débris qui sont placés à la rue mais sans que le citoyen ne contacte la Ville pour

faire une requête pour venir les collecter. Une situation qui se voit souvent devant des immeubles de multilogements, note Mme Simard.

«Chacun doit apprendre à mieux gérer ses matières résiduelles, ce n'est pas un travail qui repose exclusivement sur les épaules de la Ville. C'est ensemble que nous réussirons à garder notre ville propre. Bien sûr, la Ville est plus flexible en période de déménagements. Il y aura une tournée pour faire la collecte des débris orphelins. Cela dit, on va toujours prioriser les encombrants qui ont fait l'objet de requêtes. C'est logique, et respectueux envers le citoyen qui a pris la peine de faire une requête», ajoute Cynthia Simard.

Selon la Ville, le fait de procéder par requête apporte de nombreux avantages, dont ceux de

Covid-19: nous suivons les règles sanitaires du gouvernement

René Leclair
Audioprothésiste

- Prothèse auditive
- Examen et ajustement
- Embouts auriculaires de baignade et anti-bruit.

TROIS-RIVIÈRES 5495, boul. Jean-XXIII (suite 102)
LA TUQUE 273, rue Saint-Joseph
NICOLET 160, rue du Faubourg
Tél.: 819 376-6000
info@reneleclair.ca

Ordre des audioprothésistes du Québec

DITES-VOUS SOUVENT QUOI? COMMENT?

NOUS POUVONS VOUS AIDER À MIEUX ENTENDRE

TEST AUDITIF DE DÉPISTAGE SANS FRAIS*

NE NÉCESSITE AUCUNE RÉFÉRENCE MÉDICALE

* Offre permanente.

Luc Parent Audioprothésiste

Sarah Désilets Audioprothésiste

Le Réseau Vos Oreilles
AUDIOPROTHÉSISTES
DÉSILETS-PARENT

Trois-Rivières 669, rue Lavolette
Shawinigan 1675, 105^e ave.
Nicolet 2031, boul. Louis Fréchette

819 379-5715

bonjour saveurs

Cet été, dites bonjour à des vacances au Québec.
Laissez-vous émerveiller par des lieux et des gens qui ont tant de choses à offrir.
Faites le plein de découvertes et de souvenirs uniques.

bonjour québec

LA VIOLENCE CONJUGALE AU TEMPS DE LA COVID-19

Un retour à la «normale»

MICHAËL FRÉCHETTE

mfrechette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La COVID-19 laissera des traces notables à plusieurs égards et la violence conjugale n'y fait pas exception. Ayant constaté une diminution du taux de dénonciations durant la période de confinement en région, les centres d'hébergement dénotent actuellement un retour à la «normale».

«Durant le confinement, on s'inquiétait puisque le téléphone ne

sonnait plus. Depuis le 15 juin environ, les appels et demandes de services ont recommencé et, à mon avis, il s'agit de plus gros dossiers, de situations d'urgence. Je suppose que ça va continuer» a raconté la psychologue et directrice générale de la maison d'hébergement La Séjournelle, Denise Tremblay.

La responsable du soutien clinique et des formations à SOS Violence conjugale, un organisme qui offre du soutien tant en ligne qu'au téléphone aux victimes de violence conjugale et leurs proches, Claudine

Thibaudeau, explique que cette chute de demande à l'aide durant l'isolement n'est toutefois pas signe de baisse de brutalité et que la prudence est de mise.

«Considérant que seulement 20 % des cas de violence conjugale sont dénoncés, je crois que cette réduction est en fait qu'une sous-représentation et donc que les cas se sont poursuivis. L'exposition des victimes aux agresseurs, souvent 24 heures sur 24 rendait délicat le dépôt de plainte.»

Signaler un abus physique en temps de crise relève de beaucoup de courage et implique parfois les enfants, le travail et une certaine liberté, ce qui ne facilite pas la tâche.

«Prendre cette décision, c'est un calcul qui implique tellement d'enjeux, que ce soit économique, familial, un centre d'hébergement où les gens sont confinés, ce n'est pas extrêmement attrayant, l'aspect de séquestration et les menaces, ce sont tous des éléments qui pèsent dans la balance», a renchéri Mme Thibaudeau.

24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

Le CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec avait comme mission de maintenir ses services et a pris les précautions nécessaires allant de l'avant à raison de milieux d'hébergement alternatifs et de cliniques de dépistage.

«On a mis en place des équipes de gestion de crise disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. On avait également des cliniques de dépistage. C'est-à-dire qu'on avait des autobus mobiles afin d'effectuer des tests de détection de la COVID-19. Sur les lieux, il y avait évidemment des infirmiers tout comme des intervenants sociaux qui jasaient avec le public dans l'objectif de prévenir la détresse et orienter les gens selon les situations», a expliqué l'agente d'information au CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec, Julie Michaud.

Les milieux d'hébergement alternatif avaient quant à eux, le rôle de désengorger les lieux d'abris pour les victimes.

«Certaines maisons étaient à pleines capacités, ainsi les femmes ou familles terminant leur séjour pouvaient avoir accès à un logement alternatif permettant de désencombrer les centres d'hébergement», toujours selon Mme Michaud.



DES IMPACTS À RETARDEMENT?

Ouvrant dans le milieu depuis maintes et maintes années, Denise Tremblay envisage les contrecoups à plus long terme.

«Je ne peux m'empêcher de faire la référence avec la fermeture d'une usine à Shawinigan, il y a quelque temps. La Ville nous avait interpellés pour faire

«Depuis le 15 juin environ, les appels et demandes de services ont recommencé et, à mon avis, il s'agit de plus gros dossiers, de situations d'urgence»

- Denise Tremblay, La Séjournelle

des suivis avec les familles. Les gens perdaient leurs emplois et vivaient un stress financier, ce qui s'apparente au contexte actuel. À la première année, on n'a pas reçu de demande, mais à la deuxième année, ça a déboulé. On s'est aperçu que les conjointes acceptaient et toléraient. Par contre, après une année, lorsque la violence perdurait, c'était assez. L'avenir nous le dira, mais avec un bagage d'expérience de plus de 35 ans, c'est le genre de situation que je me permets d'anticiper.»

S'ADAPTER AU CONTEXTE ACTUEL

Pour sa part, la maison d'hébergement Le Far offre une quarantaine de cours par mois aux femmes autant résidentes que provenant de l'extérieur, et ce, en abordant des thèmes qui s'appliquent aux situations du moment. C'est donc dire que le

propos de l'exposition des femmes en ces temps de confinement pourrait être mis de l'avant.

«En respectant les différentes mesures, on peut accueillir une douzaine de personnes à nos cours. On évolue avec les thématiques, parfois elles peuvent être prolongées en fonction de la réponse du public, notre formatrice s'adapte en conséquence des besoins», a soutenu la directrice adjointe, Lyne Bourgelas.

SE PRENDRE EN MAIN

L'Accord Mauricie a pour mission de concourir à la résolution de la problématique de la violence conjugale en responsabilisant les hommes face à leurs comportements violents ou contrôlant. Comme ce fut le cas pour les centres d'hébergement, les hommes se sont faits timides lors de la période de confinement et lentement, mais sûrement, malgré une période dite plus calme à l'été, une recrudescence est marquée du côté des demandes à l'aide des hommes.

«Jusqu'à présent, ce qui ressort de nos rencontres, ce sont les effets du stress reliés à l'argent, à la présence marquée de la famille, les gens peuvent moins sortir, il y a beaucoup moins d'activités à l'extérieur, les salles d'entraînements étaient fermées, il y a plusieurs éléments à considérer. Actuellement, nos horaires sont pleins. Plus que les hommes nous contactent, plus on augmente la protection des victimes», a conclu la directrice de l'organisme, Claudia Champagne.

Aucune statistique n'est disponible en ce qui a trait aux demandes d'aide, par contre, les intervenants d'Info-Santé, joignables à la ligne 811 ont recensé de la détresse psychologique accentuée au niveau qualitatif plutôt que quantitatif.

**PAR ICI
LE CINÉMA
D'ICI**

**ON SE VOIT AU CINÉMA
EN TOUTE SÉCURITÉ**

En partenariat avec :

Québec

Le Solde EXTRA 20% DE RABAIS SUR TOUT*

ENTREPRISE QUÉBÉCOISE  ACHETEZ LOCAL

INCLUANT LES PRODUITS DÉJÀ EN SOLDE

ENSEMBLE DE DRAPS BANDANA PAISLEY 100% COTON

ÉPARGNEZ jusqu'à 60%

Rég. 89,95 - 169,95

59,95/tous les formats

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

47,95/tous les formats

4 couleurs



OREILLER EN MOUSSE À MÉMOIRE



- Retrouve toujours sa forme et reste volumineux
- Fabriqué de morceaux de mousse à mémoire Z-Gel pour un confort optimal

ÉPARGNEZ 50%

Rég. 49,95

24,95

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

19,95



LITERIE FRESCA 100% COTON



- Fabriqué en Espagne -

Comprend 1 housse de couette et 2 couvre-oreillers (l'ensemble jumeau comprend 1 couvre-oreiller).

ÉPARGNEZ 70%

Rég. 149,95 - 249,95

44,95 - 74,95

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

35,95 - 59,95

Jumeau - Double/Grand Très Grand



SERVIETTES POPCORN 100% JACQUARD DE COTON

- 550 g/m²

ÉPARGNEZ 60%

Rég. 5,95 - 24,95

1,95 - 9,95

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

1,49 - 7,95

5 couleurs



OFFERTS:

- Débarbouillette
- Serviette à main
- Serviette de bain

ENSEMBLE COUTEAUX ET PORTE-COUTEAUX

ÉPARGNEZ 55 \$

Rég. 199,99

144,99

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

115,99/6 pièces



GORDON RAMSAY



NOUVEAU WOK ÉLECTRIQUE MULTI-USAGE THE ROCK

- Breveté avec la technologie antiadhésive « The Rock »
- Surface en fonte d'aluminium
- Poignées en Bakelite
- Capacité de 7 L

ÉPARGNEZ 60 \$

Rég. 159,99

99,99

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

79,99



Starfrit **THE ROCK**

ENSEMBLE DE VAISSELLE LAUREL

- Comprend 4 assiettes à dîner, 4 assiettes à salade et 4 bols.
- Porcelaine avec rebord texturé
- Va au four à micro-ondes et au lave-vaisselle

AUSSI OFFERTS:

- Bol à service
- Ens. de 4 assiettes à soupe
- Ens. de 4 petits bols

ÉPARGNEZ 30%

Rég. 99,95

69,97

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

55,97/12 pièces



COUTEAUX À STEAK

- Boîte-cadeau
- Multicolores ou monochromes

ÉPARGNEZ 30%

Rég. 29,95

20,97

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

16,77/ens. de 6

Amefa



DESSERT À 2 ÉTAGES TAMARA

- Niveau supérieur et inférieur en métal avec cadre chromé
- 226,4 x 15,8 x 27 po

ÉPARGNEZ 30 \$

Rég. 129,95

99,95

PLUS

RABAIS EXTRA 20%

79,95

2 couleurs



PLIABLE

32 magasins

 Une entreprise québécoise

LINEN CHEST

UN MONDE INTÉRIEUR

linenchest.com



Trois-Rivières Centre commercial Les Rivières, 4375, boul. des Forges - G8Y 5N9 - 819-370-3540

L'offre est valide jusqu'au 19 juillet 2020 à minuit (heure normale de l'Est) ou jusqu'à épuisement des stocks et peut être modifiée sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Voir les détails en magasin. *Ne s'applique pas aux achats antérieurs, au registre de mariage cadeau, au service d'habillage de fenêtres à domicile ainsi qu'aux produits Hunter Douglas, aux plans de financement, aux cartes-cadeaux et aux produits Nespresso, All Clad, Kate Spade, SodaStream, Shun, iRobot, Schott Zwiesel, Saeco/Phillips, Maison Berger, Riedel, Ricardo ainsi que les capsules Belmio et Caffitaly et les collections La Spécialista, The Boss, The Oracle, Barista Touch et Precision de Breville.

150^e ANNIVERSAIRE DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Des fresques historiques sur les murs de l'ancienne école primaire

AMÉLIE HOULE

amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — Bien que les festivités entourant les Fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Alexis-des-Monts auront lieu dans seulement un an, une certaine frénésie s'est déjà emparée de la municipalité au cours des dernières semaines, alors que trois énormes fresques ont fait leur apparition sur les murs de l'ancienne école primaire Sainte-Élisabeth.

«À la Société aleximontoise d'histoire et de généalogie, on trouvait que la bâtisse qui a une valeur historique et qui est en plein centre du village n'avait pas la valeur qu'elle aurait dû avoir. On voulait donc lui donner vie avec les fresques, en plus de rendre par le fait même hommage aux Filles de Jésus. On a donc présenté le projet au conseil municipal en février 2019, car la bâtisse appartient à la Municipalité et on nous a finalement dit oui», mentionne la présidente de Société aleximontoise d'histoire et de généalogie inc.,



L'artiste Jean-Philippe Mailhot s'affaire à réaliser trois fresques historiques sur les murs de l'ancienne école primaire de Saint-Alexis-des-Monts depuis quelques semaines. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



La deuxième fresque met de l'avant l'amérindien Augustin Magwanedo de la nation abénaquise. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

chaque oeuvre. Des panneaux d'interprétation seront également installés près des oeuvres afin d'expliquer brièvement la signification de chacune.

UN TRAVAIL DE MOINE

Depuis plus d'un mois, c'est dans un chariot élévateur que passe la plupart de son temps Jean-Philippe Mailhot. En effet, en raison de la grandeur des fresques, l'artiste n'a eu d'autre choix que d'utiliser ce nouvel outil de travail, ainsi qu'un projecteur numérique afin de calquer les images sur le bâtiment.

«C'est tout un défi de travailler en hauteur comme ça, puisque ça tangué tout le temps. D'ailleurs, pour m'aider, mon père vient régulièrement pour faire le remplissage de mes fusils.»

Et lorsqu'il est question de défis, Jean-Philippe Mailhot ne s'en cache pas, ils ont été nombreux depuis le début du processus.

«L'un des défis, c'est qu'il y a certaines teintes que je ne suis pas capable d'atteindre, alors que certaines couleurs vont pâlir avec les années. Je dois donc faire des mélanges et m'appliquer à foncer d'autres couleurs. De plus, lorsque j'applique de la couleur au pinceau pour les visages, je suis obligé d'épouser la forme du joint de la brique, ce qui est une première pour moi. La pandémie s'est aussi révélée être un défi, puisque j'étais censé avoir au moins six personnes pour m'aider à faire le remplissage, et finalement, je suis seul», explique-t-il.

Bien que les oeuvres ne soient pas terminées en totalité, ce qui impressionne les passants, c'est d'ailleurs le souci du détail de l'artiste. «Je pourrais passer un temps incalculable sur chaque oeuvre puisque c'est l'orgueil et la fierté qui entrent en ligne de compte. Avec l'appréciation de la population, je vois déjà que ça porte ses fruits, donc c'est certain que je veux en mettre encore plus.»

Au total, près de six semaines consécutives devraient être nécessaires pour Jean-Philippe Mailhot qui croit être en mesure de finaliser ses oeuvres d'ici le mois d'août prochain.

Thérèse Elliott St-Onge.

Mais pour concrétiser un tel projet, il faut évidemment un artiste capable de réaliser des fresques de cette ampleur. C'est donc à l'artiste aleximontois, Jean-Philippe Mailhot, qu'est revenue cette tâche de réaliser des oeuvres uniques aux couleurs vives.

L'ampleur du défi n'a toutefois pas eu raison de l'artiste qui n'en était pas à ses premières armes en ce qui a trait à la réalisation de fresques. «Ce n'est pas une première pour moi de faire des fresques, mais c'est la première fois que je travaille à en faire en Mauricie. C'était important pour moi de le faire ici. Avec Thérèse, ça fait environ un an et demi qu'on travaille là-dessus et qu'on regarde des photos pour le projet. J'ai d'ailleurs présenté plusieurs esquisses par ordinateur avant d'arriver au résultat final», précise l'artiste.

À la fois historiques et tournées vers l'avenir, les trois fresques peintes par l'artiste aleximontois racontent des histoires bien

distinctes et ont une double mission. «Les fresques ont évidemment une mission historique, mais aussi une mission attractive. On souhaite que les touristes ne soient pas juste de passage, mais qu'ils arrêtent aussi à Saint-Alexis», souligne Mme St-Onge.

Alors que sur la première fresque qui se situe sur le devant de l'établissement, on y retrouve des religieuses Filles de Jésus ayant oeuvré au XIX^e siècle dans le domaine de l'éducation, sur la seconde, c'est plutôt la culture amérindienne, grâce à la représentation de l'amérindien Augustin Magwanedo de la nation abénaquise bien établie à Saint-Alexis-des-Monts, qui est mise de l'avant.

La troisième fresque, quant à elle se veut un message d'espoir pour les générations futures et présente des scènes d'enfants qui interagissent dans leur environnement.

Des dépliants qui seront produits éventuellement permettront notamment aux visiteurs d'en savoir plus sur la signification de

Combo BBQ

95\$

- 2 FILETS MIGNONS DE BŒUF
- 2 FAUX-FILETS DE BŒUF
- 2 BIFTECKS MARINÉS
- 2 PAPILLONS DE PORC
- 2 PQT SOUVLAKI PORC
- 2 TOURNEDOS DE POULET MARINÉ
- 4 BROCHETTES DE POULET MARINÉ
- 4 GROSSES SAUCISSES MAISON

ÉCONOMIE DE PLUS DE 20\$ SUR COMMANDE SEULEMENT (PEUT Y AVOIR DU CONGELÉ)

1411, RUE PRINCIPALE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS BOUCHERIEJCFORTIN.CA
819 535-3114

819-535-3114 OU EN LIGNE SUR BOUCHERIEJCFORTIN.CA

IDS20 ENERGIÉ

COVID-19: IDS Énergie pratique une politique de non-contact avec ses clients. Nous effectuons nos consultations par le web et au téléphone, ou en personne, en respectant la distanciation sociale.

PANNEAUX SOLAIRES ET ENSEMBLES COMPLETS
Panneau solaire 270w + 2x batteries 6v 225AH + contrôleur 30A + filage et quincaillerie = **720\$^{+txs*}**

Consultez tous nos spéciaux : www.ids-energie.com
info@ids-energie.com 819 373.5978 3680 boulevard Thibeau, T-R

*Certaines conditions s'appliquent. Quantités limitées.

INSTITUT FRANCE CHARBONNEAU

Maquillage permanent

- ✓ Lèvres
- ✓ Yeux
- ✓ Sourcils

Microblading

Consultation gratuite
Sur rendez-vous seulement

750, rue Sabourin
Trois-Rivières
819 378-2624

Nous accueillons notre clientèle en toute sécurité dans les normes sanitaires du Gouvernement.

NOTRE VIDÉO
du travail de l'artiste Jean-Philippe Mailhot à voir sur notre application mobile et sur lenouvelliste.ca

› DANS L'OEIL DE NOS PHOTOGRAPHES

Les photographes des six journaux membres de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) se sont donné un défi: s'imposer une thématique chaque semaine, en se détachant de l'actualité. Aujourd'hui, ils vous présentent des photos mettant en vedette des réflexions, d'Ottawa-Gatineau à Saguenay, en passant par Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Sur cette photo de Stéphane Lessard, nous apercevons les oies domestiques, Gary et Gladys, se contempler dans le miroir. Pour découvrir le travail des photographes des autres régions, visitez lenouvelliste.ca ou téléchargez notre application gratuitement.



TRUDEL & TRUDEL
AUDIOPROTHÉSISTES

Prenez soin de votre santé auditive,
venez nous rencontrer!



Marie-Eve Milot, ap. - Dominique Gagné, ap. - Claire Gignac, ap. - Madeleine Trudel, ap.

Trois-Rivières 859, rue St-Pierre Tél. : 819 375.1587	Shawinigan 1778, rue St-Marc Tél. : 819 537.1717	Louiseville 255, rue St-Laurent Tél. : 819 228.8328
--	---	--

PROTHÈSES AUDITIVES

JDHM.CA/POSTES

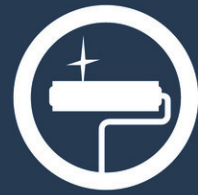
EN VEUX-TU DES EMPLOIS?



TECHNICIEN(NE)S
APRÈS-SINISTRE



CHARPENTIER



PEINTRE
ET PLÂTRIER

Travailler au sein d'une équipe dynamique, faire une réelle différence dans la vie des gens, avoir les deux pieds dans l'action: c'est ce qui vous attend chez nous.

- + SALAIRE CONCURRENTIEL
- + ASSURANCES COLLECTIVES
- + ÉQUIPEMENTS DE POINTE
- + PERSPECTIVES D'AVANCEMENT

JDHM MAURICIE
2315 B, BOUL. THIBEAU, TROIS-RIVIÈRES
1 866 268-8952

JDHM
NETTOYAGE + CONSTRUCTION

éditorial

Directeur général **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Le bon sens frappe un mur

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



À l'heure où le gouvernement de François Legault fait des pieds et des mains pour faire adopter un projet de loi visant à accélérer certains travaux d'infrastructures pour relancer l'économie, le projet de démolition du mur de l'ancienne usine Belgo, le long de la route 153 à Shawinigan, s'embourbe dans des études et des analyses à n'en plus finir. C'en est devenu aussi risible que désespérant.

On peut comprendre l'exaspération du maire Michel Angers et la crainte légitime de tous les automobilistes qui doivent emprunter ce tronçon de la route 153. Cette entrée de la ville, qui offrait jadis une imposante vitrine sur la gloire industrielle de Shawinigan, est devenue un passage dangereux, marqué par ce qu'on appelle avec raison le «mur de la honte».

Le ministère des Transports du Québec nous apprenait récemment qu'une firme de services professionnels allait être mandatée «afin de déterminer les meilleures interventions pour sécuriser la route 153, à la hauteur de l'ancienne usine Belgo». Alors que tout le monde réclame la démolition depuis plusieurs années déjà, le MTQ n'a rien trouvé de plus intelligent à faire que de commander une étude concernant la sécurisation de cette portion de route.

On veut bien comprendre que la configuration de la route à cet endroit est complexe. Que le mur lui-même ajoute des difficultés à une éventuelle démolition parce que ses fondations se confondent sans doute avec l'assise de la route. Que la proximité de la rivière Shawinigan rend les opérations complexes. On veut bien comprendre tout ça. Mais personne au ministère des Transports ne semble réaliser qu'il y a urgence.

Ce n'est plus une question de caprice esthétique ou touristique, comme ça l'a déjà été. Au début des années 2000, alors que les machines à papier de la Belgo fonctionnaient encore, on cherchait des moyens d'améliorer cette entrée de la ville. Le député du temps, Claude Pinard, parlait de ce tronçon de la 153 comme étant un «chemin de colonisation» tellement la route était endommagée et pas du tout

agréable à emprunter.

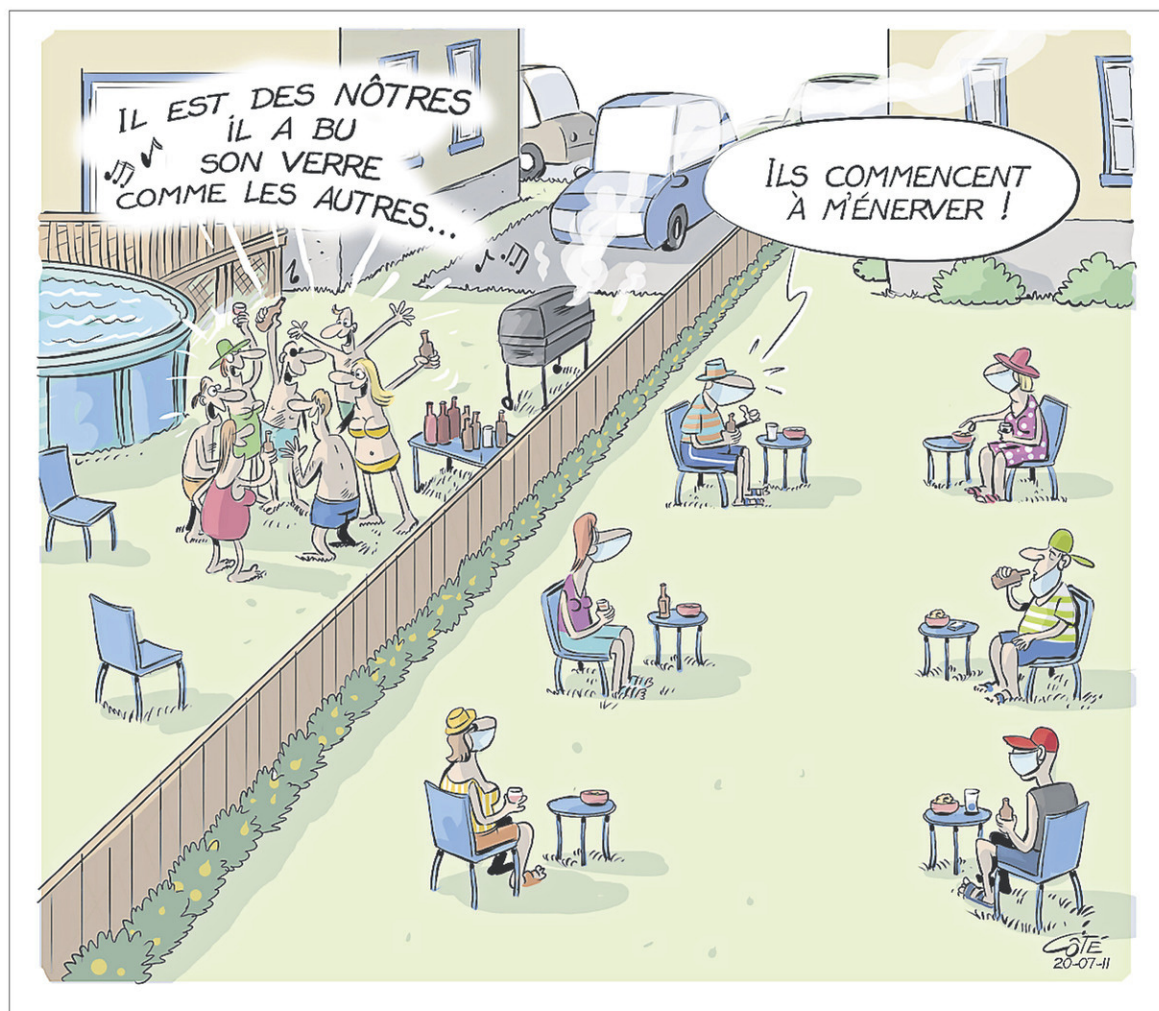
Les élus locaux et le MTQ avaient analysé toutes les options, y compris la déviation de la route et même la construction d'un pont pour qu'elle rejoigne directement le secteur aujourd'hui occupé par Espace Shawinigan, évitant ainsi de longer le mur de la Belgo. Déjà, en 2002, le Plan de transport de la région de la Mauricie mentionnait que la route 153 dans le secteur de Baie-de-Shawinigan comportait des «déficiences de géométrie» et ne répondait plus aux normes de sécurité reconnues par le ministère des Transports.

Qu'est-ce qui a donc tant changé en vingt ans pour qu'on oublie tout ça? La fermeture de la Belgo? Au contraire, la présence d'un mur qui s'effrite la rend certainement encore moins conforme aux normes de sécurité. Et pourtant, en 2002, on semblait encore plus disposé qu'aujourd'hui à refaire cette route, en y consacrant plusieurs millions de dollars.

Aujourd'hui, la direction régionale du MTQ cherche plutôt à avoir une idée des «interventions nécessaires à court et à moyen terme dans ce secteur». Il est bon de rappeler, puisque ça ne semble émouvoir personne au ministère, qu'au moins trois véhicules ont reçu des débris en circulant sur le boulevard Pie-XII et ce, au cours de la dernière année seulement. Il y a bien eu quelques travaux de sécurisation en décembre et en mai derniers, mais pas de geste significatif pour éliminer ce mur dangereux.

Le ministère des Transports et celui de l'Environnement auraient intérêt à se parler davantage pour régler ce dossier rapidement. On semble incapable, actuellement, d'établir un échéancier sérieux pour la démolition. Au printemps dernier, le MTQ disait être en train d'analyser les conclusions et les recommandations d'un rapport préliminaire produit à la suite d'un premier incident survenu à l'automne 2019. Comment se fait-il qu'on en soit encore à lire des rapports et à commander des études?

C'est un mystère qui n'est pas seulement inexplicable. Il est surtout inacceptable.



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«Charité bien ordonnée commence par soi-même.»
— Justin Trudeau

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Les finissants et les «refinissants»

Oui, j'en conviens avec vous: drôle d'expression! Je me confesse: je viens de finir pour une deuxième fois à l'École secondaire le Tremplin de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. La première en 1985 et la deuxième en 2020.

La première fois, j'avais 16 ans et maintenant j'en ai 52. Cette fois-ci, je suis finissant à titre de parent. Depuis déjà un bon nombre d'années, je m'implique au sein du conseil d'établissement du «secret le mieux gardé» de la Commission scolaire – maintenant le Centre des services scolaires du Chemin-du-Roy – soit l'École le Tremplin. Mes trois filles ont été finissantes au cours des dernières années à cette institution scolaire qui, ma foi, vieillit très bien depuis 45 ans.

J'ai eu l'honneur de partager mes sept dernières années à la présidence du conseil d'établissement avec des parents, des enseignants

et enseignantes, du personnel de soutien, des professionnels et des directions d'école résolument motivés à l'avancement de celle-ci pour le mieux-être de nos jeunes.

J'ai vu naître une nouvelle image de marque, l'arrivée de la 6^e année, la salle de spectacles nommée l'Auditorium Denis-Dupont, le Temple de la renommée et ses premiers ambassadeurs et ambassadrices et le nouveau FER de l'école (Fierté, Engagement et Réussite). Plusieurs investissements sont en cours présentement et plusieurs projets à venir viendront transformer notre école rurale. Le sport extérieur, la piscine intérieure et autre seront «revampés».

Avec ma fille Priscille qui termine à titre de finissante cette année, une année disons-le exceptionnelle à cause de la COVID-19, je finis à nouveau moi aussi mes implications. J'en retiens qu'un esprit de solidarité «rurale» nous amène à des réalisations fabuleuses. J'ai côtoyé des gens exceptionnels désireux d'améliorer le mieux-être

de nos jeunes, dans une école à dimension humaine. J'ai aussi renoué avec des amis.

L'École le Tremplin sera maintenant tatouée sur mon cœur pour toujours. N'ayons pas peur de la comparaison. Affirmons-nous! Notre école à dimension humaine est le «secret le mieux gardé». Bonne continuité!

Jean Brouillette
Finissant – Le Tremplin, 1985 et 2020
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web lenouvelliste.ca/opinions votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



CARREFOUR DES LECTEURS

Bien mal avisé l'élu qui menace ses concitoyens

En réaction à la lettre de Michel Angers, maire de Shawinigan, intitulée «Contrôle des insectes piqueurs: une mise au point s'impose», publiée dans notre édition du 4 juillet dernier.

Le 2 juillet dernier, une citoyenne de Shawinigan, Chantal Caron, exprimait son opinion dans le journal *Le Nouvelliste* au sujet de l'administration du programme de «contrôle des insectes piqueurs» dans sa ville. Dans la lettre en question, on sent très bien l'exaspération de cette citoyenne envers le premier magistrat de la Ville.

Le 3 juillet, à la suite de cette lettre d'opinion, le maire Angers a fortement réagi en répliquant aussi par une lettre d'opinion dans laquelle il lui fait des menaces à peine voilées. À trois reprises, il précise qu'il n'acceptera pas qu'on l'accuse, qu'on insinue ou qu'on diffame... Il en rajoute en précisant qu'il «espère que c'est la dernière fois qu'elle le fera.»

Sinon quoi?
Les politiciens sont-ils rendus à ne plus tolérer la critique?

Selon Me Alain-Claude Desforges: «Dans l'affaire juridique Landry *et al.* contre Dumont (2012 QCCS 2769), l'honorable juge Dominique Landry s'exprime ainsi, résumant la situation qui est faite aux hommes politiques ou aux personnes publiques: «La jurisprudence retient en effet qu'une personne qui exerce des activités publiques et politiques doit manifester un niveau de tolérance plus élevé que celui que l'on retrouve habituellement chez les autres citoyens. Il a aussi été retenu que

les politiciens doivent s'attendre à répondre de l'usage qu'ils font des fonds publics.»

Les auteurs Baudouin et Deslauriers se disent d'avis que les personnes publiques, comme les personnages politiques, peuvent s'attendre à être plus attaquées que d'autres et leur mesure de tolérance à l'injure doit, dans leur cas, être plus large.»

De tous les temps, les élus ont été et seront critiqués. C'est cependant la première fois que j'ai connaissance qu'un élu fait des menaces aussi claires à une concitoyenne.

Quand un élu s'aventure dans cette direction, il avance sur une pente glissante. Celle de la tendance vers le totalitarisme, la dictature. Ce qui est très, très mal perçu au Québec. Chose étonnante, alors que plusieurs hommes, au fil des années, ont traité le maire Angers de tous les noms et lui ont prêté toutes les intentions, il n'a pas bronché. Alors que des citoyens masculins de Shawinigan le traitent régulièrement et ouvertement de «menteur pathologique qui ment encore...» sur les réseaux sociaux et autres places publiques, le maire Angers ne réagit toujours pas.

Pourquoi cette réaction aussi forte envers Mme Caron? Sommes-nous revenus aux années 60 où l'Église catholique disait aux femmes quoi dire et ne pas dire? Sommes-nous en Chine, où les citoyens ne peuvent critiquer la gouvernance sous menace de sanctions?

Christiane Bernier
Trois-Rivières



— PHOTO LA PRESSE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Écoutons les scientifiques!

Lettre adressée à la députée de Lavolette-Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, Marie-Louise Tardif.

Madame la députée,

Après deux tentatives par courriel pour vous interpeller au sujet de l'urgence climatique, sans aucune réponse de votre part, je me permets de passer par la presse pour communiquer avec vous.

Je suis un citoyen québécois très inquiet de mon avenir, mais aussi et surtout de l'avenir de mes enfants et petits-enfants, car sous des prétextes divers et variés, on continue d'accélérer en direction du mur des changements climatiques, qui va faire beaucoup plus mal que la crise que nous traversons en ce moment.

Pour la COVID-19 vous semblez

écouter les scientifiques, peu importe les conséquences sur les travailleurs, alors que pour les changements climatiques, le 6 février dernier, il n'était pas question de les écouter.

J'espère que votre position a changé aujourd'hui, car si on ne les écoute pas, si on ne fait pas ces changements de gré, ils vont se faire de force et à ce moment là, il ne sera plus question de sauver l'économie, mais de sauver sa peau.

On voit, aujourd'hui, comment un petit grain de sable peut faire vaciller cette machine qui est tout sauf résiliente. Donc, il faut profiter de cet arrêt pour repenser l'avenir sans croissance, car on n'a pas besoin d'être scientifique pour comprendre qu'une croissance exponentielle ne peut pas durer éternellement,

surtout si celle-ci est intrinsèquement liée à des ressources naturelles non renouvelables.

Il est donc temps que vous commenciez à expliquer aux Québécois l'avenir que notre système économique nous réserve.

Pour la COVID, votre gouvernement a fait une campagne médiatique énorme pour justifier les mesures drastiques. Si on fait la même chose pour les changements climatiques, il n'y a aucune raison que ça ne fonctionne pas.

Nous sommes à un moment où tout est encore possible. L'avenir est sombre, mais si vous ne faites rien, il n'y aura pas d'avenir.

Seriez-vous prête à nous aider?

Lionel Thiebault
Shawinigan

Le vrai visage des Québécois?

Quatre mois après le début de la pandémie, serait-on en train de découvrir le vrai visage des Québécois face aux directives de notre gouvernement qui fait ce qu'il peut pour contenir la propagation de la COVID-19 sur notre territoire? On parle beaucoup ces temps-ci de délinquance. Et pour cause.

Force est de constater qu'une partie de la population demeure justement très délinquante face aux recommandations faites par le directeur national de la Santé publique du Québec. Je pense entre autres à un bon nombre de jeunes qui semblent s'en soustraire, se croyant invincibles face au virus

ravageur. Se disant sans doute que la présente épidémie est une histoire qui ne concerne que les vieux.

Alors, ironiquement, certains d'entre eux profitant encore de la PCU, vont dépenser leur argent dans les bars, libres comme l'air, en oubliant la distanciation physique sur les planchers de danse.

Aujourd'hui encore, je demeure surpris de constater que des commis de nos épiceries à grande surface ne portent pas le masque. J'en ai même vu manipuler des fruits et des légumes, toujours sans masque et parfois sans gants.

Avec la mise en vigueur du nouveau règlement qui obligera les usagers des transports en commun à porter un couvre-visage ou un masque, nous serons peut-être en mesure de voir le vrai visage

des Québécois dans la crise sanitaire que nous traversons. Ce sera le moment de constater *de visu* si une véritable solidarité se créera autour de l'effort de guerre exigé par le gouvernement.

Bien que la majorité des Québécois respectent les consignes de santé publique, c'est encore une fois une minorité d'entre eux qui pourrait semer la pagaille. Une minorité de Québécois arborant un visage insouciant, face à la pandémie qui perdure et dont on annonce pour l'automne une potentielle deuxième vague. Voilà le genre de visage à découvert dont il faut se méfier. Un visage d'indifférence face au danger qui court toujours.

Yvan Giguère
Saguenay

LE MOT JUSTE

Un **cadeau** est un présent destiné à faire plaisir à quelqu'un. *Un cadeau d'anniversaire. Présent.*

...et une **étrenne** est un cadeau donné à l'occasion de Noël et du Nouvel An. *Les étrennes sous le sapin. S'emploie généralement au pluriel.*

VIOLENCE SEXUELLE

Des victimes prennent la parole

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La récente vague de dénonciation d'agressions sexuelles ou de violence sexuelle pousse de nombreuses personnes de la région à utiliser les réseaux sociaux pour témoigner de leurs agressions et pour dénoncer leurs agresseurs. Créée il y a quelques jours seulement, la page Instagram Victims Voices TR a déjà publié quelques dizaines de témoignages reçus de femmes de la région.

«Je me suis fait violer. J'avais 12 ans. C'était à mon camping», a écrit sans retenue une jeune femme.

«Deux ans plus tard, je me chicane avec ma mère, car elle dit que j'ai des comportements sexuels inappropriés. Je lui crie que je me suis fait violer. Elle ne m'a jamais crue.»

D'autres femmes affirment qu'elles ont été victimes de gestes ou paroles très dégradants et humiliants à caractères sexuels après avoir refusé les avances d'hommes rencontrés dans des bars du centre-ville. Certains témoignages dénoncent aussi de jeunes hommes qui sont très insistants avec des demandes sexuelles. Tellement insistants que ces femmes ont alors peur d'être violées.

«Avec aucune invitation, aucun signe, tu te jettes sur moi et tu

commences à me toucher les seins, les fesses. Je te tassais, mais tu étais tellement insistant. Je te disais d'arrêter, mais t'aimais trop ça pour pouvoir te contrôler», témoigne une autre jeune femme.

«Une main sur mon sein, l'autre qui me tenait parce que je me débattais. [...] Jamais tu n'as eu mon consentement.»

Le phénomène de la violence sexuelle sur les campus a aussi été soulevé. «Ça m'a pris vraiment beaucoup de temps pour réaliser que ce que tu m'as fait n'était pas correct et pour réaliser que je n'étais pas en tort. Mais sache que j'y pense trop souvent encore. Moi qui croyais pas qu'il y avait autant d'agressions sur les campus, j'ai compris qu'être à l'université n'empêcherait rien», a écrit une autre femme.

Un autre témoignage rapporte les agissements d'un chauffeur d'autobus de la Régie de transport en commun de la Shawinigan. La femme affirme qu'elle avait «17 ou 18 ans» lorsqu'un soir, alors qu'elle rentrait chez elle et qu'elle était seule dans l'autobus, le chauffeur dans la cinquantaine s'est arrêté pour, a-t-il dit, fumer une cigarette.

«Je me suis alors levée en lui disant que j'allais sortir tout de suite à la place d'attendre parce que j'habitais pas trop loin. Il s'est alors mis derrière moi et s'est mis à me masser les épaules en me demandant pourquoi je parlais tout de suite»,



L'intervenante au CALACS de Trois-Rivières, Marie-Soleil Desrosiers. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

mentionne-t-elle. «Je suis partie vite et par la suite, j'ai toujours eu un malaise en le revoyant.»

Les instigateurs de cette page n'ont pas donné suite à la demande d'entrevue du *Nouvelliste*.

UNE PRISE DE PAROLE LIBÉRATRICE

Prendre la parole sur les médias sociaux pour témoigner d'une

agression est un geste libérateur pour les victimes, mentionne Marie-Soleil Desrosiers, intervenante au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) à Trois-Rivières.

Les intervenantes du CALACS accompagnent notamment les victimes de violence sexuelle tout au long du processus judiciaire. Cette démarche de dénonciation via les réseaux sociaux traduit toutefois un manque de confiance flagrant envers ce système pour traiter les cas d'agressions sexuelles.

«Nous ne sommes pas surprises au CALACS. Il y a des failles dans notre système de justice, dans le processus criminel en particulier. C'est un lourd processus qui est long et difficile. Tout le fardeau de la preuve est sur les épaules de la victime», précise Marie-Soleil Desrosiers qui note que le processus judiciaire dans son ensemble peut prendre jusqu'à 5 ans.

«Les réseaux sociaux sont la voie la plus facile pour certaines personnes. Nous ne sommes pas là au CALACS pour dire aux victimes de ne pas dénoncer sur les réseaux sociaux. On fait le constat que le système judiciaire ne répond pas aux attentes de la population.»

Cette prise de parole sur les réseaux sociaux permet aussi aux victimes de montrer qu'elles sont fortes, malgré les blessures qu'elles ont subies. «C'est une reprise de

pouvoir. Elles ont alors un sentiment de liberté et un poids important est enlevé de sur leurs épaules», explique Marie-Soleil Desrosiers.

Dans sa pratique, l'intervenante au CALACS remarque que les jeunes adultes et les adolescents n'ont pas eu suffisamment d'éducation à la sexualité qui inclut les notions de consentement, d'intimité et de saine séduction, tant intellectuelle que spirituelle. Combinée à un accès plus que facile à de la pornographie basée sur des rapports de domination, cette lacune en éducation sexuelle entraîne une banalisation de certaines pratiques autrefois jugées plus marginales.

Fortement ancrés dans notre société, certains préjugés envers les victimes d'agressions sexuelles sont encore très présents, précise Marie-Soleil Desrosiers. «Il y a pas longtemps, on les responsabilisait parce qu'elles avaient pris un verre ou elles avaient une jupe trop courte ou elles n'avaient pas d'affaires à se promener dans le parc à 2h dans la nuit. Et malheureusement, les propres victimes vont développer ces jugements par rapport à leur vécu», explique l'intervenante au CALACS.

«Ça va les empêcher de porter plainte, car elles sont confuses par rapport à leur propre consentement. Elles se responsabilisent en disant que c'est de leur faute, car elles n'auraient pas dû accepter de prendre un verre ou de souper avec lui.»

Les victimes s'exposent à un libelle diffamatoire

PATRICIA RAINVILLE

prainville@lequotidien.com

Dénoncer une agression sexuelle via les médias sociaux peut avoir de graves conséquences, autant sur la victime que sur le présumé agresseur. Non seulement il n'y aura jamais de condamnation, mais la victime s'expose à une poursuite en diffamation. Selon le criminaliste Me Charles Cantin, la majorité des gens ont encore une mauvaise perception du système de justice. «Plusieurs pensent que les plaignants sont laissés à eux-mêmes, ce qui est faux. Remettre le dossier entre les mains d'un enquêteur, c'est s'assurer que le travail sera fait selon les règles de l'art. Une personne qui décide de dénoncer son agresseur sur Instagram, non seulement elle s'expose au tribunal populaire, mais aussi à un libelle diffamatoire. Au bout du compte, ça peut avoir des conséquences graves», explique Me Cantin, qui pratique le droit criminel depuis une trentaine d'années.

Livrer un témoignage sur sa page Facebook ou dans une story Instagram sur un événement traumatisant vécu n'a rien d'illégal. Le problème, c'est lorsqu'on met un nom sur une accusation. Et si

cette même victime décide, un an ou 20 ans plus tard, de porter plainte officiellement, ces allégations peuvent refaire surface et miner sa crédibilité en cour. Même si ces accusations ont été diffusées via une story, qui ne dure que 24 heures, la technologie étant ce qu'elle, cela n'assure pas qu'elles disparaîtront totalement de la circulation. On n'a qu'à penser aux captures d'écran. «De plus, toutes les personnes qui ont commenté les publications peuvent, elles aussi, faire l'objet d'une poursuite en diffamation. Si je dis qu'un tel m'a agressé et que 15 personnes commentent ensuite, il peut y avoir 16 plaintes au bout de la ligne», ajoute Me Cantin. Notons qu'une poursuite en diffamation peut être intentée, que les allégations soient vraies ou fausses.

«Le tribunal populaire peut donner une satisfaction immédiatement, mais il n'y aura jamais de condamnation et la justice ne sera jamais véritablement faite. Vraiment, je conseille aux gens de mettre ça entre les mains des enquêteurs», ajoute le criminaliste.

Le Progrès a tenté de discuter avec des femmes qui ont dénoncé leur agresseur via Instagram au cours de la dernière semaine, mais elles ont préféré ne pas s'adresser aux médias.



Le criminaliste Me Charles Cantin estime que les conséquences d'une dénonciation via les médias sociaux peuvent avoir des conséquences autant sur la victime que sur le présumé agresseur. — ARCHIVES LE PROGRÈS

VAGUE DE DÉNONCIATIONS

Alex Nevsky présente ses excuses sur Instagram

NICOLAS BOURCIER
nicolas.bourcier@lavoixdelest.ca

L'auteur-compositeur-interprète originaire de Granby Alex Nevsky a fait une sortie vendredi sur son compte Instagram dans laquelle il reconnaît avoir eu des comportements déplacés envers plusieurs femmes.

C'est un courriel de la part de son ex-copine, qui décrivait «la relation abusive dans laquelle elle a passé deux ans», qui lui a ouvert les yeux, dit-il.

«Je découvre comment, par ce que je croyais être de l'amour,



L'auteur-compositeur-interprète originaire de Granby, Alex Nevsky.
—PHOTO FOURNIE

j'ai fait et je fais encore parfois du chantage émotionnel, comment j'ai des attentes irréalistes face à la sexualité dans un couple.

«Je découvre à 34 ans comment certains de mes comportements sont abusifs. Je découvre ce qu'est la coercition sexuelle», affirme-t-il, dans un message divisé en neuf écrans.

Il y indique toutefois avoir reçu ce courriel «comme le plus grand cadeau de toute [s]a vie» et qu'il souhaite maintenant être un allié, notamment en acceptant son rôle de témoin et l'importance de dénoncer les violences à caractère sexuel.

L'ADISQ exclut Dare to Care et Bernard Adamus de ses remises de prix

MONTREAL (PC) — Dans la foulée d'une vague de dénonciations de situations d'abus de pouvoir et de harcèlement sur les réseaux sociaux, qui secoue notamment le milieu de la musique, l'ADISQ a choisi de prendre des mesures, notamment en excluant Dare To Care Records et le chanteur Bernard Adamus de ses remises de prix.

Par communiqué, l'ADISQ précise que «tout travailleur et toute travailleuse et artiste de notre industrie a droit à un environnement de travail sain».

L'organisation a donc choisi de poser «des gestes clairs» afin d'éviter que l'industrie soit entachée par des «agissements répréhensibles» de certains individus.

Ainsi, le conseil d'administration de l'ADISQ a pris de façon unanime la décision «d'exclure l'entreprise Dare To Care Records de son association en raison de faits reprochés à son président et unique actionnaire, Éli Bissonnette, par plusieurs employés et anciens employés».

L'entreprise figure parmi les listes de candidatures dans des catégories industrielles pour le gala de l'ADISQ, mais pour des raisons techniques, son nom ne peut être retiré des listes. Elle ne pourra toutefois récolter de nominations, précise l'ADISQ.

Même situation pour l'artiste Bernard Adamus, qui a publiquement reconnu ses torts après avoir été lui-même la cible d'accusations. Sa candidature se trouve donc exclue de l'ensemble des catégories artistiques des galas.

Le youtubeur Kévin Marquis s'excuse et quitte les réseaux sociaux

Le Soleil

Le youtubeur Kévin Marquis s'ajoute à la liste de personnalités publiques visées par une nouvelle vague de dénonciations contre le harcèlement sexuel.

Il s'est fait connaître grâce aux vidéos Jokes de papa. En 2019, il a produit une autre vidéo virale (Journée relax dans la vie d'un privilégié masculin) dans laquelle

il dénonçait les privilèges masculins et les comportements dont les femmes peuvent être victimes.

En plus de perdre son agence, il a supprimé tous ses réseaux sociaux.

Avant de les supprimer, il a diffusé jeudi un message sur Facebook dans lequel il a voulu présenter ses excuses aux femmes qui ont pu être blessées par ses comportements dans le passé.

Kévin Marquis a déclaré avoir été «égoïste, insistant et impulsif.»

Il a toutefois réfuté les accusations de viol le concernant. «J'ai mis du monde mal à l'aise, mais de là à dire que j'ai déjà violé ou été violent, ça non, c'est pas moi».

Dans sa vidéo de 2019, il avait avoué avoir eu des comportements insistants auprès des femmes quand il était au début de la vingtaine.

En entrevue avec *Le Soleil*, il avait alors confié vouloir faire de la sensibilisation auprès des hommes.

Dans sa vidéo de jeudi, il a de nouveau martelé qu'il souhaitait faire partie de la solution et non pas du problème.

Récemment, plusieurs autres personnalités publiques ont été élaboussées par des allégations d'inconduites sexuelles, notamment l'animatrice Maripier Morin, ainsi que les musiciens Bernard Adamus et David Desrosiers le bassiste de Simple Plan et Yann Perreau.

solde
estival

JUSQU'À

50%

DE RABAIS

sur la collection estivale



MASQUES
RÉUTILISABLES

À PARTIR DE 9.95\$

MAGASINEZ EN LIGNE
roimauriciendeshabits.com

RH

LE ROI MAURICIEN
DES HABITS

1054, rue Champflour
Trois-Rivières, 819 375-9741

VACANCES ESTIVALES

Difficile pour les hôtels de la région

PIERRICK PICHETTE
ppichette@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Malgré leur récente réouverture et l'approche des vacances pour de nombreux travailleurs, l'arc-en-ciel ne rayonne pas nécessairement à l'intérieur des hôtels de la région, qui sont souvent oubliés au profit des campings et des chalets.

Actuellement, quand ils planifient leurs vacances, les Québécois tendent à choisir des établissements en plein air qui leur permettent non seulement de profiter de la nature, mais également de limiter leurs contacts avec autrui.

À titre indicatif, au cours des dernières semaines, la fréquence des visites sur les pages Web de campings québécois a augmenté de 63 % par rapport à l'an dernier. Quant aux chalets, c'est une augmentation de 54 % qui a été constatée. Enfin, les pourvoies reçoivent 11 % plus de visiteurs en ligne qu'à l'été 2019. La seule statistique qui se veut à la baisse est au chapitre des hôtels et motels, qui enregistrent 20 % moins de visiteurs en ligne qu'il y a un an.

«Ces statistiques sur la fréquence de consultation des sites Internet résument parfaitement ce qui se passe à l'heure actuelle. Les plus défavorisés sont les milieux d'hébergement plus conventionnels. Puisque la plupart des gens ont choisi de dépenser de l'argent sur leur patio ou leur cour arrière, ils choisissent principalement de partir pour une escapade de quelques jours, au cours de laquelle ils ne dorment que très rarement à l'hôtel», a mentionné le président de Tourisme Mauricie et directeur du développement et du marketing des hôtels Marineau de Shawinigan, Mattawin et La Tuque, Donald Desrochers.

LA CRAINTE TOUJOURS PRÉSENTE

Le secteur hôtelier a entre autres de la difficulté à se sortir de cette crise en raison de la crainte qu'a générée l'apparition du virus au sein de la population, qui est toujours présente actuellement, et particulièrement dans les milieux d'hébergement.

«On dirait que les Québécois



La perte de la clientèle internationale et l'annulation des activités touristiques estivales ont fait très mal aux hôtels de la région. Certains établissements d'hébergement dressent tout de même un portrait relativement positif de la situation actuelle. C'est le cas de l'auberge Godefroy. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

n'ont pas peur quand ils vont à l'épicerie ou encore au magasin, mais qu'ils se sentent moins en sécurité dans des endroits comme les restaurants ou les hôtels», a spécifié M. Desrochers.

Par contre, cette problématique demeure bien plus présente dans la région métropolitaine qu'à Trois-Rivières, où l'augmentation des cas de COVID-19 a ralenti considérablement au cours des dernières semaines. C'est du moins ce qu'a affirmé Charles Côté, directeur marketing du Groupe Robin, qui détient entre autres le Holiday Inn Express & suites de Trois-Rivières.

«De mes trois hôtels, situés à Vaudreuil, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières, c'est celui situé en Mauricie qui fonctionne le mieux en ce qui a trait au tourisme. On constate que les Trifluviens se sentent plus en sécurité que les personnes qui demeurent dans la région de Montréal», a-t-il indiqué.

Il n'en demeure pas moins que les prévisions de revenus qui avaient été effectuées par les propriétaires au cœur du confinement ont été largement dépassées. Ceux-ci s'attendaient à demeurer fermes bien plus longtemps et à avoir beaucoup plus de

difficulté à attirer des visiteurs.

RÉSERVATIONS À LA DERNIÈRE MINUTE

Par ailleurs, dans la plupart des milieux d'hébergements de la région, que ce soit ceux situés en ville ou en campagne, les réservations se font presque toutes à la dernière minute. Par moment, «les chambres peuvent être presque toutes vides, puis, trois ou quatre jours plus tard, plusieurs dizaines sont réservées», a expliqué Charles Côté.

Sans grande surprise, les fins de semaine, les hôtels constatent un taux d'occupation nettement plus élevé que la semaine. Cette situation est toutefois propice au changement avec l'arrivée des vacances pour de nombreux travailleurs.

QUELQUES MIRACULÉS

Certains établissements d'hébergement dressent tout de même un portrait relativement positif de la situation actuelle. C'est le cas de l'Auberge Godefroy, à Bécancour et de celle du Lac-Saint-Pierre, à Pointe-du-Lac. Celles-ci semblent demeurer attrayantes pour les Québécois malgré le contexte actuel.

«Avec la pandémie, on vit

au jour le jour, mais ça va très bien. Ça dépasse largement nos attentes. Cette situation peut être expliquée par le fait que nous représentons déjà un endroit intéressant pour la clientèle québécoise. Nous n'avions pas concentré nos efforts sur la clientèle internationale», a souligné la vice-présidente et directrice générale de l'Auberge Godefroy, Marie-Ève Boisclair.

En plus de ces deux milieux, les hôtels ayant pu rester ouverts pendant le confinement ainsi que ceux qui ont une vocation corporative passent aussi plus facilement à travers cette crise.

De leur côté, les gîtes ont toujours autant de difficulté à joindre les deux bouts après avoir perdu la totalité de leur clientèle étrangère. Si bien que la propriétaire du gîte du Lac-à-la-Tortue, Jeanne Charbonneau, a tenu à réitérer sa volonté d'obtenir une aide financière du gouvernement.

«En ce moment, on est sur le respirateur artificiel. On aimerait donc que les instances gouvernementales acceptent de couvrir nos frais fixes, qu'il nous est difficile d'assumer en raison d'une baisse notable de l'achalandage», a-t-elle exprimé.

↑ TORONTO
15 713,82
+ 145,18

↑ NEW YORK
25 075,30
+ 369,21

↑ S&P 500
3185,04
+ 32,99

↑ PÉTROLE
\$US 40,55
\$US + 0,93

↓ DOLLAR
cUS 73,56
cUS - 0,21

↑ EURO
\$CAN 1,5367
cCAN + 0,39

TIKTOK, VOUS CONNAISSEZ ?

Elle est critiquée ou adulée, détestée ou encensée. En seulement quatre ans, cette application pour cellulaire a dépassé des géants comme Facebook et Instagram dans le nombre mensuel de téléchargements. Son nom vous est peut-être familier: TikTok. Portrait d'une application en pleine effervescence.

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

Au début de l'année 2020, Gabriel Gagnon n'avait jamais utilisé TikTok. À la fin du mois de janvier, après une période d'hésitation, il décide de publier une première vidéo. On y voit son collègue de travail, Alain, rire de bon cœur. Le succès est instantané ; il récolte rapidement 1,2 million de visionnements pour sa vidéo.

Fier de ce succès, Gabriel commence à produire de plus en plus de vidéos. Il filme ses parents et réalise des sketches humoristiques. « On n'avait tellement rien à faire pendant le confinement ! J'ai commencé à faire de plus en plus de vidéos », explique Gabriel.

À 18 ans, le jeune homme d'Arvida, à Saguenay, compte près de 70 000 abonnés. Ses vidéos ont des centaines de milliers de visionnements.

« C'est une application où tu peux créer. Que tu sois connu ou pas, jeune ou vieux, drôle ou pas, les gens vont liker et tu vas avoir du succès », ajoute-t-il.

FORTE CROISSANCE

Il est fort possible que le nom TikTok vous dise quelque chose. Il s'agit de l'application pour téléphone qui connaît la plus forte croissance en ce moment. Il est probable aussi que vous ne sachiez pas très bien comment TikTok fonctionne.

Le but est simple : partager de courtes vidéos d'une durée maximum d'une minute. Ça peut être des sketches, des défis, de petites histoires ou des réflexions. Les utilisateurs peuvent passer rapidement d'un contenu à l'autre, en un mouvement de pouce. « C'est comme utilisé la télé avec la zappette », résume Nellie Brière, stratège en communication numérique.

La force de TikTok ? Sa

simplicité. En quelques minutes, un utilisateur peut créer une vidéo de grande qualité en utilisant les outils de montage de l'application.

Une explosion géante de Mentos et de Coca-Cola, un furet qui danse, un colibri apprivoisé ou une femme qui change de vêtements au rythme de la musique ; voilà quelques-unes des vidéos les plus populaires sur la plateforme.

L'application a été lancée en 2016 par l'entreprise chinoise ByteDance. En seulement quatre ans, la plateforme a dépassé des géants comme Facebook, YouTube et Instagram, en termes de téléchargements.

« Du côté de Facebook, on doit grincer des dents, explique Nadia Seraiocco, chargée de cours à l'École des médias de l'UQAM et experte en réseaux sociaux. Ça leur a pris 14 ans à construire une audience de plus de 2 milliards de personnes. TikTok est arrivé là en trois ans. »

Près d'un milliard de courtes vidéos sont téléchargées chaque jour sur le réseau social.

POUR LES JEUNES

La moitié des utilisateurs de TikTok ont entre 14 et 25 ans. « La clientèle cible, ce sont les enfants et les adolescents », explique Nellie Brière.

La plupart des adultes n'ont aucune idée de ce qui se passe sur l'application. La conférencière en sait quelque chose : « Quand je rencontre des groupes de parents et d'enfants, je fais jouer certaines chansons populaires sur TikTok. Les jeunes connaissent toutes les paroles et les adultes ne comprennent pas du tout. »

Mais depuis quelques mois, de plus en plus d'adultes débarquent sur la plateforme. « Mon père et ses amis me suivent beaucoup sur TikTok, raconte Gabriel Gagnon. Ils en parlent et m'encouragent. »

Depuis le début du confinement, de plus en plus de parents créent des vidéos avec leurs enfants.

Contrairement à d'autres réseaux sociaux, TikTok permet aux utilisateurs de bouger. « TikTok pousse les gens à faire des activités concrètes, explique Nellie Brière. Si vous voulez participer à un challenge, ça demande énormément d'implication hors plateforme. »

Les jeunes apprennent à filmer, à faire du montage et à réaliser de petits films. Selon M^{me} Brière, cette initiation à la production de contenu donnera un avantage aux jeunes dans le futur.

Des plus en plus de baby-boomers ont commencé à faire des vidéos pour répondre aux jeunes



« C'est une application où tu peux créer. Que tu sois connu ou pas, jeune ou vieux, drôle ou pas, les gens vont liker et tu vas avoir du succès »

— Gabriel Gagnon

qui s'amuse depuis un temps à rire de cette génération.

De nombreux experts dans différents domaines ont aussi commencé à produire des vidéos. L'avocat Chris est un personnage créé par Me Éric Leblanc pour informer les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs. Quel est l'âge légal pour son premier tatouage, pour gérer soi-même ses finances ou pour quitter la maison ? L'avocat répond à toutes ces questions.

Une sexologue québécoise est très populaire sur TikTok depuis quelques mois. Elle donne des conseils en matière de consentement, de première fois, de contraception, etc.

Des politiciens, comme le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, ont aussi adopté la plateforme.

PLATEFORME POLITIQUE

En 2019, TikTok a censuré la vidéo d'une adolescente qui dénonçait les camps d'internement des Ouïgours,

en Chine. La compagnie à l'origine de TikTok ne souhaitait pas voir des contenus politiques apparaître sur la plateforme. Le pari est raté ; TikTok est devenu un endroit de choix pour exprimer ses opinions.

Deux des mot-clés les plus populaires sont liés à la musique populaire coréenne et le hip-hop, deux courants musicaux extrêmement politisés. L'application a notamment servi à retransmettre des images des manifestations contre le racisme aux États-Unis.

En juin, des milliers de jeunes sur TikTok ont réservé des billets pour un rassemblement de campagne du président Donald Trump. L'amphithéâtre était beaucoup moins rempli qu'espéré en raison de ces réservations fantômes.

Mercredi, le président américain a dit vouloir bannir la plateforme des États-Unis, dans un contexte de conflit avec la Chine. Il redoute l'utilisation des données par le gouvernement chinois.

Ce serait le deuxième pays à voter une telle mesure. La semaine dernière, l'Inde a décidé de retirer TikTok à ses citoyens.

50%
de rabais*
sur toute la
collection
printemps/été
en magasin

* À l'exception des accessoires
* Robes à 20%

Nous
habillons les
femmes de
tailles 4 à
20 ans

Caprice De Diamond

5380, boul. des Forges Nord, Trois-Rivières • 819.374.3545

Lundi au vendredi: 10 h à 17 h • Samedi: 10 h à 17 h
Dimanche: FERMÉ

CONSULTATION PUBLIQUE

sur le recours à une application mobile de notification quant à l'exposition au coronavirus

Le gouvernement du Québec évalue la possibilité d'offrir une application mobile pour téléphones intelligents, qui permettrait d'informer les utilisatrices et utilisateurs en cas d'exposition au virus.

Objectifs de l'application :



- Informer, par une notification, les utilisatrices et utilisateurs qui se sont trouvés à proximité d'un individu ayant reçu un résultat positif à la COVID-19.



- Protéger les autres, en cas de résultat positif à la COVID-19, en notifiant de manière anonyme les utilisatrices et utilisateurs rencontrés au cours des 14 jours précédents.

Le scénario à l'étude est celui d'une application GRATUITE, ANONYME, SÉCURITAIRE, CONFIDENTIELLE et SANS GÉOLOCALISATION GPS ou TRAÇAGE.





Il appartiendrait à chaque citoyenne et citoyen de décider de l'installer et de l'utiliser ou non. Il serait également possible à tout moment de désactiver l'application ou de l'effacer complètement.

L'efficacité de cette application dépendra du taux d'adhésion de la population.

Avant d'envisager le recours à cette application, le gouvernement du Québec juge essentiel que les citoyennes et citoyens puissent s'exprimer sur la question.

Cette consultation permettra d'informer et de mesurer l'intérêt de la population pour une telle application et de bien cerner les préoccupations.

**PRENEZ PART À LA CONSULTATION
DÈS AUJOURD'HUI!**

consultation.quebec.ca

Jusqu'au 2 août 2020

Le confinement nous a-t-il fait engraisser ?

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

«La seule chose qui est sûre avec le coronavirus, c'est qu'on va tous sortir du confinement pas mal plus gros.» Quand j'ai vu passer cette boutade aigre-douce sur mes RS il y a quelques mois, je me suis dit que son auteur avait sans doute raison. Après tout, les gyms, piscines et salles d'entraînement n'étaient-ils pas tous fermés ?

Puis j'ai remarqué qu'un nombre étonnamment élevé de gens passaient chaque jour devant chez moi en faisant du jogging. Il me semblait du moins en voir beaucoup, beaucoup plus que d'habitude, mais j'ai balayé ça du revers de la main en me disant 1) que c'était anecdotique et

2) que je ne savais pas, au fond, s'il y avait vraiment plus de joggeurs puisque je ne travaillais pas souvent de la maison avant le confinement. Peut-être y en avait-il toujours eu autant, mais que je ne pouvais juste pas les voir quand je passais mes journées au bureau.

Sauf que là, on commence à avoir des données plus systématiques — certaines ont même été publiées dans la littérature scientifique. Et c'est officiel : il n'est vraiment pas évident que le confinement a été si mauvais pour notre «silhouette collective», si on me prête l'expression. Le portrait qui se dégage de ces chiffres-là est assez complexe, en fait.

Il y en a quelques-uns, certes, qui supportent l'idée que les gens se sont un peu laissés aller pendant le confinement, du moins dans certains pays.

Par exemple, la maison de sondage Gallup, aux États-Unis, a trouvé que le coronavirus avait nui à la pratique du sport pour 38 % des Américains, contre seulement 14 % qui disaient faire plus d'activité physique maintenant (et 48 % pour qui ça n'avait rien changé).

De même, une étude parue fin juin dans les *Annals of Internal Medicine* (AIM) a analysé les données d'une application de comptes de pas ayant plus de 450 000 abonnés, et a trouvé que 30 jours après la déclaration de la pandémie, chacun faisait en moyenne 27 % moins de pas quotidiennement. Les *step counts* étant reconnus comme un indicateur assez fiable de l'activité physique en général, il se peut donc, oui, que le confinement (volontaire ou obligatoire) nous ait collectivement «ramolli».

Mais d'un autre côté, l'effet mesuré dans cette étude (comme les auteurs le disent eux-mêmes) n'indique peut-être pas un recul de la pratique du sport. Si on ne peut plus faire du lèche-vitrine parce que les centres commerciaux sont fermés, si on ne marche plus jusqu'au stationnement ou jusqu'au transport en commun parce qu'on télétravaille, alors on fera moins de pas chaque jour. Mais cela n'implique pas forcément qu'on fait moins d'activité physique qu'avant le confinement, ni qu'on n'a pas remplacé nos sports d'avant par d'autres.

FORTES DIFFÉRENCES

En outre, l'étude des AIM montre également de fortes différences d'un pays à l'autre. Dans des endroits comme la France, les États-Unis et le Royaume-Uni, le nombre quotidien de pas a chuté radicalement, s'approchant des -50 % au plus fort des mesures de distanciation. Mais dans d'autres pays (Taiwan, Corée du Sud, Suède), ça n'a pratiquement rien changé.

C'est aussi, à peu de chose près, un *business as usual* que cette autre étude, menée en Australie, a trouvé : 35 % font plus d'activité physique qu'avant la pandémie, ce qui n'est pas beaucoup moins que les 43 % qui ont réduit leur pratique du sport.

Certes, ceux qui en font «beaucoup moins» (21 %) sont nettement plus nombreux que ceux qui en font «beaucoup plus» (6 %), mais il reste que dans l'ensemble, ce graphique ne montre pas (du tout) le laisser-aller généralisé que l'on craignait pendant le confinement. On parle plutôt d'une sorte de sur-place, ici, ou au pire d'un léger recul.

Et il se peut même que la COVID-19 ait stimulé la pratique du sport en certains endroits. Ce sondage par exemple, mené pour des chercheurs du Trinity College de Dublin, indique que 46 % des Irlandais estiment faire plus d'activité physique qu'avant, contre 28 % qui ont répondu le contraire. (Il y a aussi ceci qui va dans le même sens, mais bon, là je ne suis pas sûr du tout de ce que ça vaut, alors passons.)

Alors comment est-ce possible? Comment le coronavirus peut-il avoir des effets si contrastés selon le pays où l'on se trouve? Pour Angelo Tremblay, chercheur de l'Université Laval qui mène des travaux sur l'activité physique et l'obésité depuis les années 1980, ce portrait éclat n'a rien d'étonnant. En fait, dit-il, «le scientifique est plutôt habitué à ça : selon la méthode et les circonstances propres à chaque pays, les uns vont voir quelque chose, et les autres vont voir autre chose».

Et même à l'intérieur d'un même pays, on doit s'attendre à une grande diversité d'effet. «C'est certain que pour quelqu'un qui va s'entraîner en salle toujours avec les mêmes personnes, ou pour quelqu'un qui aime les sports d'équipe, il y a un incitatif à

faire du sport qui n'était plus là, pour-suit-il. [...] Ce n'est pas tout le monde non plus qui a une motivation intrinsèque à s'entraîner» qui va pousser à remplacer des activités désormais impossibles (au gym, par exemple) par d'autres comme le jogging.

Mais il reste qu'au-delà des fermetures de salles d'entraînement et des interdictions pour les sports d'équipe qu'on a connues, beaucoup de gens se sont retrouvés (parfois contre leur gré) avec beaucoup plus de temps libres qu'avant le confinement. Ça a pu les inciter à se mettre à l'exercice, ou à augmenter leur cadence habituelle — pour tuer le temps, parce qu'ils voulaient le faire, mais leurs horaires habituels ne le permettaient pas, etc.

Alors l'effet du confinement a pu aller dans les deux sens — ou aucun sens du tout. M. Tremblay indique d'ailleurs avoir révisé récemment un article scientifique (à paraître bientôt) sur la pratique du sport en France pendant la pandémie, qui a trouvé justement ça : une partie de la population s'est moins exercée, une autre l'a fait davantage, et une autre a simplement continué ce qu'elle faisait déjà.

«Tout cela me fait penser à une étude qu'on avait fait paraître il y a longtemps, sur l'impact potentiel de l'hérédité sur la pratique d'un exercice vigoureux, se remémore M. Tremblay. On en venait à la conclusion que oui, il y avait probablement un effet génétique. Et sans doute aussi un effet familial : on reproduit ce à quoi on est habitué. Mais il semble y avoir dans nos gènes des marqueurs qui favorisent ou défavorisent la bougeotte. Alors si quelqu'un a des prédispositions dans un sens ou dans un autre, on peut penser qu'une situation comme le confinement va les faire ressortir.»

Et il en va de même pour les pays : selon les caractéristiques économiques et les habitudes culturelles, la pandémie n'aura pas le même effet partout. À suivre, donc...

leQuotidien leProgrès

La Coopérative de solidarité Le Quotidien - Le Progrès publie un média solidement implanté dans la collectivité. Il diffuse quotidiennement une information de proximité sur les grands enjeux de la communauté. Ses contenus multiplateformes contribuent à la vitalité et au développement de la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Vous jouerez un rôle de premier plan pour accompagner nos équipes dans l'évolution du modèle d'affaires du plus important média dans la région, membre de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i).

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats pour agir à titre de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous la supervision du conseil d'administration et animé par votre passion de l'information, vous aurez le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre la planification stratégique et budgétaire de notre média.

Appuyé par une équipe de coopérateurs dédiés à la mission de leur quotidien, vous ferez preuve d'un leadership mobilisateur afin de les accompagner dans l'évolution de leur rôle et de l'organisation. Sensible à l'efficacité opérationnelle, vous agirez avec agilité et doigté dans vos communications et rétroactions.

L'information de proximité de qualité étant au cœur de vos priorités, vous vous assurerez que les contenus diffusés respectent les règles d'éthique les plus rigoureuses.

En tant qu'acteur de la vie communautaire de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, vous développerez et cultiverez des relations d'affaires auprès des partenaires du milieu. Vous serez par ailleurs l'interlocuteur principal de votre coopérative au sein du groupe de direction de la Coopérative nationale de l'information indépendante. Pour exceller dans cette fonction, vous possédez le profil suivant :

- Formation universitaire de niveau de maîtrise dans un domaine connexe au poste ou combinaison scolarité-expérience pertinente.
- Dix années d'expérience en gestion.
- Connaissance du secteur des communications et de l'information, compréhension des enjeux et maîtrise des défis du virage numérique.
- Capacité à entretenir des liens avec la communauté (partenaires d'affaires, entreprises, municipalités, organismes variés, etc.).
- Excellente maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Bonne connaissance de la langue anglaise à l'oral et à l'écrit.

Notre entreprise offre une rémunération stimulante et concurrentielle. Votre lieu de travail sera situé dans la ville de Saguenay (Chicoutimi).

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 17 juillet 2020, 16 h à ltardif@cn2i.ca

*L'emploi du masculin vise essentiellement à alléger le texte.
Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi.*

Secrétaire administrative

- Le titulaire du poste sera responsable d'assurer différentes tâches en lien avec l'expédition et la réception de marchandise.
- Réception des appels courriels et faire la saisie des données.
- Formation pertinente ou expérience en lien avec le poste.
- Anglais requis.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae :
nancybeauchesne@guil.biz

Maurice Guillemette Inc.

3635, boul. Port-Royal, Saint-Grégoire, Ville de Bécancour
819-233-2354 • mauriceguillemeteinc@guil.biz

TENUE DES LIVRES COMMERCE AU DÉTAIL À LOUISEVILLE

Nous sommes à la recherche d'une personne d'expérience pour faire la tenue des livres à notre bureau pour 1 journée par semaine, environ de 6 à 8 heures à 30 \$/heure. La personne devra avoir de l'expérience avec Acomba

- Comptes payables et recevables
- Rapport de taxes TPS et TVQ
- DAS (déduction à la source)
- Conciliation bancaire
- Acompte provisionnel
- Relevé d'emploi
- Chèque de paie employé

**Prière d'envoyer vos coordonnées et votre curriculum vitae avant le 18 juillet 2020 à l'adresse courriel suivante :
jgagnon@lenouveliste.qc.ca**

Joins-toi au Bureau numérique !

Les Coopératives d'information *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *Le Quotidien*, *Le Soleil* sont des médias solidement implantés dans leur collectivité respective et diffusent au quotidien une information de proximité sur les grands enjeux des communautés qu'ils desservent. Nos contenus multiplateformes contribuent à la vitalité et au développement des régions du Québec.

Le contexte de la Covid-19 nous a amené à devancer le déploiement de notre modèle numérique. Vous jouerez un rôle de premier plan dans cette aventure aux côtés de vos nouveaux collègues de travail.

➤ Fais parvenir ta candidature à Linda Tardif au ltardif@cn2i.ca.

SPÉCIALISTE GESTION DE COMMUNAUTÉS

Les réseaux sociaux n'ont pas de secret pour toi? Tu es toujours parmi les premiers à télécharger l'app du prochain réseau social à faire le *hype*?

Tu as le flair pour toujours savoir quoi publier, sur quelle plateforme, en employant le bon ton afin que ton message soit entendu?

Tu sais animer une communauté, mettre en valeur le contenu publié et anticiper l'engouement qu'un post pourrait susciter?

Tu as une diplomatie inébranlable et tu manies le *hashtag* avec maestria?

Viens user de ton art au sein du Bureau numérique des Coops de l'information.

Les détails : <https://tinyurl.com/cn2iGestionnaireCommunautes>

DESIGNER VISUEL MULTIMÉDIAS

Tu es à l'affût des tendances en design, en présentation visuelle et en graphisme numérique?

Pour toi, sans un beau contenant, pas question de t'attarder au contenu?

L'ergonomie, la disposition des éléments visuels, la facilité à repérer les informations, l'intuitivité et la beauté sont essentiels à tes yeux afin d'offrir une expérience utilisateur de qualité?

Pour toi, le *wow effect* n'est pas un idéal, mais un incontournable?

Mets ton œil et ta créativité au service du Bureau numérique des Coops de l'information.

Les détails : <https://tinyurl.com/cn2iDesignerVisuel>

ÉDITEUR VIDÉO

Les plateformes de diffusion de vidéo regorgent de perles (et de clips douteux!) et attirent des milliers de curieux.

Il faut parfois subir bon nombre de vidéos de piètre facture et à la pertinence discutable avant de tomber sur du contenu de qualité.

À titre d'éditeur vidéo au sein du Bureau numérique de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i), tu auras à repérer les vidéos qui font le *buzz*, les éditer et les adapter afin de les diffuser sur nos propres plateformes.

Tu auras aussi à mener des projets de production vidéo pour le compte des différents services du seul groupe de presse coopératif au Canada.

Les détails : <https://tinyurl.com/cn2iEditeurVideo>

STRATÈGE ACQUISITION D'AUDIENCES

Attirer l'attention des internautes entre deux vidéos de chat, les pleurs du petit dernier et le poids du quotidien n'est pas chose facile.

Entre toutes ces sources de bruit, faire entendre la voix de l'information n'est pas toujours simple. Mais en sachant utiliser le bon canal de communication selon le public visé, en modulant le message afin d'être vu, lu et entendu ainsi qu'en redoublant d'effort et de créativité, il est possible, plus que jamais, de rejoindre et faire croître son auditoire.

À titre de Stratège acquisition d'audiences, il te faudra user de tous les outils numériques disponibles, de tous les canaux de communication à ta disposition, afin de rejoindre les gens là où ils sont, d'entamer avec eux une conversation qui les fera rejoindre notre communauté, de les faire monter dans le bateau de l'information de proximité.

Les détails : <https://tinyurl.com/cn2iAcquisitionAudiences>



Le futur de la lutte contre les feux de forêt

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

Pompiers avec des casques 3D, drones, intelligence artificielle : les nouvelles idées pour combattre les feux de forêt pullulent depuis quelques années. IncurSION dans le futur de la lutte contre les incendies.

Imaginez un centre de crise contre les incendies en forêt dans dix ans. Des gestionnaires sont autour d'une table. Ils portent tous un casque de réalité augmentée sur la tête. Ils ont accès aux prévisions météorologiques, à la position des pompiers et des avions, au relief du terrain et à la température du brasier, tout ça en temps réel, grâce à leur casque.

Voilà le projet qu'a mis sur pied Marc Pavreau, un ancien étudiant en informatique de l'Université de Québec à Rimouski.

« Avec les catastrophes naturelles qui se sont amplifiées au cours des dernières années, on a voulu créer une technologie pour aider les intervenants dans la lutte », explique le chercheur.

Les pompiers sur le terrain pourraient aussi porter des casques qui leur indiqueraient la direction à prendre, les zones à prioriser, les actions à poser. Cette technologie permettrait de réagir mieux et plus vite aux situations. « L'idée est de pouvoir intégrer n'importe quel type de données », affirme Marc Pavreau. Pour l'instant, le projet est en développement. L'informaticien est à la recherche de partenaires pour l'amener plus loin.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Chaque année, les organisations qui luttent contre les feux récoltent un grand nombre de données sur les incendies : leur taille, le relief du terrain, le type d'arbres, le vent et le taux d'humidité, pour ne nommer que ceux-là.

Il est très difficile de prévoir le comportement des incendies avec ces données. Leur nombre et leur complexité rendent la tâche titanesque.

Mais peut-être pas pour longtemps. Des chercheurs au Canada planchent sur des programmes d'intelligence artificielle qui permettraient de mieux connaître les feux.

C'est sur ce genre de projet que travaille Marc-André Parisien, chercheur scientifique au Centre de foresterie de Ressources naturelles Canada.

« L'intelligence artificielle est conçue pour identifier les conditions et les situations d'éclosion d'un feu. On peut vraiment

prédire plein de choses », explique M. Parisien.

La direction du feu et son évolution dans le temps peuvent ainsi être calculées.

La technologie peut aussi être utilisée pour coordonner les interventions sur le terrain. Il est possible de savoir quelles zones prioriser et à quel moment.

Pour l'instant, les outils sont surtout utilisés pour faire des prédictions à long terme. Dans les prochaines années, il se pourrait que l'intelligence artificielle soit intégrée dans la lutte directe contre les incendies.

« Mais l'humain ne sera jamais remplacé, assure M. Parisien. Il y a des gens qui travaillent depuis 30 ans pour combattre des feux. Il n'y a pas un modèle mathématique qui peut remplacer ça. »

DRONES

Un groupe de recherche de l'Université Concordia travaille depuis 2013 sur des drones capables de détecter plus rapidement les feux que les satellites. « L'idée serait d'avoir des drones qui survolent la forêt 24 heures sur 24, sept jours sur sept, explique Youmin Zhang, ingénieur aérospatial à l'Université Concordia. Les drones pourraient détecter la fumée et prévenir directement la SOPFEU. »

Ces drones sont équipés de caméras infrarouges leur permettant de détecter facilement les zones chaudes. Des senseurs placés sur l'engin enregistrent un grand nombre de données, lesquelles peuvent être utiles aux pompiers durant la lutte. Ces informations pourraient prévoir la direction du brasier et son intensité dans le temps.

Pour l'heure, les drones doivent être contrôlés par un pilote au sol. À terme, le but est de les rendre complètement autonomes.

M. Zhang travaille aussi à l'élaboration de drones plus gros, qui pourraient être utilisés comme avions-citernes. Cette innovation permettrait de réduire les risques courus par les pilotes.

Ces changements dans la lutte aux incendies pourraient arriver dans un horizon de cinq à dix ans, estime M. Zhang.

Les CONSEILS sont GRATUITS! DEPUIS +50 ANS!

Valable jusqu'au 31 juillet ou épuisement des stocks. **FERMÉ LE DIMANCHE**

LIVRAISON à domicile toujours disponible!

Où les conseils sont gratuits!

www.boutiquedelabalayeuse.com

Aspirateur central

Modèle DV60



- Informez vous sur le système de boyau rétractable Rétraflex



Spécial **299⁹⁹\$**
Rég.: 550\$

Rabais de **250\$**

MATÉRIEL D'INSTALLATION ET ACCESSOIRES EN SUS

Caractéristiques :

- Puissant moteur de 606 Airwatts
- Très silencieux 64 décibels

Garantie limitée de 10 ans en magasin

C'est la grande vente Quartz Exclusive



Modèle VCYQUARTZA2

Spécial **829⁹⁵\$**
Rég.: 979,95\$

Rabais de **150\$**

Inclus boyau de 35' avec interrupteur et accessoires.

Caractéristiques:

- Puissant moteur de 659 Airwatts.
- Très silencieux

Garantie limitée de 25 ans en magasin

BBQ Broil King

Modèle 814154 (GEM 320)

Spécial **369⁹⁹\$**
Rég.: 420\$

RABAIS DE **50\$**

DE PLUS OBTENEZ L'ASSEMBLAGE GRATUIT.

Autres modèles en magasin à partir de 149,99\$



Vaste choix en magasin plus de 20 modèles différents.

ET N'OUBLIEZ PAS, CHEZ NOUS, LES CONSEILS SONT GRATUITS!



JURA



BRAUN



NAPOLÉON



ROWENTA



BROIL KING



VICTORINOX

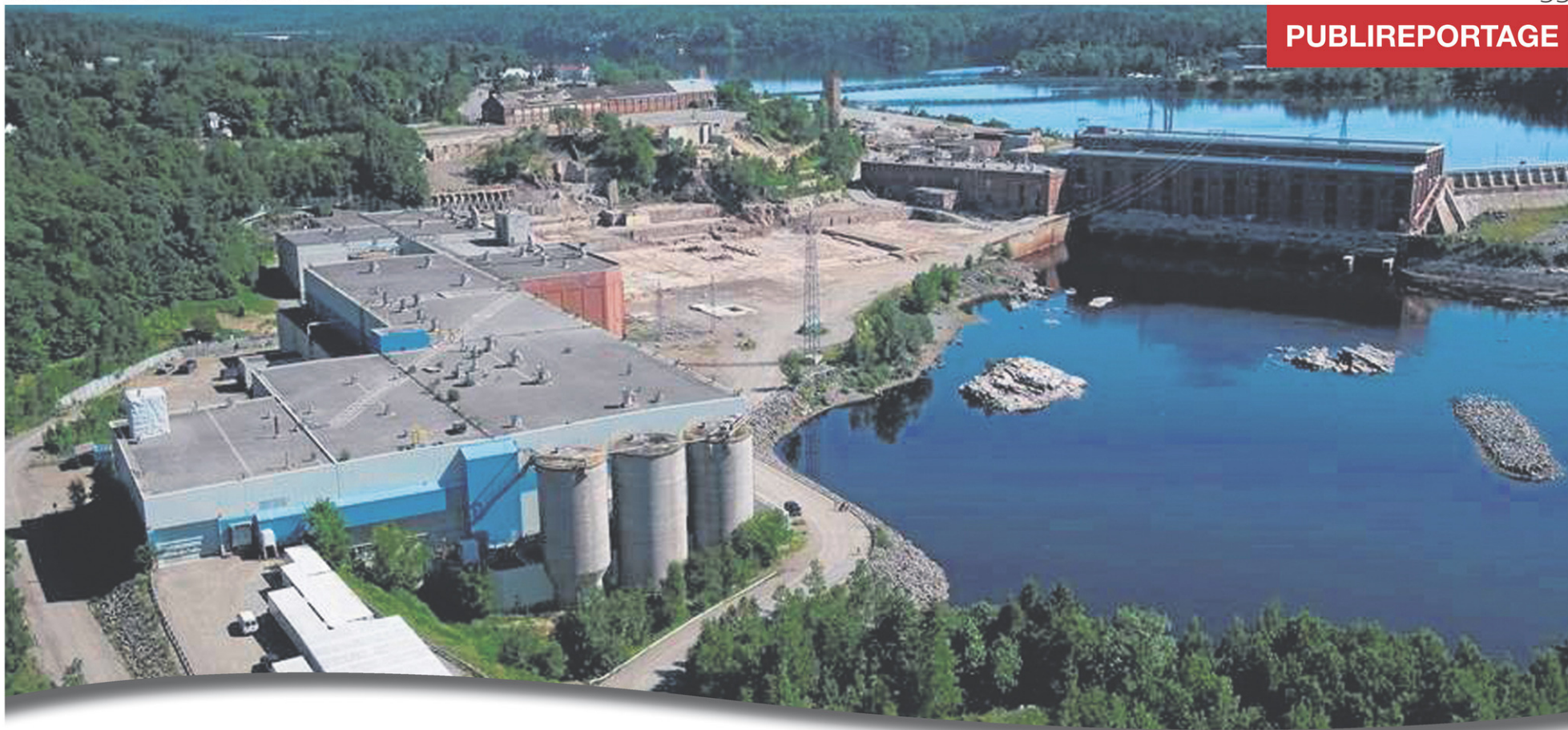
BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE

4130, boul. des Forges,
Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)

819-374-6890



Chaque année, les organisations qui luttent contre les feux récoltent un grand nombre de données sur les incendies. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Nemaska doit dire non à la vente de ses actifs

Nemaska Lithium, NMX à la bourse de Toronto, est depuis décembre 2019, sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). À la suite des dépassements de coûts importants, Nemaska doit procéder à une restructuration financière afin de favoriser de meilleures conditions d'investissements. Nemaska n'est pas en faillite mais en restructuration. Le 10 juillet 2020, des offres qualifiées de repreneurs seront déposées au conseil d'administration de Nemaska. Certaines offres seront pour l'achat des actifs et d'autres pour la relance de Nemaska Lithium. Assisterons-nous de nouveau à la perte de contrôle au démantèlement d'une richesse nationale de niveau mondial ?

Assise sur le plus grand gisement de lithium au monde, la mine Whabouchi située à la Baie James au Québec et l'usine de raffinage par procédé électrochimique de Shawinigan produisent un sel de lithium de grande qualité, essentiel à la fabrication des batteries des voitures électriques performantes de demain. Le gouvernement du premier ministre François Legault vise au développement économique du Québec par son ambitieux *Plan d'électrification du Québec*. Ce *Plan* inclut un projet de batteries fabriquées au Québec.

Dans ce contexte, il est inconcevable que Nemaska vende ses actifs plutôt que restructurer son financement et accroître le capital. Cette entreprise constitue une contribution essentielle non seulement au développement économique du Québec et du Canada, mais aussi à la promotion de la qualité de l'environnement par le transport hydroélectrique. Investissement Québec est un partenaire important de Nemaska à la suite à un investissement de 80 millions \$. La vente des actifs ferait perdre cet investissement public et ceux de 25 000 actionnaires qui ont investi leurs économies, et parfois leurs fonds de pension, dans ce projet d'avenir. Soyons clair : la vente de Nemaska à un tiers ferait perdre le Québec sur deux tableaux : par la perte des 80 millions \$ investis par Investissement Québec, et en laissant tomber les dizaines de milliers d'investisseurs québécois qui y ont injecté des dizaines de millions \$ en croyant à notre économie nationale.

Les engagements publics sont pourtant formels. Le ministre Pierre Fitzgibbon déclarait au journal *Le Nouvelliste* le 19 octobre 2019 : « Nemaska, on va la sauver ». Ces déclarations et celles du conseil d'administration de Nemaska brossaient un tableau très positif sur l'importance d'investir au Québec dans nos richesses naturelles et en utilisant nos forces

hydrauliques pour la transformation du spodumène en sels de grande pureté pour le marché mondial. 25 000 Québécois et Canadiens ont cru à cette vision et ont investi dans la future économie verte du Québec. Comment ce magnifique projet peut-il aujourd'hui être menacé d'une vente de ses actifs ? Nemaska n'est pas en faillite et possède une liquidité de plus de 50 millions \$. La valeur nette actualisée de Nemaska est de 3,1 milliards \$. La valeur de ses actifs est très importante : les brevets, tous les permis, la capacité de production pour 33 ans, l'usine qui a prouvé sa capacité de produire des sels de lithium de grande qualité, les bâtiments et finalement les installations, les équipements et l'expertise accumulée. Les actifs dépassent les passifs d'environ 200 millions \$. Comment peut-il être concevable que Nemaska ne poursuive pas son développement grâce à l'appui des fonds privés et publics ?

Le *Regroupement des actionnaires de Nemaska* (RAN) représente 2 600 actionnaires et 140 millions d'actions NMX sur la bourse de Toronto. Le RAN demande à Nemaska, au gouvernement du Québec et à Investissement Québec de relancer et de permettre le retour de cette compagnie sur la bourse de Toronto (NMX sur TSX). Restructurée et recapitalisée d'environ 1 milliard \$, Nemaska pourra devenir un projet-phare d'un développement économique durable favorable à la qualité de l'environnement.

Le Québec et Nemaska se trouvent à la croisée des chemins et doivent faire le bon choix stratégique pour l'avenir de Nemaska. Le maintien de Nemaska sur la bourse de Toronto permettra de garder notre capacité d'attirer des capitaux étrangers, d'encourager les Québécois et les Canadiens à investir dans le développement économique par l'achat d'actions dans nos entreprises. Il faut briser le cycle des promesses brisées qui incitent à investir chez nous puis laisser tomber les actionnaires à la suite des premières difficultés financières. Une société se bâtit sur la confiance et la transparence.

Article promotionnel pour le *Regroupement des actionnaires de Nemaska*
Alain Clavet, président du conseil d'administration
Courriel : nmxinvestorsgroup@gmail.com
Site Web au : <http://www.nmx.zone/>
(905) 367-8419
Facebook : **Nemaska Lithium Investors Group**

GRANDES-PILES

Le Village du bûcheron, plus accessible... et gourmand

MATTHIEU MAX-GESSLER,
JOURNALISTE POUR L'INITIATIVE
DE JOURNALISME LOCAL

Le Nouvelliste
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

GRANDES-PILES — Le Village du bûcheron de Grandes-Piles est désormais plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Le musée a également ouvert cette semaine un restaurant, la Cookerie, où il sera possible de dîner et

de souper.

L'accès aux bâtiments a été repensé, de même que l'aménagement des salles de bain, afin de permettre aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant de profiter de la visite des lieux.

«L'accès à plusieurs bâtiments était très problématique, alors on a aménagé des rampes d'accès conformes partout. On avait aussi des bouts de chemin en gravier, en terre et en sable : on a mis de la



Le Musée du Bûcheron de Grandes-Piles a procédé à plusieurs aménagements afin de permettre aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant de profiter de la visite des lieux. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Pierre compacte dans tous les sentiers, tout en respectant le cachet de l'endroit. Maintenant, c'est carrossable partout en fauteuil roulant», explique Jean-Baptiste Prudhomme, directeur du Village du bûcheron.

Ces aménagements ont nécessité d'importants investissements, mais le musée a bénéficié d'un coup de pouce de l'organisme Keroule, qui soutient les lieux touristiques qui souhaitent améliorer l'accès à leurs installations pour les personnes à mobilité réduite.

UN NOUVEAU RESTAURANT

Le Village du bûcheron innove également avec l'ouverture d'un restaurant baptisé la Cookerie, en hommage au nom donné à la cuisine dans les camps de bûcherons d'antan. Le restaurant de style bistro sert des salades, des hamburgers végé, le «hot-dog du foreman»

et des planches de dégustation de fromage et de charcuterie, ainsi que du vin. Le restaurant a été aménagé dans la salle de réception du musée.

«On essaie de mettre en valeur des produits du terroir, comme la truite de Saint-Alexis-des-Monts. Notre "cook", Catherine Marcotte, travaille très fort pour faire un beau menu», ajoute le directeur du Village du bûcheron.

L'intention derrière l'ouverture de ce restaurant est de tenter d'attirer davantage de visiteurs de la région, alors que le Village reçoit habituellement bien plus de personnes venant de l'extérieur de la province que de l'intérieur. Or, en raison de la pandémie, il n'est pour le moment pas possible de compter sur cette clientèle pour faire marcher le musée. Ce dernier est ouvert depuis mercredi, mais a accueilli pour le moment très peu de personnes.

«En temps normal, on peut recevoir 60 personnes, des fois 80 ou 100 en une journée. Aujourd'hui, j'en ai reçu 12 en avant-midi et je doute d'en avoir cet après-midi. Mais les gens réservent pour souper», se console M. Prud'homme.

Malgré les restrictions qu'entraînent les normes sanitaires, les visites guidées auront toujours lieu cet été. Le nombre de personnes par groupe est toutefois réduit de moitié, passant de 40 à 20.

Une terrasse a également été aménagée, pour permettre aux visiteurs de manger à l'extérieur de la Cookerie. Les tables ont été installées de manière à respecter la distanciation entre les clients, assure M. Prud'homme.

MUSIQUE AU MENU

Une troisième nouveauté pour cette année au Village du bûcheron, l'ajout d'une trame sonore que l'on peut entendre dans le musée et au restaurant. Réalisée avec le soutien du Fonds étonnant de Tourisme Mauricie, cette trame permettra aux visiteurs d'entendre des artistes de la région.

«On voulait mettre en valeur des artistes de chez nous ou des chansons qui parlent de chez nous. Des affaires d'époque, mais aussi actuelles», explique M. Prud'homme.

Des artistes ayant participé à cette trame viendront également mettre de l'ambiance sur place, les jeudis soirs, avec des prestations musicales.

L'accès au Village du bûcheron coûte 13,95 \$ par adulte, taxes exclues. Les aînés, étudiants et enfants bénéficient de tarifs réduits.

Pour plus d'informations sur le Village du bûcheron, il est possible de consulter son site web (<https://villagedubucheron.com/>) ou sa page Facebook (<https://www.facebook.com/villagedubucheron/>). Le menu de la Cookerie est indiqué sur sa page Facebook (<https://www.facebook.com/La-Cookerie-du-Village-du-B%C3%BBcheron-102740044616306/>).

Des nouvelles de Shawinigan

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

ET LES ÉTATS FINANCIERS?

Le conseil municipal de Shawinigan n'a toujours pas adopté ses états financiers 2019, une situation pour le moins inhabituelle à cette période de l'année.

Bien sûr, la crise sanitaire peut apporter une partie d'explication, mais le maire, Michel Angers, souligne qu'un autre facteur important doit être pris en considération.

«Les vérificateurs de la commission municipale nous ont demandé

beaucoup de temps», indique-t-il. «Le service (des finances) a travaillé très fort. J'espère bien que nos états financiers seront adoptés à la séance du mois d'août.» Rappelons qu'en janvier, la Commission municipale du Québec avait annoncé que Shawinigan deviendrait la première ville de moins de 100 000 habitants à subir un mandat de vérification.

CENTRE DES ARTS

Le projet de réfection ou de déménagement du Centre des arts demeure en analyse à la Ville de Shawinigan. Au printemps, le comité exécutif a adopté une résolution

pour autoriser Dany Dontigny, responsable de la division immeubles, à présenter une demande dans le cadre du programme d'aide financière aux immobilisations des infrastructures culturelles.

«Nous cherchons à obtenir une aide financière pour réaliser une étude afin de voir l'état du bâtiment», précise Yves Vincent, directeur général de la Ville. «Après 50 ans, le Centre des arts pourrait avoir besoin d'une rénovation. Est-ce que ça peut aller encore plus loin? On ne le sait pas encore.»

Plus de nouvelles sur notre application et lenouvelliste.ca.



Tous les *polos* et toutes les *chemises* à manches courtes

50%
Petit à 4 XL

Capris,
bermudas et
pantalons

30%
et plus



1471, 47^e Rue
Shawinigan
819.539.9188



UNIS: les conservateurs réclament une enquête criminelle

OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur réclame une enquête criminelle concernant la décision du gouvernement libéral de demander à l'organisation UNIS de gérer un programme de 900 millions \$ à l'intention d'étudiants bénévoles.

Ils ont lancé cet appel après qu'on eut appris que le groupe a versé des centaines de milliers de dollars à des membres de la famille du premier ministre Justin Trudeau.

M. Trudeau est déjà visé par une enquête du commissaire à l'éthique pour un possible conflit d'intérêts en lien avec ce contrat, puisque les liens de longue date de sa famille avec UNIS sont bien connus.

Cette enquête a toutefois débuté avant qu'on apprenne que la mère du premier ministre, son frère et sa femme ont jadis été rémunérés par UNIS. Les conservateurs estiment qu'il s'agit maintenant d'un crime potentiel.

Les conservateurs indiquent qu'ils enverront vendredi une lettre à la police pour vérifier si la portion du Code criminel qui concerne la fraude gouvernementale s'applique dans cette affaire.

M. Trudeau répète que la fonction publique non partisane a recommandé de confier la gestion du programme à UNIS, mais il admet qu'il ne s'est pas récusé quand son cabinet a accepté l'entente.

On a demandé vendredi à deux ministres libéraux, Navdeep Bains et Anita Anand, ce qu'ils savaient des liens entre UNIS et la famille Trudeau, et s'ils estimaient que le premier ministre aurait dû se récuser de l'octroi du contrat à UNIS.

Ils ont évité de répondre directement. «Nous collaborons étroitement avec les fonctionnaires non

partisans et ils nous ont fourni des recommandations très claires et nous les avons suivies», a déclaré M. Bains.

L'affaire éclabousse aussi maintenant le ministre des Finances Bill Morneau. Une de ses filles a déjà pris la parole lors d'événement d'UNIS, même si elle n'a pas été rémunérée. Une autre est actuellement une employée contractuelle du département des voyages de l'organisation, a confirmé le bureau du ministre. «Il n'y a absolument aucun lien entre son emploi et le travail qu'UNIS fait avec le gouvernement du Canada», a assuré dans un courriel la porte-parole de M. Morneau, Maeva Proteau.

Son cabinet n'a pas immédiatement répondu à une question quant à savoir si M. Morneau a participé à la décision d'octroyer le contrat à UNIS.

Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, a affirmé tard jeudi que M. Trudeau devrait se retirer provisoirement de ses fonctions et confier les commandes de l'État à la vice-première ministre Chrystia Freeland.

Les conservateurs n'ont pas appuyé cette demande, laissant entendre que c'était au caucus libéral de se regarder dans le miroir et de décider ce qui devra arriver.

Les ministres libéraux doivent également révéler ce qu'ils savent, et quand ils l'ont appris, a avancé le porte-parole conservateur en matière d'éthique, Michael Barrett.

Les conservateurs n'ont toutefois pas l'intention de profiter du scandale pour renverser le gouvernement minoritaire.

«Nous cherchons à obtenir la vérité et l'imputabilité», a indiqué M. Barrett.

Le chef du NPD, Jagmeet Singh, a déclaré par communiqué que le premier ministre, son cabinet et son conseil des ministres doivent coopérer pleinement avec le commissaire à l'éthique et doivent renoncer à la confidentialité du gouvernement afin que le commissaire puisse vraiment aller au fond des choses.

«Les Canadiennes et Canadiens méritent de connaître la vérité et doivent savoir que cela ne se reproduira plus», a ajouté M. Singh.

Avis d'entrée en vigueur

Conformément aux articles 361 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors de séances que son Conseil a tenues :

- le 19 mai 2020, le Règlement autorisant le remplacement du ponceau du chemin du Lac-des-Pins et décrétant un emprunt à cette fin de 520 000,00 \$ (2020, chapitre 73) lequel a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec le 22 juin 2020;
- le 7 juillet 2020, les règlements suivants :
 - Règlement modifiant le Règlement sur l'utilisation de l'eau (2019, chapitre 61) afin de permettre l'utilisation de jeu d'eau pour un camp de jour ou un service de garde (2020, chapitre 97);
 - Règlement modifiant le Règlement sur les aires écologiques, les espaces verts, les parcs, les parcs-écoles et les zones de conservation naturelles (2019, chapitre 10) afin d'encadrer les rampes de mise à l'eau (2020, chapitre 104);
 - Règlement modifiant le Règlement établissant un mode de tarification relié à l'utilisation des installations de l'aéroport et à la vente de carburant (2020, chapitre 30) afin de modifier certaines remises sur les achats de carburant (2020, chapitre 109);
- le 9 juillet 2020, le Règlement visant à revoir la mise en place du plan de déconfinement et d'attractivité au centre-ville pour la saison estivale 2020 et les interdictions de virage à droite sur la rue Saint-François-Xavier et sur le boulevard Saint-Maurice (2020, chapitre 99).

Ces règlements sont maintenant en vigueur et actuellement déposés dans les archives du Conseil, au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Trois-Rivières, ce 11 juillet 2020.
M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière



LES EXPULSIONS REDEVIENT PERMISES

Le 7 juillet, la ministre de l'Habitation a annoncé qu'il redevenait possible d'exécuter un jugement d'expulsion. Rappelons que le 17 mars, un arrêté ministériel suspendait l'exécution de tout jugement ordonnant la reprise d'un logement, l'expulsion ou l'éviction.

Il est désormais possible d'exécuter un jugement ordonnant l'expulsion si celui-ci a été rendu avant le 1^{er} mars. Sans qu'il y ait d'explication, il faudra toutefois attendre au 20 juillet pour les décisions rendues depuis le 1^{er} mars. Selon un sondage réalisé en juin par la CORPIQ, 3 % des propriétaires détenaient, à la mi-juin, au moins un jugement d'expulsion qu'ils ne pouvaient faire exécuter. De plus, 13 % des propriétaires ont mentionné qu'ils étaient en attente d'une audience pour non-paiement de loyer.

Sans aucun dépôt de garantie ni protection pour les propriétaires, la CORPIQ a demandé au gouvernement du Québec de mettre en place un fonds d'indemnisation pour les loyers perdus durant la paralysie de la Régie du logement et le moratoire sur l'exécution de jugements. Même quand les loyers sont impayés, les propriétaires sont forcés de fournir gratuitement des logements et de maintenir ce service essentiel. La CORPIQ attend toujours une réponse du gouvernement.



La plus importante association
en immobilier locatif au Québec
corpig.com
1 800 529-4985

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions qui doivent être déposées au bureau de la soussignée :

Appels d'offres

• Mardi le 28 juillet 2020 avant 11 h 00 pour :

- **Service d'un encanteur pour la vente de biens** : retenir les services d'un encanteur pour la disposition de ses biens (contrat 1421-08-082).
- **Lien cyclable et piétonnier entre la rue De Normanville et le boulevard des Chenaux** : des travaux qui consistent à la construction d'un aménagement piétonnier et cyclable (contrat 6000-18-107D-01);

• Mardi le 4 août 2020 avant 11 h 00 pour :

- **Fourniture de cabinets électriques** : l'acquisition et la livraison de cabinets neufs et de tous les équipements requis au présent document d'appel d'offres (contrat 6000-20-012D-02);
- **Aréna Jérôme-Cotnoir - Système de récupération de chaleur** : des travaux comprenant, sans s'y limiter, la fourniture et le raccordement d'un système de récupération d'eau chaude domestique à l'aréna Jérôme-Cotnoir, dont des travaux de plomberie, de contrôle et d'électricité (contrat 6000-20-029D-01).

• Lundi le 10 août 2020 avant 11 h 00 pour :

- **Fourniture de panneaux de recouvrement de surface glacée** : la fourniture de panneaux de recouvrement de surface glacée. Ces panneaux permettent de transformer une surface glacée d'aréna en surface d'exposition (contrat 6000-16-001D-19);
- **Stabilisation de talus à l'usine de filtration** : la stabilisation de talus à son usine de filtration (contrat 6000-18-058D-01);
- **Réfection des toitures - Centre Pauline-Julien, Pavillon des baigneurs vestiaire sud et Caserne de pompiers no 4** : des travaux comprenant, sans s'y limiter, le resurfaçage des toitures, des parapets et facias Centre Pauline-Julien, du Pavillon des baigneurs vestiaire sud de la piscine du parc de l'Exposition et de la Caserne de pompiers no 4 (contrat 6000-20-023D02).

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée situé au 1325, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3, soit en les déposant dans la boîte extérieure, accessible de 8 h 30 à 16 h 30 (verrouillée et inaccessible en dehors des heures mentionnées) identifiée « Dépôt de soumissions », adjacente à la porte d'entrée de l'hôtel de ville ou soit en les remettant à l'agent de sécurité à l'entrée de l'hôtel de ville. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour, sera filmée et pourra être visionnée la même journée sur le site web de la Ville. Le port du masque est recommandé pour assister à ladite ouverture de soumission.

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro du contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 11 juillet 2020.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière



CANADA COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE

Partie demanderesse

et

MICHAËL POUDRIER,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à monsieur Michaël Poudrier de vous présenter au greffe de Trois-Rivières du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 8 juillet 2020 par madame Marianne Lanoie, greffière adjointe, de la Chambre de la jeunesse, dans le dossier numéro 400-41-004641-185.

Il peut être consulté à la présente adresse jusqu'au 15 juillet 2020 à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières,
Le 8 juillet 2020

Contentieux du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Procureurs du DPJ

AGENCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Entente de principe pour 70 000 fonctionnaires

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Important déblo- cage dans les négociations du sec- teur public fédéral: l'Alliance de la fonction publique du Canada vient de conclure une entente quant au renouvellement de la conven- tion collective pour 70 000 de ses membres.

Il s'agit de ceux qui travaillent dans les services Programmes et administration - la principale unité de la fonction publique fédérale.

Cette entente permettra d'éviter la grève qui se profilait à l'horizon. La tenue de votes de grève avait déjà débuté ou devait débuter - tout dépendant des unités locales - lorsque la pandémie de corona- virus s'est déclarée. Les votes de grève avaient donc été suspendus.

L'AFPC prévoyait alors une grève de l'ensemble de ses membres ce printemps.

Les négociations avaient finale- ment repris le 23 juin avec le gou- vernement fédéral, pour ces 70 000 salariés du groupe appelé PA (pro- grammes et administration).

L'entente prévoit des augmen- tations de 2,8 % en 2018, 2,2 % en 2019 et 1,35 % en 2020.

« Cette entente de

principe reconnaît la valeur de nos membres et leur dévouement à l'égard de la population cana- dienne. En évitant la grève géné- rale, on garantit la stabilité de la fonction publique, dont dépend la population canadienne en temps de pandémie», a commenté Chris Aylward, président national de l'AFPC.

Plusieurs ajustements salariaux et indemnités s'ajoutent à ces

augmentations de salaire, notam- ment pour les fonctionnaires qui travaillent à l'administration de la rémunération, pour les agents des pêches qui portent une arme et pour les agents de libération conditionnelle.

« Cette entente de principe reconnaît la valeur de nos membres et leur dévouement à l'égard de la population canadienne. En évitant la grève générale, on garantit la stabilité de la fonction publique, dont dépend la population canadienne en temps de pandémie »

L'entente comporte aussi des améliorations aux congés de maternité, aux congés de deuil, aux congés payés pour obligation familiale.

L'entente sera soumise aux membres, qui devront voter en ligne. L'équipe de négociation de l'AFPC a recommandé à l'unani- mité de ratifier cette entente.

Les négociations doivent se pour- suivre pour les autres groupes de l'Alliance de la fonction publique, notamment le service de l'exploit- ation, les services techniques et l'Agence du revenu du Canada.

Au Québec, l'Alliance de la fonction publique du Canada est affiliée à la FTQ, la plus grande centrale syndicale avec plus de 600 000 membres.

200-09-118785-150	200-09-118821-153	ET A	COUR SUPRÊME DU CANADA (EN APPEL DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC)
200-09-118786-158	200-09-118822-151		
200-09-118787-156	200-09-118823-159	ENTRE:	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA (autrefois connue sous le nom de Compagnie d'assurance Chartis du Canada (à titre d'assureur de SNC-Lavalin Inc., faisant affaire sous Terratech Inc. and SNC-Lavalin Environnement Inc. et Alain Blanchette) REQUÉRANTE
200-09-118788-154	200-09-118824-157		
200-09-118789-152	200-09-118825-154	ET	FRANÇOIS MONTINY, CARRIÈRE B & B INC., BÉTON LAURENTIDE INC., 9312-194 QUÉBEC INC. (ANCIENNEMENT CONNUE SOUS LE NOM DE CONSTRUCTION YVAN BOISVERT INC.), COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE GÉNÉRALE LOMBARD, SNC-LAVALIN INC. ET ALAIN BLANCHETTE, LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S, ZURIC COMPAGNIE D'ASSURANCES, ASSURANCE ACE INC., LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S (À TITRE D'ASSUREUR DE SOULÈVEMENT & EXCAVATION MOVI INC.), GAÉTAN BOUCHARD, BENOÎT LAFLEUR, MARIE-CLAUDE ROUSSEAU ET JEAN GAGNON, MÉLANIE GRIMARD ET DANIEL CHAMPAGNE, ÉLIANE BERNET ET JEAN-PIERRE LABRIE, ALAIN DOYON ET MANON LANNEVILLE, CLAUDE ROUSSEAU, YVES GUILBERT ET MARC DUBORD, DANIELLE LEBOEUF ET JEAN DESCÔTEAUX, JULIE CHARLAND ET JEAN-DENIS POWER, SYLVAIN CHAREST, SONIA DUQUETTE ET JEAN-GUY DUQUETTE, ISABELLE PETIPAS ET DANNY NEWBERRY, GUYLAINE GERVAIS, MICHEL DUGRÉ, ÉRIC GAILLARDETZ, MICHELINE MONGRAIN ET NORMAND BEAUDOIN, RENÉ DUFOUR, DANIEL MISIANO, MARIE-HÉLÈNE SÉVIGNY ET DANIEL ARVISAIS, PATRICE GERVAIS, ÉRIC BELLEMARE, MARC GAUTHIER, JOCELYN DIAMOND, MÉLANIE BEAUDRY ET PATRICE DURAND, DOMINIC BABINEAU, ROXANE BEAUDET, PATRICIA LEGENDRE ET GINO ALLIGRINI, LINE THIBEAULT, LYNE TRUDEL ET STÉPHANE LAMBERT, MARIE-FRANCE TURCOTTE ET MARTIN MARINEAU, KARINE MILETTE ET RAPHAËL GRENIER, ALAIN PELLETIER, CAROLINE CAMPEAU ET MARTIN ST-PIERRE, LINDA LÉGARÉ ET MARC GERVAIS, MICHEL GIGUÈRE, MARTIAL GIROUX ET RAYMONDE BRUNELLE, JULIE FORGET ET GAEL RIOUT, ANNIE BEAUDOIN ET ROBERT BINETTE, VALÉRIE HÉROUX ET JASON ROBILLARD, DANIELLE DUBÉ ET PIERRE MÉNARD, PATRICE LAROCQUE ET NATHALIE MAILHOT, RENÉE BELZILE ET CHARLES LAPLANTE, ROBERT LEBEAU ET HÉLÈNE JACOB, JEAN-FRANÇOIS GUIMOND ET KARINE GÉLINAS, CLAUDETTE BOUDREAU ET STÉPHANE BERGERON, MARTIN AMYOT ET MIREILLE GAGNON, FRANCE BERGERON, AMÉLIE GRENIER ET ADAM HÉROUX-PRINCE, VALÉRIE LAROCHE ET PATRICK LEFEBVRE, MARC GRENIER, JEAN GOYETTE, DAVID MICHEL ET SONIA PRUNEAU, CHRISTIAN GAUDET ET ROSALIE FRANCOEUR, BRYAN A. TRANQUILLE, MAXIME BOURASSA, RÉMI CHARRETTE, SUCCESSION DE FEU MOHAMMED BOUTALEB, CAMEL BEKKARI, MARIO GÉLINAS, PAUL DARGIS, DAVID PARIS, SÉBASTIEN PARIS ET FRANÇOIS PARIS, LYNE GINGRAS LEVASSEUR, ANDRÉANE GINGRAS LEVASSEUR, VANESSA GINGRAS LEVASSEUR, ANNIE CORMIER ET GILLES LAMONTAGNE, DAVE PLANTE ET KARINE DUFRESNE, CLAUDE FERRON, BRYAN A. TRANQUILLE, FRANCIS BOUCHARD, DANNY MASSICOTTE, LOUIS MARTEL, PAUL DARGIS, KAROL KENDALL ET YVON ALIE, SYLVAIN DUPONT ET ÉDITH PILOTE, ANNIE DEMERS, RÉJEAN FRÉCHETTE, ROBERT LABEL ET FRANCE GARCEAU, MAISONS USINÉES EXPO INC., ROGER SAVAGE, JEAN-PIERRE GILBERT, GILLES VEILLETTE ET DANIEL VEILLETTE, NORMAND HAMELIN, DENIS LECLERC ET PAUL CUSSON, MARIE-ANDRÉE HÉLIE ET ÉRIC GAMACHE, ELISE MATHIEU ET PAUL LACHANCE, DANNY NORMANDIN ET JOSÉE TRUDEL, SYLVAIN CARRIER, JOHANNE FORTIN, CLAUDETTE LEPAGE ET PIERRE FULHAM, ALAIN VEILLETTE, JANIE QUENNEVILLE ET DANIEL PAYETTE, RÉMI CHARRETTE ET ALS.
200-09-118790-150	200-09-118826-152		
200-09-118791-158	200-09-118827-150		
200-09-118792-156	200-09-118828-158		
200-09-118793-154	200-09-118829-156		
200-09-118794-152	200-09-118830-154		
200-09-118795-159	200-09-118831-152		
200-09-118796-157	200-09-118832-150		
200-09-118797-155	200-09-118833-158		
200-09-118798-153	200-09-118834-156		
200-09-118799-151	200-09-118835-153		
200-09-118800-157	200-09-118836-151		
200-09-118801-155	200-09-118837-159		
200-09-118802-153	200-09-118838-157		
200-09-118803-151	200-09-118839-155		
200-09-118804-159	200-09-118840-153		
200-09-118805-156	200-09-118841-151		
200-09-118806-154	200-09-118842-159		
200-09-118807-152	200-09-118843-157		
200-09-118808-150	200-09-118844-155		
200-09-118809-158	200-09-118845-152		
200-09-118810-156	200-09-118846-150		
200-09-118811-154	200-09-118847-158		
200-09-118812-152	200-09-118848-156		
200-09-118813-150	200-09-118849-154		
200-09-118814-158	200-09-118850-152		
200-09-118815-155	200-09-118851-150		
200-09-118816-153	200-09-118852-158		
200-09-118817-151	200-09-118853-156		
200-09-118818-159	200-09-118854-154		
200-09-118819-157	200-09-118855-152		
200-09-118820-155	200-09-118856-150		
		ET ALS	
			INTIMÉS

DOSSIER DE LA PYRRHOTITE DE TROIS-RIVIÈRES
AVIS DE DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL

Sachez que Compagnie d'assurance AIG du Canada (autrefois connue sous le nom de Compagnie d'assurance Chartis du Canada) (à titre d'assureur de SNC-Lavalin Inc., faisant affaire sous Terratech Inc. and SNC-Lavalin Environnement Inc. et Alain Blanchette) demande l'autorisation de se pourvoir en appel devant la Cour Suprême du Canada contre les arrêts de la Cour d'appel du Québec rendus le 6 avril 2020 et l'arrêt post-scission de la Cour d'appel du Québec rendu le 12 juin 2020, notamment dans les dossiers dont la liste figure dans le présent avis, mais dont la liste complète apparaît en annexe à la Demande d'autorisation d'appel qui sera produite à la Cour le 17 juillet 2020.

Toute personne dont le nom figure dans le présent avis désirant obtenir une copie de la demande d'autorisation d'appel peut s'adresser au cabinet d'avocats Dentons Canada s.e.n.c.r.l. en écrivant à Me Martin Poulin (martin.poulin@dentons.com) ou Corey Villeneuve (corey.villeneuve@dentons.com) ou encore en se présentant en personne au 1 Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal (Québec) H3B 4M7, en prenant préalablement rendez-vous au 514-878-8800.

Les intimés ou intervenants peuvent signifier et déposer une réponse à la demande d'autorisation d'appel dans les trente jours suivant l'ouverture par la Cour d'un dossier. La date d'ouverture du dossier sera publiée sur le site web de la Cour (<https://www.scc-csc.ca/home-accueil/index-eng.aspx>). Veuillez noter que le délai pour répondre est présentement suspendu en raison de la situation entourant la COVID-19. Une fois la suspension des délais levée, si aucune réponse n'est déposée dans le délai imparti, le registraire soumettra la demande d'autorisation d'appel à l'examen de la Cour conformément à l'article 43 de la Loi sur la Cour Suprême.

Les documents peuvent être déposés par courriel à la Cour Suprême du Canada en raison de la COVID-19. Les documents papier originaux devront être déposés lorsque le registraire diffusera une directive à ce sujet une fois que l'édifice de la Cour Suprême sera ouvert comme à l'habitude. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis du 3 juin 2020 :

<https://www.scc-csc.ca/court-cour/notice-avis-COVID-19-fra.aspx>

Devenez bénévole!

petitsfreres.ca
1 866 627-8653

 LES PETITS
FRÈRES | La grande famille
des personnes
âgées seules

RELANCE DU CIRQUE DU SOLEIL

Les créanciers en voie de se positionner

Ils auront jusqu'à mardi pour finaliser leur proposition

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les créanciers du Cirque du Soleil, qui critiquaient la stratégie de relance devant permettre à l'entreprise de retrouver un équilibre, semblent désormais en voie de faire pencher le balancier en leur faveur.

Ce groupe de prêteurs aura l'occasion de continuer à négocier avec les conseillers du Cirque afin de conclure une entente qui serait considérée comme soumission d'amorce en lever de rideau du processus d'enchères visant à déterminer qui sera le nouveau propriétaire de la compagnie.

Si les deux parties trouvent un terrain d'entente, la proposition viendrait écarter la convention d'achat annoncée avec les actionnaires actuels - le fonds texan TPG Capital, la firme chinoise Fosun et la Caisse de dépôt et placement du Québec - le 29 juin lorsque l'entreprise s'est placée à l'abri de ses créanciers.

«Nous estimions qu'une entente négociée constituait le scénario optimal pour les deux parties, a expliqué vendredi Martin Rosenthal, de la firme Ernst & Young, qui agit comme contrôleur au dossier, devant la Cour supérieure du Québec. Les deux parties ont travaillé très fort au cours des derniers jours.»

L'audience, qui se déroulait devant le juge Louis Gouin, devait en principe donner le coup d'envoi de l'encan, mais elle a plutôt donné une nouvelle tournure à ce dossier largement médiatisé.

Selon ce qui a été présenté, les créanciers, qui détiennent la dette garantie d'environ 1 milliard \$ US du Cirque, auront jusqu'à mardi pour finaliser leur proposition avec les conseillers de la société - qui est privé de revenus depuis la mi-mars en raison de la crise sanitaire qui a entraîné l'annulation de ses 44 spectacles.

Cette proposition devrait recevoir l'aval du tribunal vendredi prochain afin de constituer la soumission d'amorce, écartant ainsi la convention d'achat annoncée à la fin juin entre le Cirque et ses actionnaires, qui n'avaient pas offert de commentaires, vendredi,

en mi-journée.
«Compte tenu des conditions largement supérieures de l'offre (des prêteurs), nous ne voyons pas comment les conseillers (...) peuvent faire autrement que de donner le feu vert afin que l'entente négociée constitue la soumission d'amorce», a expliqué Joe Pasquariello, l'avocat représentant le groupe de créanciers.

Les détails de la proposition des créanciers n'ont pas été dévoilés, mais selon ce qui a déjà été énoncé, l'offre maintiendrait le siège social du Cirque à Montréal et ne solliciterait pas un soutien financier de l'État québécois. Les prêteurs ont déjà proposé une conversion de la dette garantie en actions pour mettre la main sur la totalité du Cirque, ce qui aurait écarté les

actionnaires actuels.
D'après un document déposé à la fin juin auprès de la Cour supérieure, les créanciers étaient prêts à bonifier leur mise en injectant 375 millions \$ US d'argent neuf, par rapport à 300 millions \$ US initialement.
L'offre des actionnaires de Cirque, qui valorise la compagnie à environ 420 millions \$ US,

propose l'injection de 300 millions \$ US, notamment en s'appuyant sur le prêt de 200 millions \$ US offert par Investissement Québec. En échange d'une restructuration de la dette, les créanciers obtiendraient 45 % du Cirque ainsi qu'une dette non garantie de 50 millions \$ US, alors que les actionnaires actuels se partageraient les 55 % restants.

COUR SUPRÊME DU CANADA (EN APPEL DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC)			
ENTRE :			
LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S (à titre d'assureur de SNC-LAVALIN INC. et ALAIN BLANCHETTE)			
REQUÉRANT			
ET :			
FRANÇOIS MONTMINY, CARRIÈRE B & B INC., BÉTON LAURENTIDE INC., 9312-1994 QUÉBEC INC. (anciennement connue sous le nom de CONSTRUCTION YVAN BOISVERT INC.), COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE GÉNÉRAL LOMBARD, SNC-LAVALIN INC. (faisant affaire antérieurement sous le nom de TERRATECH INC. et SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC.), ALAIN BLANCHETTE, COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA (autrefois connue sous le nom de COMPAGNIE D'ASSURANCE CHARTIS DU CANADA), SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE, ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES, ASSURANCE ACE INC., LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S (à titre d'assureur de SOULÈVEMENT & EXCAVATION MOVI INC.), GAËTAN BOUCHARD, BENOÎT LAFLEUR, MARIE-CLAUDE ROUSSEAU ET JEAN GAGNON, MÉLANIE GRIMARD ET DANIEL CHAMPAGNE, ÉLIANE BERNET ET JEAN-PIERRE LABRIE, ALAIN DOYON ET MANON LANNEVILLE, CLAUDE ROUSSEAU, YVES GUILBERT ET MARC DUBORD, DANIELLE LEBOEUF ET JEAN DESCÔTEAUX, JULIE CHARLAND ET JEAN-DENIS POWER, SYLVAIN CHAREST, SONIA DUQUETTE ET JEAN-GUY DUQUETTE, ISABELLE PETITPAS ET DANNY NEWBERRY, GUYLAINE GERVAIS, MICHEL DUGRÉ, ÉRIC GAILLARDAT, MICHELINE MONGRAIN ET NORMAND BEAUDOIN, RENÉ DUFOUR, DANIEL MISEZANO, MARIE-HÉLÈNE SÉVIGNY ET DANIEL ARVISAIS, PATRICE GERVAIS, ÉRIC BELLEMARE, MARC GAUTHIER, JOCELYN DIAMOND, MÉLANIE BEAUDRY ET PATRICE DURAND, DOMINIC BABINEAU, ROXANE BEAUDET, PATRICIA LEGENDRE ET GINO ALLIGRINI, LINE THIBEAULT, LYNE TRUDEL ET STÉPHANE LAMBERT, MARIE-FRANCE TURCOTTE ET MARTIN MARINEAU, KARINE MILETTE ET RAPHAËL GRENIER, ALAIN PELLETIER, CAROLINE CAMPEAU ET MARTIN ST-PIERRE, LINDA LÉGARÉ ET MARC GERVAIS, MICHEL GIGUÈRE, MARTIAL GIROUX ET RAYMONDE BRUNELLE, JULIE FORGET ET GAEL RIOU, ANNIE BEAUDOIN ET ROBERT BINETTE, VALÉRIE HÉROUX ET JASON ROBILLARD, DANIELLE DUBÉ ET PIERRE MÉNARD, PATRICE LAROQUE ET NATHALIE MAILHOT, RENÉE BELZIBÉ ET CHARLES LAPLANTE, ROBERT LEBEAU ET HÉLÈNE JACOB, JEAN-FRANÇOIS GUIMOND ET KARINE GÉLINAS, CLAUDETTE BOUDREAU ET STÉPHANE BERGERON, MARTIN AMYOT ET MIREILLE GAGNON, FRANCE BERGERON, AMÉLIE GRENIER ET ADAM HÉROUX-PRINCE, VALÉRIE LAROCHE ET PATRICK LEFEBVRE, MARC GRENIER, JEAN GOYETTE, DAVID MICHEL ET SONIA PRUNEAU, CHRISTIAN GAUDET ET ROSALIE FRANCOEUR, BRYAN A. TRANQUILLE, MAXIME BOURASSA, RÉMI CHARRETTE, SUCCESSION DE FEU MOHAMMED BOUTALEB, CAMEL BEKKARI, MARIO GÉLINAS, PAUL DARGIS, DAVID PARIS, SÉBASTIEN PARIS ET FRANÇOIS PARIS, LYNE GINGRAS LEVASSEUR, ANDRÉANE GINGRAS LEVASSEUR, VANESSA GINGRAS LEVASSEUR, ANNIE CORMIER ET GILLES LAMONTAGNE, DAVE PLANTE ET KARINE DUFRESNE, CLAUDE FERRON, BRYAN A. TRANQUILLE, FRANCIS BOUCHARD, DANNY MASSICOTTE, LOUIS MARTEL, PAUL DARGIS, KAROL KENDALL ET YVON ALIE, SYLVAIN DUPONT ET ÉDITH PILOTE, ANNIE DEMERS, RÉJEAN FRÉCHETTE, ROBERT LABEL ET FRANCE GARCEAU, MAISONS USINÉES EXPO INC., ROGER SAVAGE, JEAN-PIERRE GILBERT, GILLES VEILLETTE ET DANIEL VEILLETTE, NORMAND HAMELIN, DENIS LECLERC ET PAUL CUSSON, MARIE-ANDRÉE HÉLIE ET ÉRIC GAMACHE, ELISE MATHIEU ET PAUL LACHANCE, DANNY NORMANDIN ET JOSÉE TRUDEL, SYLVAIN CARRIER, MAISONS USINÉES EXPO INC., JOHANNE FORTIN, CLAUDETTE LEPAGE ET PIERRE FULHAM, ALAIN VEILLETTE, JANIE QUENNEVILLE ET DANIEL PAYETTE, RÉMI CHARRETTE, JEAN-PIERRE GILBERT, et als.			

DOSSIER DE LA PYRRHOTITE DE TROIS-RIVIÈRES AVIS DE DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL

Prenez avis que Les souscripteurs du Lloyd's (à titre d'assureur de SNC-Lavalin inc. et Alain Blanchette) demandent l'autorisation de se pourvoir en appel devant la Cour suprême du Canada contre les jugements de la Cour d'appel du Québec prononcés le 6 avril 2020 et l'arrêt post-scission de la Cour d'appel du Québec rendu le 12 juin 2020, notamment dans les dossiers dont la liste figure dans le présent avis.

Toute personne dont le nom figure dans le présent avis désirant obtenir une copie de la demande d'autorisation d'appel peut s'adresser au cabinet d'avocats Miller Thomson s.e.n.c.r.l. en écrivant à Maître Lucie Lanctuit à l'adresse de courriel suivante : lanctuit@millerthomson.com, ou encore en se présentant en personne au 1000 rue de la Gauchetière O., bureau 3700, Montréal (QC) H3B 4W5 en prenant préalablement rendez-vous au 514-875-5210.

L'intimé ou l'intervenant peut signifier et déposer un mémoire en réponse à la demande d'autorisation d'appel dans les trente jours suivant l'ouverture par la Cour d'un dossier à la suite du dépôt de la demande. Veuillez noter que le délai pour répondre est présentement suspendu en raison de la situation entourant la COVID-19. Une fois la suspension des délais levée, si aucune réponse n'est déposée dans le délai imparti, le registraire soumettra la demande d'autorisation d'appel à l'examen de la Cour conformément à l'article 43 de la Loi sur la Cour suprême.

Les documents peuvent être déposés par courriel à la Cour suprême du Canada en raison de la COVID-19. Les documents papier originaux doivent être déposés lorsque le registraire diffusera une directive à ce sujet une fois que l'édifice de la Cour suprême sera ouvert comme à l'habitude. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis du 3 juin 2020 : <https://www.scc-csc.ca/court-cour/notice-avis-COVID-19-fra.aspx>

Procédure d'enregistrement par demandes écrites**Avis public**

Conformément aux articles 556 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières quant aux chapitres 101 et 103 de ses règlements de 2020, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 7 juillet 2020, la Ville de Trois-Rivières a adopté les règlements suivants :
 - Règlement autorisant la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'études préparatoires afin de clarifier les besoins technologiques, analyser les solutions possibles pour le déploiement de nouvelles technologies et recommander les meilleures pratiques et décrétant un emprunt à cette fin de 720 000,00 \$ (2020, chapitre 101);
 - Règlement autorisant la migration du site Web vers une nouvelle plateforme à technologie ouverte et décrétant un emprunt à cette fin de 250 000,00 \$ (2020, chapitre 103).
- Conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020, toute procédure référendaire doit être suspendue, à moins que le Conseil en décide autrement, auquel cas elle doit être remplacée par un processus référendaire à distance. Le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté les résolutions n° C-2020-0788 et n° C-2020-0790 par lesquelles il a respectivement adopté les chapitres 101 et 103 de ses règlements de 2020 et ordonner à la greffière de poursuivre la procédure de mise en vigueur de ces règlements.
- Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en faisant parvenir par écrit leurs nom, adresse et qualité. Une personne doit établir son identité en faisant parvenir, accompagner de sa demande écrite, une copie lisible de sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.
- Pour ces règlements, la transmission de demandes écrites pourra s'effectuer du **samedi 11 juillet au lundi 27 juillet 2020** inclusivement, en transmettant sa demande par courrier postal à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par courriel à greffe@v3r.net. Nous invitons les personnes habiles à voter à utiliser le formulaire disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante www.v3r.net, en indiquant dans la barre de recherche « procédure d'enregistrement par demandes écrites » ou en cliquant sur l'onglet « formulaire – 101 » ou « formulaire – 103 ». Vous pouvez également contacter la soussignée en composant le 311 pour obtenir toutes informations sur la présente procédure d'enregistrement écrite.
- Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 8 305. Le règlement pour lequel ce nombre n'est pas atteint sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement écrite sera annoncé lors de la séance que le Conseil tiendra le mardi 18 août 2020 à 19 h 00.
- Ces règlements peuvent être consulté sur le site de la Ville au www.v3r.net ou en faisant la demande par courriel au greffe@v3r.net.

RAPPEL

Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville au regard des règlements ci-dessus identifiés :

- Toute personne qui, le 7 juillet 2020, n'est frappée d'aucune incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit une des conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- être depuis au moins douze mois :
 - le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;
 - ou
 - l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

- Une personne physique doit également, le 7 juillet 2020, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 7 juillet 2020 :

- Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne à qui ils ont donné le droit de transmettre une demande écrite en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, le cas échéant.

⇒ Cette procuration doit être produite avant ou lors de la transmission de la demande écrite.

Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 7 juillet 2020 :

- Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui, en date du 7 juillet 2020 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

⇒ La résolution désignant la personne autorisée à transmettre une demande écrite doit être produite avant ou lors de la transmission de la demande écrite.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières. Cette interdiction ne s'applique cependant pas à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personnes morales.

Trois-Rivières, ce 11 juillet 2020.
M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002



Matt Holubowski a offert une performance acoustique dans le cadre des festivités du 1^{er} juillet. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

FESTIVOIX 2020**Un bilan positif pour la programmation virtuelle****AMÉLIE HOULE**

amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À défaut d'avoir pu présenter une 27^e édition du FestiVoix telle qu'on l'a connaît habituellement, pandémie oblige, la programmation 100 % virtuelle proposée par l'organisation au cours des deux dernières semaines a connu un franc succès.

En effet, les festivaliers ont été nombreux à suivre à distance la programmation virtuelle en direct. Au total, pendant cette période, ce sont plus de 370 518 personnes qui ont vu les publications du FestiVoix et plus de 56 775 minutes de visionnements qui ont été cumulées pour l'écoute des différentes vidéos.

Rappelons qu'au cours des 11 jours d'activités, concerts exclusifs, sessions acoustiques et rétrospectives des moments marquants des éditions précédentes ont été offerts aux festivaliers en guise de consolation.

De ce nombre, on retrouve les deux rendez-vous virtuels intimes présentés dans le cadre de la série Rencontre, mettant en vedette Marie-Mai et Coeur de pirate, ainsi que le trio masculin composé de Louis-Jean Cormier, Vincent Vallières et Patrice Michaud.

Par ailleurs, dans le cadre des festivités du 1^{er} juillet, le FestiVoix a également présenté trois sessions acoustiques exclusives avec Bobby Bazini, Matt Holubowski et Cindy Bédard.

Avis public**Avis d'entrée en vigueur**

Conformément aux articles 361 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors de la séance que son Conseil a tenue le 7 juillet 2020, le Règlement visant à mettre en place une vélorue sur une partie de la rue Saint-François-Xavier et définir une voie prioritaire (2020, chapitre 110).

Ce règlement sera en vigueur le **13 juillet 2020** et actuellement déposé dans les archives du Conseil, au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Trois-Rivières, ce 11 juillet 2020.
Me Marie-Michèle Lemay,
assistante-greffière



Des troussees éducatives pour les familles en temps de pandémie

AMÉLIE HOULE

amelie.houle@lenouveliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Plusieurs familles de la ville de Trois-Rivières ont reçu une livraison spéciale au cours des derniers mois. En effet, des troussees éducatives leur ont été livrées directement à

leurs portes par l'organisme Trois-Rivières en Action et en Santé (TRAS).

Ce projet qui a permis de créer 250 troussees éducatives a été mis sur pied par l'organisme au cours des derniers mois dans le but de soutenir les familles durant la pandémie de la COVID-19.

Ainsi, des familles de la ville

de Trois-Rivières provenant d'un groupe de parents animé par l'agente de milieu de TRAS ont notamment reçu des livres, des jeux de société, des activités de bricolage et des fiches éducatives.

Les bibliothèques de Trois-Rivières ont également contribué au projet par des dons de livres.



Éliane P. Clavet, agente de milieu TRAS et Jacinthe Bussièrès, CDEC ont distribué des troussees éducatives pendant la pandémie.

TAXES MUNICIPALES

60% des Trifluviens ont acquitté leur compte

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — Malgré que la Ville de Trois-Rivières avait donné un délai de grâce pour le second versement du compte de taxes municipales au 8 septembre en raison de la crise du coronavirus, déjà 60% des citoyens de Trois-Rivières ont acquitté leur second versement de compte de taxes. La Ville, qui anticipait un manque à gagner de 600 000\$ avec cette mesure, devra plutôt essayer une perte moindre de 315 000\$.

On se souviendra que quelques jours après l'entrée en vigueur des mesures sanitaires et du confinement, en mars dernier, la Ville de Trois-Rivières avait indiqué qu'elle permettrait aux contribuables de pouvoir acquitter le second versement de leur compte de taxes municipales le 8 septembre au lieu du 6 juillet, une mesure qui aurait pu représenter un manque à gagner de 600 000\$.

AVIS PUBLIC

Avis est donné à Jocelyne Morissette. Soyez avisé qu'une demande en résiliation de bail et non paiement de loyer portant le numéro 52 7944-152020 0707 concernant le logement situé au 1530-1 et 1552 rue Champlain, Trois-Rivières (Québec) G9A 4S8 a été déposé contre vous à la Régie du Logement, 100, rue Laviolette, rez-de-chaussée, bureau 10, Trois-Rivières, 1 800 683-2245
07 juillet 2020.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que monsieur Yves Gaudette en son vivant domicilié au 643, rue Notre-Dame, Shawinigan QC, G9N 3R5, est décédé le 8 janvier 2020. Un inventaire de ses biens a été dressé par le liquidateur successoral, Jean-François Gaudette, sous seing privé, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté en communiquant par écrit avec Jean-François Gaudette à l'adresse suivante: 4330 Paquin, Trois-Rivières (Québec) G8Y 2B8.

200-09-048788-159	200-09-048820-150
200-09-048785-155	200-09-048821-158
200-09-048786-153	200-09-048822-156
200-09-048787-151	200-09-048823-154
200-09-048789-157	200-09-048824-152
200-09-048790-155	200-09-048825-159
200-09-048791-153	200-09-048826-157
200-09-048792-151	200-09-048827-155
200-09-048793-159	200-09-048828-153
200-09-048794-157	200-09-048829-151
200-09-048795-154	200-09-048830-159
200-09-048796-152	200-09-048831-157
200-09-048797-150	200-09-048832-155
200-09-048798-158	200-09-048833-153
200-09-048799-156	200-09-048834-151
200-09-048800-152	200-09-048835-158
200-09-048801-150	200-09-048836-156
200-09-048802-158	200-09-048837-154
200-09-048803-156	200-09-048838-152
200-09-048804-154	200-09-048839-150
200-09-048805-151	200-09-048840-158
200-09-048806-159	200-09-048841-156
200-09-048807-157	200-09-048842-154
200-09-048808-155	200-09-048843-152
200-09-048809-153	200-09-048844-150
200-09-048810-151	200-09-048845-157
200-09-048811-159	200-09-048846-155
200-09-048812-157	200-09-048847-153
200-09-048813-155	200-09-048848-151
200-09-048814-153	200-09-048849-159
200-09-048815-150	200-09-048850-157
200-09-048816-158	200-09-048851-155
200-09-048817-156	200-09-048852-153
200-09-048818-154	200-09-008788-140
200-09-048819-152	et als.

COUR SUPRÊME DU CANADA

(EN APPEL DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC)

ENTRE :

ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA (à titre d'assureur de SNC-LAVALIN INC.)

REQUÉRANTE

ET :

SNC-LAVALIN INC. (faisant affaire antérieurement sous le nom de TERRATECH INC. et SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC.), ALAIN BLANCHETTE, FRANÇOIS MONTMINY, CARRIÈRE B & B INC., BÉTON LAURENTIDE INC., 9312-1994 QUÉBEC INC. (anciennement connue sous le nom de CONSTRUCTION YVAN BOISVERT INC.), COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE GÉNÉRAL LOMBARD, COMPAGNIE D'ASSURANCE CHARTIS DU CANADA, LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S, ASSURANCE ACE INC., LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S (à titre d'assureur de SOULÈVEMENT & EXCAVATION MOVI INC.), GAÉTAN BOUCHARD, BENOÎT LAFLEUR, MARIE-CLAUDE ROUSSEAU ET JEAN GAGNON, MÉLANIE GRIMARD ET DANIEL CHAMPAGNE, ÉLIANE BERNET ET JEAN-PIERRE LABRIE, ALAIN DOYON ET MANON LANNEVILLE, CLAUDE ROUSSEAU, YVES GUILBERT ET MARC DUBORD, DANIELLE LEBOEUF ET JEAN DESCÔTEAUX, JULIE CHARLAND ET JEAN-DENIS POWER, SYLVAIN CHAREST, SONIA DUQUETTE ET JEAN-GUY DUQUETTE, ISABELLE PETITPAS ET DANNY NEWBERRY, GUYLAINE GERVAIS, MICHEL DUGRÉ, ÉRIC GAILLARDETZ, MICHELINE MONGRAIN ET NORMAND BEAUDOIN, RENÉ DUFOUR, DANIEL MISIANO, MARIE-HÉLÈNE SÉVIGNY ET DANIEL ARVISAIS, PATRICE GERVAIS, ÉRIC BELLEMARE, MARC GAUTHIER, JOCELYN DIAMOND, MÉLANIE BEAUDRY ET PATRICE DURAND, DOMINIC BABINEAU, ROXANE BEAUDET, PATRICIA LEGENDRE ET GINO ALLIGRINI, LINE THIBEAULT, LYNE TRUDEL ET STÉPHANE LAMBERT, MARIE-FRANCE TURCOTTE ET MARTIN MARI-NEAU, KARINE MILETTE ET RAPHAËL GRENIER, ALAIN PELLETIER, CAROLINE CAMPEAU ET MARTIN ST-PIERRE, LINDA LÉGARÉ ET MARC GERVAIS, MICHEL GIGUÈRE, MARTIAL GIROUX ET RAYMONDE BRUNELLE, JULIE FORGET ET GAEL RIOUT, ANNIE BEAUDOIN ET ROBERT BINETTE, VALÉRIE HÉROUX ET JASON ROBILLARD, DANIELLE DUBÉ ET PIERRE MÉNARD, PATRICE LAROCQUE ET NATHALIE MAILHOT, RENÉE BELZILE ET CHARLES LAPLANTE, ROBERT LEBEAU ET HÉLÈNE JACOB, JEAN-FRANÇOIS GUIMOND ET KARINE GÉLINAS, CLAUDETTE BOUDREAU ET STÉPHANE BERGERON, MARTIN AMYOT ET MIREILLE GAGNON, FRANCE BERGERON, AMÉLIE GRENIER ET ADAM HÉROUX-PRINCE, VALÉRIE LAROCHE ET PATRICK LEFEBVRE, MARC GRENIER, JEAN GOYETTE, DAVID MICHEL ET SONIA PRUNEAU, CHRISTIAN GAUDET ET ROSALIE FRANCOEUR, BRYAN A. TRANQUILLE, MAXIME BOURASSA, RÉMI CHARRETTE, SUCCESSION DE FEU MOHAMMED BOUTALEB, CAMEL BEKKARI, MARIO GÉLINAS, PAUL DARGIS, DAVID PARIS, SÉBASTIEN PARIS ET FRANÇOIS PARIS, LYNE GINGRAS LEVASSEUR, ANDRÉANE GINGRAS LEVASSEUR, VANESSA GINGRAS LEVASSEUR, ANNIE CORMIER ET GILLES LAMONTAGNE, DAVE PLANTE ET KARINE DUFRESNE, CLAUDE FERRON, BRYAN A. TRANQUILLE, FRANCIS BOUCHARD, DANNY MASSICOTTE, LOUIS MARTEL, PAUL DARGIS, KAROL KENDALL ET YVON ALIE, SYLVAIN DUPONT ET ÉDITH PILOTE, ANNIE DEMERS, RÉJEAN FRÉCHETTE, ROBERT LABEL, ET FRANCE GARCEAU, MAISONS USINÉES EXPO INC., ROGER SAVAGE, JEANPIERRE GILBERT, GILLES VEILLETTE ET DANIEL VEILLETTE, NORMAND HAMELIN, DENIS LECLERC ET PAUL CUSSON, MARIE-ANDRÉE HÉLIE ET ÉRIC GAMACHE, ELISE MATHIEU ET PAUL LACHANCE, DANNY NORMANDIN ET JOSÉE TRUDEL, SYLVAIN CARRIER, MAISONS USINÉES EXPO INC., JOHANNE FORTIN, CLAUDETTE LEPAGE ET PIERRE FULHAM, ALAIN VEILLETTE, JANIE QUENNEVILLE ET DANIEL PAYETTE, RÉMI CHARRETTE, JEAN-PIERRE GILBERT, et al.

INTIMÉES

DOSSIER DE LA PYRRHOTITE DE TROIS-RIVIÈRES

AVIS DE DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL

Prenez avis que Zurich Compagnie d'assurances SA (à titre d'assureur de SNC-Lavalin Inc.) demande l'autorisation de se pourvoir en appel devant la Cour suprême du Canada contre les arrêts de la Cour d'appel du Québec rendus le 6 avril 2020 et l'arrêt post-scission de la Cour d'appel du Québec rendu le 12 juin 2020, notamment dans les dossiers dont la liste figure dans le présent avis, mais dont la liste complète apparaît en annexe à la Demande d'autorisation d'appel qui sera déposée d'ici le 17 juillet 2020. Un avis d'intention a déjà été déposé le 5 juin 2020.

Toute personne dont le nom figure dans le présent avis désirant obtenir une copie de la demande d'autorisation d'appel peut s'adresser au cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l. en écrivant à Me Ruth Veilleux à l'adresse courriel suivante : ruth.veilleux@lrm.com ou encore en se présentant en personne au 1 Place Ville Marie, bureau 1300, Montréal (Québec) H3B 0E6, en prenant préalablement rendez-vous au 514-925-6300.

L'intimé ou l'intervenant (ce qui inclut toute personne dont le nom figure dans le présent avis) peut signifier et déposer un mémoire en réponse à la demande d'autorisation d'appel dans les trente jours suivant l'ouverture par la Cour d'un dossier à la suite du dépôt de la demande. Veuillez noter que le délai pour répondre est présentement suspendu en raison de la situation entourant la COVID-19. Une fois la suspension des délais levée, si aucune réponse n'est déposée dans le délai imparti, le registraire soumettra la demande d'autorisation d'appel à l'examen de la Cour conformément à l'article 43 de la Loi sur la Cour suprême.

Les documents peuvent être déposés par courriel à la Cour suprême du Canada en raison de la COVID-19. Les documents papier originaux doivent être déposés par la suite dans un délai raisonnable. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis du 3 juin 2020 :

<https://www.scc-csc.ca/court-cour/notice-avis-COVID-19-fra.aspx>



M. GAÉTAN ALLARD

1945 - 2020

À la Maison Aline-Chrétien de Shawinigan, le 2 juillet 2020, est décédé à l'âge de 74 ans et 11 mois, M. Gaétan Allard, conjoint de Mme Colette Gauthier, demeurant à Shawinigan (secteur Lac-à-la-Tortue).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

**Résidence funéraire Caron,
602 rue Commerciale, La Tuque.**

**Heure d'accueil : le dimanche 12 juillet de 10 h à 12 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière de La Tuque.**

M. Allard laisse dans le deuil outre sa conjointe Colette Gauthier, ses enfants : Patrice (Martine Ménard) et Caroline (Pierre Caron); les enfants de sa conjointe : Guy Allaire (Julie Dupont), Pierre Allaire et Sophie Allaire (Martin Lavolette); ses petits-enfants : Jonathan (Maude), Gabriel, Maxime, Simon, Sarah-Chantal, Frédéric, Sandrine, Jérôme, Guillaume, Mélodie, Charlie et Benjamin; ses deux arrière-petites-filles : Mia et Livia; ses soeurs : Louiselle Allard (Jean-Pierre Morissette), Colette Allard (feu Gaston Tremblay) et Manon Allard (Luc Grignon); sa belle-soeur et son beau-frère : Lise Gauthier et Lucien Gauthier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel soignant de la Maison Aline-Chrétien.

Des dons à la Fondation de la Maison Aline-Chrétien seraient appréciés.

Renseignements: téléphone: (819) 523-3566, télécopieur: (819) 523-2701,
courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

RÉSIDENCE
FUNÉRAIRE
Caron

Résidence funéraire Caron

819.523.3566
www.residencecaron.com



M. JEAN-LOUIS BILODEAU

1946 - 2020

Le 26 juin 2020 à 11 h 22, à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie, est décédé Monsieur Jean-Louis Bilodeau, reconnu pour son immense générosité, sa bonne humeur contagieuse, son sens de l'humour et son esprit vif.

Il a maintenant rejoint l'amour de sa vie, son épouse Louise Suzor, sa mère Marie-Rose et son père Fernand, ses soeurs, Huguette (Albert) et Jacqueline, ses frères, Claude et Jacques, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs : Olivette (Maurice), Jacqueline (Laurent), Guy, André (Madeleine), et Jacques (Gisèle).

Il laisse dans le deuil ses deux enfants qui l'adorent, sa fille Marie-Ève et son fils Jean-François (Chantal), ainsi que son petit-fils Charles-Édouard. Il laisse également dans le deuil la famille Bilodeau : son frère Robert et sa soeur Éva, ses

belles-soeurs, Ruth et Réjeanne; sa belle-famille Suzor : Jules (Yolande), Réjeanne, Violette (Jules) ainsi que de nombreux neveux / nièces et ami(e)s.

La famille désire remercier du fond du coeur tout le personnel du CUISSS MCQ de Shawinigan qui a été extraordinaire au cours des dernières années, l'équipe de médecine interne de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie ainsi que tout particulièrement les professionnels de la santé Dre Brui, Dr de Villers-Sidani et M-P Côté.

Au lieu de fleurs, un don à un organisme de votre choix serait préféré (Alzheimer, Parkinson ou cancer du poulmon).

**La cérémonie du souvenir / liturgie aura lieu
le dimanche 12 juillet 2020, de 13 h à 15 h,
au complexe funéraire Oscar St-Ours Ltée
sis au 2203, avenue Champlain, Shawinigan.**

**L'inhumation aura lieu ultérieurement et privément
au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.**

Nous t'aimons et tu nous manqueras atrocement. Nous nous consolons à travers les innombrables souvenirs des plus heureux que tu nous lègues.


St-Ours
Maison funéraire

info@maisonstours.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



SUZANNE ANGERS LEVASSEUR

1926 - 2020

Au CUISSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 3 juillet 2020, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Suzanne Angers, épouse de feu Claude Levasseur, fille de feu Roméo Angers et de feu Juliette Bureau, demeurant à Trois-Rivières.

**Selon ses volontés l'inhumation aura lieu en privé
au cimetière de Sainte-Anne-de-la-Pérade.**

L'ont précédée, son fils Louis, ses soeurs Isabelle et Huguette.

Elle laisse dans le deuil, ses soeurs : Louise et Michelle; son neveu Mario Denis (Manon Dubé); son petit-neveu Olivier, sa petite-nièce Ariane; ainsi que ses cousins, cousines et ami(e)s.

Un remerciement spécial au personnel de la Maison Niverville ainsi qu'au Dre Nathalie Gauvin et son infirmière Annie Lapalme du Centre hospitalier régional.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).

 **Rousseau**
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



CONRAD CHABOT

1939 - 2020

Accompagné de l'amour de sa famille, discrètement, selon son habitude, au Centre d'hébergement Louis-Denoncourt, le 16 avril 2020, Conrad nous a quittés.

**La famille accueillera parents et ami(e)s
tout en respectant les mesures de distanciation sociale au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6**

**Heures d'accueil : dimanche, jour des funérailles,
à partir de 11 h.**

**Une liturgie de la Parole sera célébrée
le dimanche 19 juillet à 13 h
au Mémorial du centre funéraire.**

**Pour ceux qui désirent y assister en direct
par diffusion web via notre site internet,**

**<https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct>
veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.**

Les cendres seront déposées au columbarium Rousseau.

Se souviendront de lui à jamais, les personnes qui étaient toute sa vie : Diane, David (Louise Paquin), Pierre-André, Frédéric et Ann Chabot.

Il laisse également ses soeurs et leur conjoint : Claudette (Marc Bélanger), Bibiane (Charles Poulin); sa belle-soeur Claire Chabot; son frère Jean-Pierre (Linda); ses beaux-frères et leur conjointe : Claude (Lise Morin), Raymond (Cécile Gaboury), Rodrigue (Danièle Audet); ainsi que ses neveux et nièces des familles Giguère et Chabot qui garderont de lui de beaux et bons souvenirs.

Sa famille désire dire un merci spécial à ses anges-infirmières Véro et Madeleine sans oublier les préposés(es) qui l'ont accompagné ces derniers mois.

 **Rousseau**
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com

MONUMENTS

BOUCHER

*De père en fils
nous fabriquons
dans notre atelier
les monuments.*

**275, Dessureault
Trois-Rivières**
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

819 379-3366
LETTRE AU CIMETIÈRE

lesmonumentsjeanboucher.ca



LOUISE BARIL BRAGAGNOLO

1938 - 2020

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 3 juillet 2020, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Louise Baril, épouse de feu M. Renaldo Bragagnolo, fille de feu M. Gaston Baril et de feu Mme Regina Robidoux. Elle demeurait à Shawinigan.

Tout en respectant les mesures de distanciation sociale

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison Funéraire St-Ours,

2203 av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.

Heure d'accueil : le samedi 15 août, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 15 août 2020 à 14 h

en l'église l'Assomption de Shawinigan,

suivies de l'inhumation au cimetière St-Michel.

Mme Baril laisse dans le deuil ses enfants : Alain Bragagnolo (Wei Guo), Lyne Bragagnolo (Sylvain Larue) et Gina Bragagnolo (Yves Tessier); ses petits-enfants : Jonathan Bragagnolo, Cynthia Bragagnolo (Félix Buisson) et Christian Bragagnolo; ses frères et sœurs : feu Jean Baril, René Baril (Irene Mailly), Madeleine Baril (feu Fernand Drouin) et Thérèse Baril (Adrien Cormier); ses filleuls : Hélène Bragagnolo, Caroline Cormier, Frédéric Baril et Luc Drouin; ses deux amies très chères : Mme Pierrette Rivard et Mme Jeannine Lamarre; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel médical et les infirmières des soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ pour les soins prodigués et leur soutien.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.



info@maisonstours.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



HERMAN BOUCHARD

1936 - 2020

À la Maison Albatros, le 7 juillet 2020, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Herman Bouchard, époux de Mme Angéline Haché, fils de feu M. Ludger Bouchard et de feu Mme Lorette Bouchard. Il demeurait à Trois-Rivières.

Dans les circonstances de pandémie Covid-19 actuelles et dans le but d'éviter les rassemblements, tel que recommandé, les rituels auront lieu en toute intimité.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Angéline Haché; ses enfants : Lauretta, Ronald (Manon Lavergne), Joël (Lucie Morin), Nathalie (Michel Lajoie); ses petits-enfants : Stéphanie, Nicholas, Jonathan, Vanessa, Mickaël, Lucas, Benjamin, Donovan et Nickolas, ainsi que leurs conjoints et conjointes.

Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Pierrette (feu Adrien Girard), Gaston (Bernadette Cormier), Madeleine (feu Jean-Baptiste Ringuette), Jean-Marc (feu Ginette Nadeau), Monique, Gilles (Claudette Lefebvre), Pierre (Claudette Guilbert), Richard, feu Carmen, feu Jean-Roch (Doreen Arsenault), feu Jean-Guy (Christiane Pratte), feu Haldeige (Maria Gallant); ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille désire remercier le personnel de la Maison Albatros pour les bons soins prodigués et leur dévouement.

Vos dons à la Maison Albatros seraient grandement appréciés.



Maison funéraire St-Louis
condoleances@maisonstlouis.ca

www.maisonstlouis.ca
Renseignements : 819 377-1991
Télécopieur : 819 228-3345



M. LAURIER COURCHESNE

1944 - 2020

Il est parti rejoindre sa source lumineuse.

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 21 avril 2020, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Laurier Courchesne, époux de Gertrude Bonenfant, père d'Eric (Line Godin) et de Nadia, papy de Léa et Auréanne. Il demeurait à Shawinigan, autrefois de Lac-à-la-Tortue.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère

Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5

Heures d'accueil : samedi 18 juillet 2020,

jour de la cérémonie de 13 h à 15 h.

Une cérémonie funéraire sera célébrée
en toute intimité le samedi 18 juillet à 15 h 30
à la Coopérative Funéraire.

L'envoi de fleurs peut être compensé par des dons à Centraide (<https://donnez.centraide.ca/donnez/WTROIS>).

Renseignements : 819 538-8555 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative Funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



MME GEMMA CÔTÉ (HAMELIN)

1916 - 2020

Au CHAUR de Trois-Rivières, le 17 janvier 2020, à 103 ans et 9 mois, est décédée dame Gemma Côté, épouse de feu monsieur Fernand Hamelin, fille de feu monsieur Joseph-Alphonse Côté et de feu dame Delvina Denis. Elle demeurait à Trois-Rivières, autrefois de Grondines.

Une liturgie privée aura lieu à la
Coopérative funéraire de la Rive-Nord,
595, boulevard Bona-Dussault,
Saint-Marc-des-Carrières,
le samedi 18 juillet.

L'inhumation privée suivra au cimetière de Grondines.

Madame Côté laisse dans le deuil ses enfants : feu Claude et Yvan (Johanne de Carufel); ses petits-enfants : Anne-Marie

(Pierre Paolitto) et Simon (Édith Gonthier); ses arrière-petits-enfants : Julianne et Alice et sa soeur Cécile o.m.i. Madame Côté était la soeur et la belle-soeur de : feu Émilie, feu Fernande, feu soeur Elizabeth c.n.d., feu Raymond (feu Rose Lévesque), feu soeur Jeanne-D'Arc a.m.j., feu soeur Marie-Anne a.m.j., feu Alphonse (feu Gilberte Richard, Lucienne Genest), feu Jean-Jacques (feu Jacqueline Gauvin), feu Charles-Édouard (Anne-Marie Denis), feu Gilles (feu Marthe Delisle) et feu frère Guy o.m.i. Elle était la belle-soeur de : feu Laurent Hamelin (feu Isabelle Rivard), feu Lucia Hamelin (feu Émile Mayrand), feu Victorin Hamelin (feu Françoise Paquet), feu Gracia Hamelin (feu Georges Fournier) et feu Germaine Hamelin (feu Albiny Rivard). Elle laisse dans le deuil Julien Campagnat, prêtre o.m.i. un ami de la famille ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence de Sienne ainsi qu'à celui du 3e étage du CHAUR de Trois-Rivières pour les excellents soins de fin de vie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières, 731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, G9A 1Y1, fondation_RSTR@ssss.gouv.qc.ca.

Pour renseignements : Téléphone : 418-268-3575 Télécopieur : 418-268-3852

Courriel : info@cooprivenord.com Site internet : www.cooprivenord.com

Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec



Coopérative funéraire
de la Rive-Nord

418.268.3575
<http://cooprivenord.com>



JULIENNE DESCHÊNES LEMAY

1930 - 2020

Au CIUSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 19 juin 2020, est décédée à l'aube de ses 90 ans, Mme Julienne Deschênes, épouse de feu Martin Lemay, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s
tout en respectant les mesures de distanciation sociale au
Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heures d'accueil : le samedi 18 juillet, jour des funérailles, à partir de 13h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 18 juillet à 15 h

au Mémorial du centre funéraire.

Pour ceux qui désirent y assister en direct par diffusion web

via notre site internet

<https://www.centrrousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct>

veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Christian, Donald (Monique Plourde), Mario (Jocelyne Berthelette) et Martine (Michel Auger); ses petits-enfants : Vicky, Emmanuel, Laurence et Catherine; ses beaux-frères et belles-sœurs : Marguerite (feu Louis-Georges Rabouin), Pauline (feu Rosaire Dauphinais), Charles (Pierrette Robert), Denis (Jeannette Brissette) et Jean; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de la Maison des Aînés particulièrement, Cécile, Marie-Eve et Linda ainsi qu'au personnel du 2e étage du Centre d'hébergement Cooke pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrrousseau.com

LETTREGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS

6082, boul. des Hêtres, Shawinigan

819 539-5050

sans frais 1 877 507-5051

MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903

HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE

monumentstrudel@cgocable.ca



MANUFACTURIER DE MONUMENTS



M. MICHEL DARVEAU

23 novembre 1956 - 30 juin 2020

Au Centre hospitalier de Granby, le 30 juin 2020 est décédé à l'âge de 63 ans, M. Michel Darveau, époux de Mme Luce Tremblay. Il était le fils de feu M. Edmond Darveau et de Mme Georgette Filion. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils : Jean-Philippe (Eric Sergerie), Vincent (Valérie Fontaine), Julien (Marie-France Michel), ses petits-enfants : Éliane, Logan, Adrien et un petit ange à venir. Il était le frère de (feu) Lise, (feu) Hélène, (feu) Sylvie, Claude, Denis (Denise Paul). Il laisse également son beau-frère Marc Tremblay (Linda Jeffrey); ses neveux et nièces : Simon et Marie-Hélène Marcouiller, Véronique et Marie-Eve Tremblay, ainsi que plusieurs parents et amis.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard.

La famille vous accueillera le dimanche 12 juillet à compter de 13 h 30 jusqu'à 15 h 15 au salon du

**COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD
470, rue Dufferin, Granby, Qc J2G 9G2
Tél. : 450 372-4498 Téléc. : 450 372-2738
complexe@girardot-menard.com**

La famille vous accueillera le dimanche 12 juillet de 13 h 30 jusqu'à 15 h 15

L'hommage en mémoire à sa vie sera célébré ce même dimanche 12 juillet à 15 h 30 en la chapelle du complexe, suivi de l'inhumation au Jardin Oasis des mémoires, cimetière écologique du complexe Girardot et Ménard.

Pour la sécurité de tous, le personnel de Girardot & Ménard vous assure que les consignes de la Santé publique sont appliquées. Le port du masque est donc fortement recommandé.

La cérémonie en chapelle sera accessible en webdiffusion privée, en direct ou en différé, via le <https://funeraweb.tv/fr/diffusions/15632>. Vous rendre sur l'avis de décès de M. Michel Darveau.



M. NORMAND GERVAIS

1960 - 2020

À l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le 29 juin 2020, à l'âge de 60 ans, est décédé suite à un accident de moto, M. Normand Gervais, époux de Mme Linda Landry, fils de feu M. Clément Gervais et de Mme Paulette Bouchard, tous de Shawinigan.

**M. Gervais a été confié à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal
Shawinigan
G9N 7X9**

**Suite aux circonstances actuelles,
des funérailles auront lieu ultérieurement.**

Outre son épouse Linda, il laisse dans le deuil sa mère Paulette Bouchard; sa soeur Micheline Gervais; le fils de sa conjointe Alexandre Guillemette (Valérie Prince); ses 3 filleuls : Raymond-Pierre Gervais, William Landry-Paquin et Maika Chéron Gélinas qu'il considérait comme sa fille; ses petits-enfants : Gabriel, Raphaël et Elliott; ses enfants d'accueil : Roxanne, Dominique, Noémie et Sara-Jade; ses beaux-parents : André Landry et Elise Bournival; son beau-frère Sylvain Landry (Dany Paquin); sa nièce Alice Landry Paquin; son frère de sang Gino Grosso et ses 2 «chums» de chasse Sammy St-Pierre (Véro), Daniel St-Germain.

De plus, il laisse aussi plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s d'ici et de la France ainsi que ses compagnons de travail des autobus de la Commission scolaire de l'Énergie.

À tous ceux qui ont prié pour lui après l'accident, merci du fond du coeur. Grâce à vous, nous avons reçu une grande vague d'amour.

Un merci spécial aux personnes qui lui ont porté secours lors de l'accident, soit Linda Leclair et Pascal Brassard. Nous vous sommes très reconnaissants de l'avoir accompagné durant l'attente des secours.

La famille désire remercier sincèrement le personnel soignant du service de trauma intermédiaire de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Médecins et infirmières ont été aux petits soins avec lui.

Renseignements : 819 539-5000 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairémauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative Funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairémauricie.com



YVES DUFRESNE, d.d.s., f.i.c.d.

1921 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 29 mai 2020, est décédé à l'âge de 98 ans et 10 mois, Dr Yves Dufresne chirurgien-dentiste, époux de feu Berthe Bureau, demeurant à Trois-Rivières. Il a oeuvré avec passion en dentisterie pendant plus de 68 ans.

**La famille accueillera parents et ami(e)s
tout en respectant les mesures
de distanciation sociale au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6**

Heures d'accueil : le samedi 18 juillet de 11 h à 12 h 30.

**Un service religieux aura lieu
le samedi 18 juillet à 13 h, en la Cathédrale.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.**

Il laisse dans le deuil, ses fils : Yves Jr Dufresne (Irina Podnebesova Bykovskaia), Bernard Dufresne (Michèle Lefebvre); ses petits-enfants : Benoît Dufresne (Stéphanie Robert), Mathieu Dufresne (Claudine Gauthier), Mélanie Dufresne (David Caron); ses arrière-petits-enfants : Sophie, Damien, Rachel, James; sa soeur et son frère : Louise et Maurice Dufresne; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à Jocelyne Lavoie, Jacques Chartier ainsi qu'au Dr Marie-Ève Lavoie pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7) ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, QC G2J 1B8).



COLETTE GOUDREAU LIMOGES

1923 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 3 juillet 2020, est décédée à l'âge de 96 ans et 6 mois, Mme Colette Goudreault, épouse de feu Eugène Limoges, fille de feu Jean Goudreault et de feu Marie-Blanche Rivard.

**La famille vous accueillera au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul Thibeau
Trois-Rivières, QC, G8T 7B1**

**le lundi 13 juillet 2020 à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu à 11 h, en l'église St-Odon,
440, du Charbonnier, Trois-Rivières, QC, G8T 6S6.**

**Dans le souci de participer à l'effort collectif,
les mesures de distanciation sociales devront
être respectées et le port du masque serait apprécié.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Famille
à une date ultérieure.**

Elle a rejoint son époux Eugène décédé en 1998, son petits-fils Patrick décédé en 2011 et sa fille Michelle décédée en 2015.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Renée (feu Maurice), Gilles (Denise), Serge (Nicole), Danielle, Sylvain, Marc (Michelle) et Alain (Nicole); ses 16 petits-enfants, ses 24 arrière-petits-enfants, ses 3 arrière-arrière-petits-enfants; ses belles-soeurs : Soeur Cécile de la Communauté des Soeurs de la Providence, Léona (feu Jean-Paul) et Soeur Denise, de la Congrégation des Filles de Jésus, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2N du CIUSSS MCQ-CHAUR pour les bons soins et au personnel de la résidence La Belle Époque pour leurs attentions auprès de Mme Goudreault.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Diabète Québec au 3750, boul. Crémazie Est, bureau 500, Montréal, QC, H2A 1B6 ou par internet au : <https://www.diabete.qc.ca/fr/diabetequebec/dons>

Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue (819) 375-2414,
infotr@groupegarneau.com

Entreprise certifiée Distinction membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



Châteaudun

819.375.2414
www.groupegarneau.com



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



SOEUR LAURENCE DOYON SASV

1932 - 2020

Au Pavillon Sainte-Marie de Nicolet, le 9 juillet 2020, est décédée à l'âge de 87 ans, dont 67 ans de vie religieuse, Soeur Laurence Doyon (en religion soeur Marie-de-Lorette) des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, fille de Monsieur Adélarde Doyon et de Madame Florida St-Laurent. Elle était originaire de Dalquier.

Le mercredi 15 juillet 2020, les religieuses du Pavillon Ste-Marie accueilleront la défunte en leur chapelle et y célébreront ses funérailles dans la plus stricte intimité, dû aux circonstances exceptionnelles découlant de la pandémie actuelle.

La défunte laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses frères : André (Thérèse Auger), Michel (Luthgarde Gagnon) et Julien (Rita Nolet) ainsi que des neveux, nièces, cousins et cousines.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (255, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet, J3T 0A2).



Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : info@jnrousseau.com

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com



HUGUETTE GODIN

1937 - 2020

À Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 29 mars 2020, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Huguette Godin, épouse de feu Charles-Yvon Pilotte, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard de Shawinigan-Sud
Shawinigan (Québec) G9P 0G8

Heures d'accueil : le samedi 18 juillet à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée à 11 h 30.
En raison de la situation actuelle (COVID 19),
les critères de distanciation et le port du masque
seront à respecter.

Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Dominique (Claude Lessard) et Chantale; ses petits-enfants : Isabelle Milord, Annick St-Germain et Jean-Sébastien Masson-Pilotte; son arrière-petit-fils Miguel Milord; ainsi que les membres des familles Godin et Pilotte; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : 819 536-0010 Télécopieur : 819 536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com



Centre funéraire Sylvie Picard | 819.536.0010
www.sylviepicard.com



ROBERT KÈGLE

1945 - 2020

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 25 juin 2020, est décédé à l'âge de 75 ans M. Robert Kègle, époux de feu Françoise Goudreault, fils de feu Noël Kègle et de feu Raymonde Pronovost, demeurant à Trois-Rivières.

Selon ses volontés, une cérémonie sera célébrée
en toute intimité à une date ultérieure.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Sylvain (Josée Lemay) et Patrick (Chantale Charbonneau); ses petits-enfants : Laurent, Roxanne, Benjamin, Heidi, Ulrich et Héléna; son bon ami Robert Paquin; ses frères et sa soeur : Gilles, Réal, Nicole, Michel et Pierre.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123, Trois-Rivières, QC G9A 5K4).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



M. JEAN-JACQUES LAFONTAINE

1939 - 2020

À son domicile, entouré des siens, le 3 juillet 2020, à l'âge de 80 ans est décédé M. Jean-Jacques Lafontaine, époux de Mme Lise Massicotte, fils de feu M. Philibert Lafontaine et feu Mme Laurentia Beaupré. Il demeurait à St-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s tout en respectant
les mesures de distanciation sociale à la

Coopérative Funéraire de la Mauricie Mékinac
216, Route 153
St-Tite
G0X 3H0

Heures d'accueil : le dimanche 19 juillet, à partir de 10 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu
en toute intimité à 12 h
à la Chapelle de la Coopérative.

Outre son épouse Lise, il laisse dans le deuil son fils Gilles (Kathy); sa fille Nathalie (feu Daniel); ses petits-enfants: Jennifer (Maxime) et Dave (Laurie); ses arrière-petits-enfants : Maysen, Marie Lee et Ludovik; ses soeurs et ses frères : Annette (feu Normand Délisle), Madeleine (feu Antonio Délisle), Florette (Paul Touzin), Huguette (Fernand Paquin), Ginette (Guy Trotter), Léo (Jocelyne Paquin), Gaston (Claudette Ferland), feu Yvon (Diane Paquin), feu André (Marielle Dusablon), feu Gaétan (Noëlla Dupuis); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Massicotte : Robert (Jeannette), Roger (feu Diane), feu Réjeanne (Marcel), Jacqueline (Réginald), Carmen (feu Henri), Huguette (Marcel), Ginette (André); tous ses frères Chevaliers de Colomb du Conseil 6542; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier le Service des soins à domicile du CLSC de St-Tite, particulièrement Mélissa Massicotte, le Dr Jean-Paul Lerat ainsi que le pharmacien Sylvain Francoeur pour leur soutien et les services rendus.

Renseignements : 418 365-1480

Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative Funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME LOUISE LABONNE

À la Maison Albatros, le 1er juillet 2020, est décédée, entourée d'amour, à l'âge de 76 ans, Mme Louise Labonne, épouse de M. Fernand Grimard, fille de feu Mme Marie-Jeanne Girard et de feu M. Antoni Labonne, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s
à la Maison funéraire Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : le dimanche 12 juillet à partir de 13 h.
La cérémonie aura lieu en la Maison funéraire à 15 h.
L'inhumation suivra à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux; sa soeur Jeannine (feu Charles Thomassin); son frère Pierre; ainsi que ses neveux, nièces, beaux-frères, belles-soeurs, enfants et petits-enfants par alliance, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédée, ses frères et sa soeur : Jean-Claude, Gilles, Jean-Guy et Claudette. La famille désire témoigner sa reconnaissance à M. Pierre-Luc Malouin, infirmier pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros et à la Fondation québécoise du cancer.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME GHISLAINE RENAUD RIVARD

1931 - 2020

C'est avec une immense tristesse que nous annonçons le décès de notre mère Ghislaine Renaud Rivard le lundi 6 juillet 2020, à l'hôpital Maisonneuve Rosemont de Montréal, à l'âge de 88 ans et 7 mois. Madame Ghislaine Renaud Rivard était l'épouse de feu Eddy Rivard, fille de feu Albert Renaud et de feu Marie-Jeanne Bellemare.

Les funérailles auront lieu à une date ultérieure, parents et ami(e)s seront avisés.

Madame Renaud Rivard laisse dans le deuil, ses 2 enfants : Michel et Serge Rivard; ses frères et soeurs : feu Gilles (Solange Guillemette), Huguette (Georges Lemieux) feu André, feu Michelle, Gaston (Denise Grégoire), Jeannine (feu Henri Hill), Nicole (feu Germain Héroux), Pierre (Ginette Drouin); ses beaux-frères (Lionel, Roger, Robert) et ses belles-soeurs (Fernande, Florence, Rose Hélène, Denise) Rivard, tous décédés. Elle laisse également de nombreux neveux et nièces.



ANDRÉ LAPERRIÈRE

1934 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 24 juin 2020, est décédé à l'âge de 86 ans, M. André Laperrière, époux de Mme Lise Bélanger, fils de feu Lucienne Gérin-Lajoie et de feu Ernest Laperrière, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s tout en respectant les mesures de distanciation sociale au

**Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6**

**Heures d'accueil : le lundi 13 juillet,
jour des funérailles, à partir de 13 h.**

**Une liturgie de la Parole sera célébrée
le lundi 13 juillet à 15 h**

au Mémorial du centre funéraire.

**Pour ceux qui désirent y assister en direct par diffusion web
via notre site internet,**

<https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct>

veuillez communiquer avec la famille pour

l'obtention du mot de passe.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse des 64 dernières années, Lise Bélanger, son fils Michel Laperrière (Andrée Hallé); son fils adoptif Mario Grenier; ses petits-enfants : Laurence Laperrière (Maxime Parmentier) et Renaud Laperrière (Laurie Blanchet); ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Jean-Jacques Laperrière (feu Suzanne Racette), Claude Laperrière (Huguette Racine), Jeanne d'Arc Bélanger (feu Marcel Bélanger), Guy Bélanger, Thérèse Thiffault (feu Claude Bélanger); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement ses grands ami(e)s, Pierre Fréchette, Yvette Neault et Pierre Boucher; de nombreux golfeurs et skieurs; ainsi que tous les membres des familles Rivest, Boivin, Bélanger et Laperrière.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à Éric Laperrière pour son grand dévouement envers André de même qu'aux membres du personnel du CLSC et du Centre hospitalier régional pour la qualité des services reçus et des soins prodigués, au cours de sa maladie.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225

www.centrerousseau.com



DENIS LEBLANC

1945 - 2020

Au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 23 juin 2020, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Denis Leblanc, fils de feu M. Maurice Leblanc et de feu Mme Antoinette Lessard.

**En raison des contraintes liées à la situation actuelle,
l'inhumation des cendres a eu lieu
au cimetière Marie-Phalaise-Boulangier
de Saint-Alexis-des-Monts en toute intimité.**

Il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs : Jules Leblanc (feu Ghislaine Lachance), Hélène Leblanc (Renald Lambert), Jacqueline Leblanc (André Charette) et Germain Leblanc (Aline Gravel); ses neveux et nièces : Josée, Sylvain et Sonia Leblanc, Sylvie, Johanne, Steve et Mélanie Lambert, Manon, Martine, Guylaine et Annie Charette, Frank, Louis et Yansie Leblanc et leurs conjoints respectifs; ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces, ses cousins, cousines et amis.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à Mme Aline Bellerive et tout le personnel de la résidence pour les bons soins prodigués à M. Leblanc durant les trois dernières années.



Maison funéraire St-Louis
condoleances@maisonstlouis.ca

www.maisonstlouis.ca
Renseignements : 819.268.2019
Télécopieur : 819.228.3345



PIERRETTE MONGRAIN ST-ONGE

1943 - 2020

À Trois-Rivières, le 18 juin, est décédée Pierrette Mongrain, fille de feu J.A. Mongrain et de feu Laurette Bélanger, et épouse de feu André St-Onge.

Elle laisse dans le deuil ses filles Pascale (Jean Lamy) et Isabelle (Hervé Prévost), ses petits-enfants Gabriel Hubert-St-Onge (Marie-Hélène Bonneau), Jasmine Hubert-St-Onge, Ariane Hubert-St-Onge (Alexandre Marchand), Timothy Landry, Béatrice Landry et son arrière-petit-fils Nathan Hubert.

Elle laisse aussi ses frères Gilles Mongrain (Suzanne Chamberland), Claude Mongrain (Céline Bastien), Michel Mongrain (Françoise Sirois), feu Jean-Guy Mongrain, Yvon Mongrain et sa soeur Johanne Mongrain (Loïc Grasland); ses tantes, cousins, neveux des familles Bélanger, Mongrain et Magnan; ainsi que des amis qui ont beaucoup compté pour elle.

**Selon ses volontés, une cérémonie intime
a eu lieu au cimetière St-Michel.**

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225

www.centrerousseau.com



DANIELLE NOËL

1955 - 2020

Au milieu de la nature, dans sa « maison des bois » de Saint-Côme, ce vendredi 26 juin à 15 h, est décédée sereinement Danielle Noël, entourée de ses proches, Jean Baril, l'amour de sa vie, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Richard (Jocelyn Bérubé), Diane (Luc Gagnon), François (Louise Paquin), Suzanne (Marc Perreault), Réal Baril (Jenny Chan). Elle était la fille de feu Jacques Noël et de Gilberte Côté de Québec.

La famille accueillera parents et ami(e)s tout en respectant les mesures de distanciation sociale au

**Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6**

**Heures d'accueil dimanche, jour des funérailles,
à partir de 9 h.**

**Un hommage lui sera rendu le dimanche 19 juillet à 11h
au Mémorial du centre funéraire.**

**Pour ceux qui désirent y assister en direct
par diffusion web via notre site internet,**

<https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct>
veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.

Elle laisse également dans le deuil, son beau-père René Baril (feu Carmen Jacob); ses belles-soeurs : Diane Baril, Lynda Baril (Josée Dupuis); ses neveux et nièces : Alexandre Noël (Maude Parizeau), Christine Noël (Alexandre Côté), Laurence Robichaud-Baril (Samuel Lacoste), Adèle et Simone Michaud; de nombreux cousins et cousines, ainsi que de multiples ami(e)s qui ont eu beaucoup d'importance pour elle et qu'elle a profondément marqués.

Se souviendront aussi d'elle tous les enfants auxquels elle a enseigné à Terrebonne, pour l'amour qu'elle leur portait et les étoiles qu'elle a allumées dans leurs yeux, ainsi que tous les collègues avec lesquelles elle a eu plaisir à travailler, dont ceux de l'émission Passe-Partout.

Son décès met un terme à un cancer des ovaires qu'elle a combattu avec courage durant près de six ans, jusqu'à ce que l'aide à mourir lui permette de nous quitter avec humanité.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer (3110, rue Louis-Pasteur, Trois-Rivières, QC G8Z 4E3).

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225

www.centrerousseau.com



ANNIE MORIN

1971 - 2020

Au CHUL de Québec, le mardi 30 juin 2020, est décédée à l'âge de 48 ans, Mme Annie Morin demeurant à Québec, autrefois de Ste-Anne-de-la-Pérade.

**Dû aux circonstances actuelles reliées à la pandémie,
seuls les membres de la famille et les ami(e)s ayant reçu une
invitation pourront être présents à la cérémonie qui aura lieu
samedi, le 18 juillet 2020, en l'église de Ste-Anne-de-La Pérade.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.**

Annie laisse dans le deuil ses filles Joanie et Tanya Leduc, le père de celles-ci, Tony Leduc, ainsi que sa mère biologique Nicole Girard (André Boisvert) et son père adoptif André Morin (Pierrette Jeandell). Elle a rejoint sa mère adoptive feu Thérèse Leduc.

Elle était la soeur de Francis Boisvert (Amélie Bourke), Marcel Morin (Mélanie Frigon), Serge Morin (Véronique Vanhuffelen) et de Shaning Morin. Elle laisse également en deuil plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier chaleureusement tout le personnel du CHUL de Québec pour les soins prodigués.

Pour renseignements : Maison Roland Hivon du Groupe Garneau Thanatologue
418 325-2462, info@groupegarneau.com

Entreprise certifiée Distinction membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

GROUPE
Garneau
THANATOLOGUE

Roland Hivon

418.325.2462

www.groupegarneau.com



HOMMAGE À

MME ANDRÉE MORRISSETTE JULIEN

DÉCÉDÉE LE 4 JUILLET 2020

Nous nous souviendrons toujours de son dévouement et de son implication auprès des familles en deuil et ce depuis près de 25 ans.

Pour les actions que tu as laissées derrière toi, pour le bien que tu as fait durant toutes ces années, ou ta bonne humeur, ton sourire et ton respect envers les familles furent appréciés.

Nous te serons reconnaissants pour toujours.

Denise Pronovost Lacoursière
André et Denise St-Amand
Chantal et Julie St-Amand
ainsi que tous tes confrères des
Centres funéraires Lacoursière et St-Amand



Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils Inc. | 418.365.6322
salonlac@cgocable



Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411
stamandetfils@globetrotter.net

**MME ANDRÉE MORRISSETTE JULIEN**

1940 - 2020

Entourée de sa famille, aux soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan, le samedi 4 juillet 2020, est décédée à l'âge de 79 ans madame Andrée Morrissette épouse de monsieur Léo-Paul Julien, fille de feu Thérèse Leblanc et de feu Wellie Morrissette. Elle demeurait à Saint-Tite.

La famille accueillera parent et ami(e)s
tout en respectant la distanciation sociale au
Centre funéraire J. M. Lacoursière et fils inc.

341, rue du Moulin,
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

Heures d'accueil : samedi 11 juillet 2020 à partir de 13 h.

Une cérémonie de recueillement
aura lieu au centre funéraire à 15 h.

Madame Julien laisse dans le deuil son époux Léo-Paul Julien; ses enfants : Stéphane Julien (Isabelle Caron) et Isabelle Julien (Jayeson Fairchels); ses petites-filles : Aurélie et Gabrielle Julien (Antoine Marchessault); sa sœur Josette Morrissette (Hélène Aubé); ses beaux-frères et belles-sœurs : Mariette Forcier (feu Marcel Morrissette), Roger Julien (feu Cécile Gélinas), Jeannine Julien, Henri-Jean Julien (Pierrette Hamelin), Anita Diamond (feu Aurélien Julien) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie seraient appréciés.



Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils Inc. | 418.365.6322
salonlac@cgocable

**M. GEORGES NEAULT**

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 16 mars 2020, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Georges Neault, époux de Mme Ghislaine Dumont, fils de feu M. Donat Neault et de feu Mme Gilberte Hamel, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire Richard & Philibert,
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.

La liturgie de la Parole aura lieu dans l'intimité

le samedi 18 juillet à 15 h en la chapelle de la Maison funéraire.

La cérémonie sera disponible via webdiffusion.

Pour y assister, veuillez contacter les membres de la famille
afin d'obtenir les informations nécessaires.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Ste-Sophie-de-Lévrard.

L'ont précédé son frère et ses sœurs : Pierre-Paul, Céline et Carmel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Josée (Jean-François Simard), Martine (Jean-Jacques Armstrong) et Lucie (Charles St-Pierre); ses petits-enfants : Kim, Tommy et William; ses frères et sœurs : Jean-Guy (Brigitte Deshaies), feu Céline (Lionel Bergeron), Louis (Françoise Marchand) et Julienne (Jean-Noël Mayrand); ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et compagnons de pêche et de chasse.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146

**LISETTE PAQUET**

1943 - 2020

Au CIUSSS MCQ-Foyer La Pérade de Ste-Anne-de-la-Pérade, le 5 juillet 2020, est décédée à l'âge de 76 ans Mme Lisette Paquet, conjointe de M. Normand McCann, fille de feu Henri-Paul Paquet et de feu Louise Marchand, demeurant à Ste-Anne-de-la-Pérade.

La famille accueillera parents et ami(e)s
tout en respectant la distanciation sociale au

Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges

Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu

le dimanche 19 juillet à 15 h

au Mémorial du Centre funéraire.

Pour ceux qui désirent y assister en direct
par diffusion web via notre site internet,

<https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct>
veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Tite à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint M. Normand McCann, ses enfants : Serge Trépanier (Suzanne Désy) et Francis Trépanier (Josée Blackburn); les enfants de Normand : Isabelle (André Despaties), Etienne et Frédéric (Geneviève Pouliot); ses petits-enfants : Maxence et Émile Désy-Trépanier; les enfants de Josée : Olivier et Gabrielle Larouche; la fille d'Etienne, Brittany et les enfants de Frédéric : Raphaël et Olivier; ses sœurs et sa belle-sœur : Céline et Michelle Paquet ainsi que leur conjoint, Micheline Richard (feu Mario Paquet); ami(e)s de la famille : Jules Duchemin (Josée Chouinard); ses beaux-frères et belles-sœurs : Bernard et Claudine McCann; ainsi que ceux de la famille Trépanier : Françoise Tousignant (feu André Trépanier), Yvonne Trudel (feu Réjean Trépanier), Léopold Trépanier (Suzanne Magny), Denise Trépanier (feu Jean-Paul Brunelle), Liane Périgny (feu René Trépanier), Jean-Pierre Cossette (feu Carmen Trépanier), Martin Trépanier (Nicole Quessy) et Céline Trépanier (Claude Germain); ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, dont Ginette Rheault, Mireille Moreau et Thérèse Bordeleau.

L'ont précédée, le père de ses enfants, Marcel Trépanier ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Trépanier : Jean-Noël (Thérèse Chayer), Marie-Thérèse (Jean-Marie Lafontaine), Rose-Alice (Yvon Lafontaine), Jean-Jacques (Carmen Tousignant), Suzanne, Raymonde, Michel (Lise Dufour) et Lise.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel soignant du CLSC de la Vallée de Batiscan et du CIUSSS MCQ-Foyer La Pérade de Ste-Anne-de-la-Pérade. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).



Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225
www.centrerousseau.com

**MME SIMONE PAQUIN**

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le 29 mai 2020, est décédée à l'âge de 98 ans, Mme Simone Paquin, épouse en premières noces de feu M. Lucien Gélinas et en secondes noces de feu M. Henri Lavergne, demeurant à St-Boniface.

La famille recevra les condoléances à la
Maison funéraire Richard & Philibert
69, rue Commerciale à St-Boniface.

le mercredi 15 juillet 2020 à partir de 10 h.

La liturgie de la Parole aura lieu à 11 h
à la maison funéraire.

L'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses filles : Marcelle Gélinas (feu John R. Hennessey), Denise Gélinas (Daniel Lambert).

L'ont précédée, ses fils : Paul Gélinas et Raymond Gélinas (feu Christiane Morissette) (feu Carole Simard).

Elle laisse aussi ses petits-enfants : Martin Gélinas (Caroline Parent), Yannick Gélinas, Hugo Gélinas (Mélanie Pépin), Phillip J. Hennessey (Laura Kern), Jérôme Gélinas (Michelle Corbu) et 10 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : Lucien Paquin, Gérard Paquin (Denise Hamel), Cécile Paquin (feu Fernand Lampron), Aline Paquin, Thérèse Paquin (Pierre Perron).

L'ont aussi précédée : Jean-Marie Paquin (feu Lucille Gélinas), Marie-Jeanne Paquin (feu Armand Gélinas), Lionel Paquin (feu Liliane Gélinas), Raymond Paquin, Paul Paquin (Carmelle Basque), Fernand Paquin (Fernande Lépine), Fleurette Paquin (Roger Julien).

Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Sincères remerciements à tous les employés (es), aux propriétaires passé Sylvie Lefebvre et présent William Lavigne pour la belle qualité de vie de 17 années bien vécues à la Résidence Villa Milles Soleils de St-Boniface.

Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME THÉRÈSE PÉPIN LAMOTHE

À Trois-Rivières, le 4 juillet 2020, est décédée, à l'âge de 90 ans et 9 mois Mme Thérèse Pépin, épouse de feu M. Irené Lamothe, demeurant à Trois-Rivières. Elle était la fille de feu M. Salomon Pépin et de feu Mme Amanda Bezotte.

**La famille se recueillera à la
Maison funéraire Richard & Philibert,
1350, rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : le mardi 14 juillet 2020,
jour de la cérémonie, à partir de 13 h.**

**La liturgie de la Parole aura lieu
le jour même à 15 h, en la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation suivra au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.**

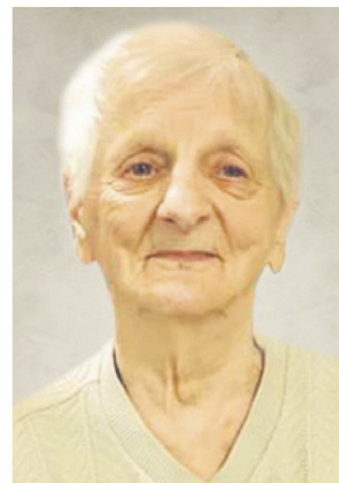
Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son frère : Madeleine Pépin (feu André Lamothe), Pierrette Pépin (feu Rosaire Simard) et Gaston Pépin; ses filles : Ginette Lamothe (Michel Landry) et Carole Lamothe (Pierre Doucet); ses petits-enfants : René Landry, Gabriel Landry (Claudia Gendron), Jean-Marc Doucet, Marie-Pier Doucet (Pier-Luc Paquin), Isabelle Doucet (Mike Dionne) et Michèle Doucet (Alexandre Fleurent); ses arrière-petits-enfants : Mathis, Béatrice, Sacha, Éli, Félix, Marianne, Raphaël, Maïka, Louis, Chloé et Juliette; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel hospitalier des soins palliatifs du CHRTR pour les bons soins prodigués. Un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



COLETTE TESSIER FISET

1929 - 2020

Au CIUSSS MCQ – CHAUR de Trois-Rivières, le 2 juillet 2020, est décédée à l'âge de 91 ans et 5 mois, Mme Colette Fiset (née Tessier), épouse de feu Paul Fiset, demeurant à Trois-Rivières (autrefois de Ste-Anne-de-La Pérade). Elle était une mère aimée et dévouée à sa famille.

**La famille accueillera parents et amis à la :
Maison Roland Hivon
225, rue Principale**

**Ste-Anne-de-La Pérade, QC, G0X 2J0
samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 11 juillet 2020,
en l'église de Ste-Anne-de-La Pérade, à 11 h.
Le nombre de places à l'église est limité à 50 afin de
respecter les règles sanitaires et
le port du masque est suggéré.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.**

Elle repose maintenant en paix avec son époux Paul et son fils Jacques. Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Michel, Richard (Lise Jean), Gilles (Jocelyne Dargis), Danielle (Jean Guilbeault), Yvan (Myriam Michielsen), Chantal (Maxime Tremblay) et Ghilaine (Jean Desjardins); ses petits-enfants : Nancy, David, Constantino, Mathieu, Maxime, Véronique, Isabelle, Marie-Ève, Frédéric, Noémie, Gabrielle et Alexandre; ses arrière-petits-enfants : Jérémy, Élodie, Guillaume, Étienne, Jade, William, Olivier, Gabriel, Mathys, Samuel et Raphaël; ses frères et sœurs : Pauline Tessier Roy, Marcel Tessier (Jeannine Sauvageau), Thérèse Tessier Cloutier (Marc-André Cloutier), Yvon Tessier (Pierrette Brouillette), Paul-Guy Tessier et Claude Tessier (Luce Labissonnière), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à exprimer sa reconnaissance au personnel du CHSLD Louis-Denoncourt pour les bons soins prodigués à leur maman.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme de votre choix ou en offrant une messe à sa mémoire.

**Pour renseignements: Groupe Garneau Thanatologue, 418 325-2462, infotr@groupegarneau.com
Entreprise certifiée Distinction membre de la Corporation des Thanatologues du Québec**



Roland Hivon

418.325.2462
www.groupegarneau.com



MME GHISLAINE PLAMONDON

À l'hôpital de Shawinigan-Sud, entourée des siens, le 6 juillet 2020 à l'âge de 84 ans et 4 mois est décédée Mme Ghislaine Plamondon, épouse de Jean-Guy Grégoire, fille de feu Constant Plamondon et de feu Lulia Painchaud, demeurant à Shawinigan.

**Tout en respectant les mesures de distanciation sociale,
la famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Ours
2203, Champlain, Shawinigan**

**Heure d'accueil : le samedi 18 juillet 2020 à partir de 13 h.
Une célébration de la Parole aura lieu
le samedi 18 juillet 2020 à 15 h à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Joseph.**

Elle fut précédée par sa sœur Carmen Plamondon. Outre son époux Jean-Guy, elle laisse dans le deuil, ses filles: Sylvie Grégoire (François Boulanger), Martine Grégoire (Yves Lafrance); ses deux petites-filles : Charlie et Marie-Pier ainsi que leurs conjoints; ses beaux-frères: Jacques Grégoire (Lise Pormerleau), Michel Grégoire (Francine Vallières); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier son infirmière du CLSC Marie-St-Onge, l'ergothérapeute Audrey Rheault, Dr Audrey Demers, Dr Frédéric Picotte ainsi que le personnel du 5e étage, sans oublier tout le personnel de la Résidence Le Campanile.

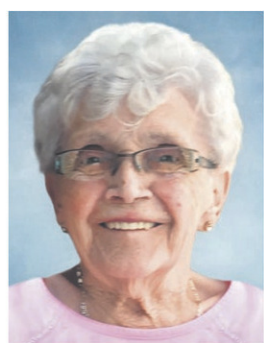
Au lieu de fleurs, un don à un organisme de votre choix.



info@maisonstours.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259

Remerciements



REMERCIEMENTS ALINE POULIN

DÉCÉDÉE LE 28 MAI 2020

En ce temps de restrictions liées à la pandémie, nous voulons remercier toutes les personnes qui nous manifesté des marques de sympathie par tributs floraux, cartes, appels téléphoniques et réseaux sociaux.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants, conjoints, conjointes,
petits-enfants et arrière-petits-enfants

REMERCIEMENTS

MONSIEUR JEAN DURAND

À la mémoire d'un être irremplaçable, monsieur Jean Durand, sa famille tient à vous remercier de vos chaleureux et réconfortants témoignages de sympathie, messages de condoléances ou assistance au salon lors de son décès survenu le 18 juin 2020.

Les personnes non nommées dans l'avis de décès ou ayant été oubliées sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Du fond du coeur, nous vous disons merci.

Son épouse Éliane et
ses enfants Philippe, Stéphanie et Myriam.



**Vous ou un membre de votre famille aimerait être
accompagné dans cette étape importante qu'est
la fin de vie. Nous pouvons être là.**



Albatros
Trois-Rivières

Information :
819 375-1429

Remerciements



SINCÈRES REMERCIEMENTS

MARTHE LAPLANTE BRADLEY

1930 - 2020

"C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans"
Félix Leclerc

Le 31 mai 2020, bien assise au bout de son arc-en ciel, elle a choisi de doucement quitter son jardin et partir pour le grand voyage.

Ses filles : Linda et Joyce;
ses petits-enfants : Mathieu, Paule et Ryan;
les conjoints et conjointes;
ses arrière-petits-enfants : Sofia, Rafaël, Juliette, Simone, Megan, John et Amanda
tiennent par la présente à remercier tous ceux qui, en personne, par écrit, par la vidéo ou même par la pensée, ont apporté du support et de la sympathie dans ces moments difficiles.

Un merci spécial à l'abbé Denis Gervais pour avoir présidé la cérémonie avec compassion, et pour la profonde amitié qu'il portait à notre maman.



1 AN DÉJÀ RAYMOND BOURNIVAL

Un an vient de s'écouler sans ta présence.
Ce repos tu l'as bien mérité.
Ton sourire, ta présence et ta joie de vivre nous manquent énormément.
Tu resteras toujours dans notre mémoire.
Continue à veiller sur nous tous et sois notre ange gardien.
Une messe anniversaire sera célébrée à une date ultérieure.

Ton épouse Germaine, tes enfants Sylvie, Yves et Serge ainsi que tes petits-enfants et tes arrière-petits-enfants.



MESSE ANNIVERSAIRE 1 AN DÉJÀ

MME REINE LAJOIE

Date : 18 juillet 2020
Endroit : Basilique Notre-Dame-du-Cap
Heure : 16 heures

Prière : Nous ne perdons jamais ceux que nous aimons car même après leur départ, leur souvenir reste imprégné dans le cœur de ceux qu'ils ont quittés.

Odylon, Réal, Carole,
son neveu Frédéric et sa filleule Danielle

Tous ensemble nous nous souviendrons



REMERCIEMENTS

M. MARCEL (TOM) RHEAULT

DÉCÉDÉ LE 17 JUILLET 2019

À L'ÂGE DE 72 ANS

De la part de sa famille, nous vous remercions de tout cœur pour toutes vos visites à l'hôpital, à son domicile ainsi que votre présence lors des funérailles. Votre soutien, votre amour et vos bons mots envers notre Tom nous ont aidés à passer au travers de cette dure épreuve.

Merci beaucoup

Son épouse Mireille, ses enfants Tommy (Ariane), Mylène (Olivier) et ses petits-enfants Anthony, Maxence et Béatrice



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



À LA DOUCE MÉMOIRE DE

MME FERNANDE MONTPLAISIR NÉE GERVAIS

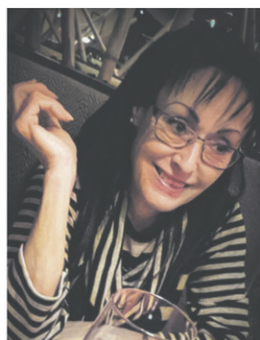
Décédée le 14 juillet 2019

*« On m'a dit: Tu n'es que cendres et poussières.
On a oublié de me dire qu'il s'agissait
de poussières d' ÉTOILES. »*

-Hubert Reeves-

Un an déjà que tu veilles sur nous de là-haut.
Étoile de bonté qui nous guide et nous accompagne.
Tu nous manques tellement.
Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs.

In Memoriam



À LA DOUCE MÉMOIRE DE MME MARIE-CLAUDE BÉLIVEAU

2 ans depuis ton départ...
(11 juillet 2018)

*L'essentiel dans nos vies
est de savoir
que tu as été là
L'essentiel dans nos cœurs
est de savoir
que tu y resteras.*



Problèmes de dépendances Centre de thérapie mixte

819 373-9435 www.maisoncarignan.qc.ca

INDUSTRIE AUTOMOBILE CANADIENNE

LA RELANCE PASSERAIT PAR L'ÉLECTRIFICATION?

Pour l'industrie automobile canadienne, l'après-COVID-19 passerait-il par l'électrification? C'est ce constat que Mobilité électrique Canada (MEC) et d'autres acteurs du secteur ont dressé mercredi.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

MEC a organisé mardi et mercredi des conférences virtuelles sur la mobilité pendant et après la crise sanitaire causée par la propagation du coronavirus. Parmi celles-ci, un panel réunissant des acteurs de l'industrie automobile du Canada mettait la table sur ce que pourrait être l'avenir de ce secteur d'activité économique.

Cependant, on est loin de la coupe aux lèvres. Jerry Dias, président du syndicat Unifor, très présent dans l'industrie automobile, a souligné que le Canada a déjà occupé la quatrième place mondiale dans les pays producteurs d'automobiles. Mais les fermetures et les coupes massives dans les usines, notamment celles d'Oshawa et de Windsor en Ontario ou la fin de l'usine de GM à Sainte-Thérèse, ont fait pâlir l'étoile du Canada dans la production d'automobiles.

«Présentement, les véhicules électriques représentent 3 % des ventes d'automobiles, mais ce chiffre pourrait s'élever jusqu'à au moins 15 % dans les années à venir», dit-il. «Et présentement aucun véhicule [de tourisme] électrique n'est construit au Canada. On a besoin d'une stratégie gouvernementale en la matière. Le gouvernement doit être agressif, car le temps presse. L'Europe bouge très rapidement dans ce secteur.»

Un constat partagé par Karim Zaghib, conseiller stratégique au comité de direction chez Investissement Québec. Il a travaillé sur une nouvelle technologie de batteries qui permettrait de stocker plus d'énergie



Le constructeur New Flyer, fondé en 1930 au Manitoba, produit des autobus urbains Xcelsior CHARGE qui subissent présentement des tests menés par la Société de transport de Montréal au centre d'essais PMG, à Blainville.

— PHOTO STM, @JFSAVARIA

dans moins d'espace. «Mais cette technologie n'est pas pour tout de suite», dit-il. «Mais pour les batteries lithium-ion, nous avons les technologies et les ressources naturelles à portée de mains, tant pour la production des batteries que pour le recyclage.» M. Zaghib persiste à dire que l'industrie a besoin de plus de vision et de budget afin de bâtir une grappe industrielle qui regrouperait des fabricants et des universités.

LOIN DE PARTIR DE ZÉRO

Et pourtant, le pays est loin de partir de zéro en la matière.

Tant que dans le reste du Canada qu'au Québec, des entreprises se démarquent dans la fabrication de véhicules électriques. Surtout dans les véhicules lourds. Le constructeur New Flyer, fondé en 1930 à Winnipeg au Manitoba, produit

des autobus urbains Xcelsior CHARGE qui subissent présentement des tests menés par la Société de transport de Montréal au centre d'essais PMG, à Blainville.

La Compagnie Lion Électrique produit des autobus scolaires électriques, ainsi que des minibus et des camions de classe 8. La firme de Saint-Jérôme vient d'annoncer qu'un gestionnaire majeur de matières résiduelles aux États-Unis achète des camions Lion8, équipés d'une benne de collecte de déchets, entièrement électrique.

Enfin, Nordresa est une firme spécialisée dans la conversion de camions allant des classes 1 à 8 en véhicules électriques. Celle-ci a été acquise récemment par Dana, la même entreprise qui s'est entendue avec Hydro-Québec pour exploiter la technologie du moteur TM4, conçu par la société d'État. Et la liste

peut continuer, car d'autres entreprises existent, mais elles ne faisaient pas partie du panel de mercredi.

Les entreprises énumérées plus haut font des affaires ici et aux États-Unis. Mais de l'autre côté de la frontière, il y a le Buy American Act, qui peut brouiller les cartes. Celui-ci peut bloquer les compagnies canadiennes quand vient le temps de fournir des services publics.

«Eux, ils ont le Buy American Act, mais nous, pas de Buy Canadian Act. Pourquoi les pouvoirs en place n'en votent pas un?» a demandé Marc Bédard, pdg de Lion Électrique.

Daniel Breton, directeur général de MEC et animateur du panel, a conclu qu'il y a «beaucoup de potentiel au pays», mais que l'industrie a besoin d'une stratégie de la part des gouvernements. Un rapport devrait être déposé en septembre prochain.



PHOTO FOURNIE PAR FCA

JEEP GLADIATOR 2020

Un vrai aimant à compliments, ce Jeep Gladiator. Ce camion, qui marque un retour chez Jeep, ne laisse personne indifférent. Les manifestations ont varié entre un chapelet de pouces en l'air à des compliments dits de vive voix. Avec son allure de petit camion Tonka, il est certain que le Gladiator en jette. Cependant, à moins d'en vouloir absolument un, posez-vous sérieusement la question s'il peut combler vos besoins. Vous pourriez être mieux servi pour moins cher avec un vrai camion. En ce qui concerne le remorquage, la version offrant la meilleure capacité serait celle d'entrée de gamme (Sport S) avec la transmission automatique. Celle-ci peut tirer jusqu'à 3496 kilogrammes (7650 livres). Même la version la plus chère (Rubicon) ne peut en faire autant. Sur la route, ce n'est pas un modèle d'agilité ni de confort. Il faut vraiment assumer. **PAUL-ROBERT RAYMOND**

PRIX	de 43 876 \$ à 53 184 \$
PRIX DU MODÈLE ESSAYÉ	67 145 \$ (Rubicon avec options)
MOTEUR	V6 Pentastar 3,6 litres
PUISSANCE	285 ch (209 kW) à 6400 tr/min
COUPLE	260 lb-pi (353 N.m) à 4400 tr/min
TRANSMISSION	automatique à huit rapports
CONSUMMATION RÉALISÉE	15,6 l/100 km (conduite urbaine)

Une version plus complète de cet essai routier est accessible sur lesoleil.com et dans notre application

Opérations radar dans les entrées privées, camper dans une fourgonnette et les numéros de sorties d'autoroute

LES CONSEILS DE LA SEMAINE



Collaboration spéciale

Q Est-ce qu'un policier peut stationner sa voiture de patrouille dans une entrée privée pour faire une opération radar?

André D., Québec

R Oui, les policiers peuvent stationner leur voiture de patrouille dans une entrée pour mesurer la vitesse des automobilistes, à condition de demander la permission au propriétaire des lieux. Ils peuvent alors mettre leur véhicule bien en vue ou le dissimuler. Ils n'ont cependant aucune permission à demander pour se stationner dans la rue, devant une résidence. Cette pratique est souvent employée pour contrôler le respect du Code de la sécurité routière en ce qui concerne les arrêts obligatoires, les passages pour piétons et les limites de vitesse, par exemple. Cette situation est encore plus fréquente dans les zones scolaires.

Q Mon fils veut emprunter ma fourgonnette et y dormir plutôt que de monter une tente ou de réserver une chambre d'hôtel. Avez-vous des recommandations à ce sujet?

R Avant tout, votre fils devra occuper un espace de stationnement réglementaire. Il devrait consulter Québec 511



Les policiers peuvent stationner leur voiture de patrouille dans une entrée pour mesurer la vitesse des automobilistes au radar, à condition de demander la permission au propriétaire des lieux. Ils peuvent alors mettre leur véhicule bien en vue ou le dissimuler. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

(www.quebec511.info) pour connaître l'emplacement des haltes routières ou des villages-relais, qui offrent une multitude de services pour les voyageurs, dont des stationnements sécuritaires 24h/24 pour tout type de véhicule. Certaines grandes surfaces permettent aussi qu'on passe la nuit dans leur stationnement, mais le va-et-vient et l'absence de surveillance peuvent rendre cette option plus risquée.

Par ailleurs, votre fils devrait laisser une vitre entrouverte pour permettre une circulation d'air... au risque de devoir endurer des moustiques. Si l'expérience est

appelée à se renouveler, il serait intéressant qu'il s'équipe d'une petite moustiquaire amovible. De plus, en l'absence de rideaux, le port d'un loup sur les yeux devrait permettre d'étirer un peu le sommeil. Enfin, il est recommandé de s'abstenir de consommer de l'alcool afin d'éviter d'être accusé de garde et de contrôle de véhicule avec les facultés affaiblies.

Q Pourquoi les numéros de sorties d'autoroute ne se suivent-ils pas au Québec?

R La numérotation des sorties d'autoroute repose sur les points

cardinaux et sur la notion de distance. Selon l'orientation générale de l'autoroute, le kilométrage commence à zéro au point le plus à l'ouest ou le plus au sud de l'artère. Par exemple, la sortie pour le centre-ville de Saint-Hyacinthe sur l'autoroute 20 porte le numéro 130 parce qu'elle se trouve à 130 kilomètres de l'extrémité ouest de la 20. De là, vous devrez donc rouler pendant 72 km pour vous rendre à la sortie du rang du Moulin-Rouge (numéro 202) et vous arrêter à la plus célèbre halte routière de la province.

Ainsi, le seul moment où des numéros de sorties d'autoroute se suivent au Québec, c'est lorsqu'un seul kilomètre les sépare.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet mbr.caaquebec.com/fr ou par téléphone au 1 888 471-2424.



PHOTO 123RF, RON ZMIRI

MOTO, QUAD ET C^{ie}

Vos questions

Q Quels sont les feux de navigation obligatoires pour les petites embarcations à moteur?

R Lorsqu'on l'utilise la nuit ou par faible visibilité, un bateau à moteur de moins de 12 mètres doit comporter des feux de côté (un rouge à bâbord et un vert à tribord) qui éclairent vers l'avant du bateau. Il doit aussi être muni d'un feu blanc visible sur 360 degrés, ou encore d'un feu de poupe (à l'arrière) et d'un feu de tête de mât, également blancs, qui projettent ensemble une lumière ininterrompue sur un arc d'horizon de 360 degrés.

Le Guide de sécurité nautique de Transports Canada (bit.ly/2VV8yfm) rassemble toutes les règles qui s'appliquent à la navigation de plaisance, dont celles sur les feux des bateaux. Consultez-le régulièrement même si vous détenez déjà votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance.

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.



ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à auto@gcmedias.ca. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.

PHILLIPPE AUMONT

UN CHANGEMENT DE CARRIÈRE

L'été que nous vivons suit un printemps pas comme les autres. Toutes les sphères de la société ont été affectées par la pandémie et le confinement. Dans cette série «l'été de nos personnalités», les médias de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) vont à la rencontre des personnalités de tous les domaines : politique, sports, science, culture, vie communautaire afin de savoir comment se passera leur été. Des conversations libres que nous vous présentons chaque samedi.

L'ÉTÉ DE NOS PERSONNALITÉS



JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Il y a quatre mois, Philippe Aumont était au sommet de son art. Après une saison dominante chez les Champions d'Ottawa et avec l'équipe canadienne sur la scène internationale, le lanceur gatinois de 31 ans venait d'obtenir son meilleur contrat depuis son boni de signature de 1,9 million \$US à son entrée dans le baseball majeur en 2007.

En mars, il se trouvait en Floride au camp des Blue Jays de Toronto où il avait de réelles chances de retourner dans les Ligues majeures pour la première fois depuis 2015.

Puis, le virus de la COVID-19 a frappé. Le monde s'est arrêté pendant des semaines. Cette pause inattendue a amené le géant de 6'7" à réfléchir à son avenir. Se sentant impuissant face à un virus inconnu, il a voulu prendre le contrôle de sa destinée et il s'est découvert une nouvelle passion.

Il y a deux semaines, avec sa conjointe Frédérique Déry, il a devancé son plan de retraite de quelques années en louant une ferme de 221 acres près de l'aéroport de Gatineau. Avec l'aide du propriétaire actuel Denis Dubé, l'ancien des Phillies de Philadelphie va se mettre à pratiquer la serriculture.

Pendant toute sa vie adulte, le bras et la main droite de Philippe Aumont ont représenté son «pain et [son] beurre». Soudainement, ce sont ses deux bras qui seront mis à

contribution pour exploiter la deuxième partie de sa carrière.

« Je frottais des balles de baseball. Maintenant, je vais frotter des mottes de terre pour la concasser! Au baseball, ma seule *job*, c'était de lancer. Ici, je vais être mon propre patron. Le potentiel est infini. Je vais toucher à tout. Je n'ai qu'à saisir les occasions qui vont se présenter », lance celui qui a déménagé dans son nouveau domaine la semaine dernière.

Sans pandémie, Philippe Aumont porterait peut-être l'uniforme des Blue Jays cet été. Il a bien aimé son expérience au camp en février et mars.

« J'étais proche d'un retour au baseball majeur. J'étais bien avec les Blue Jays. C'est une belle organisation, mais je ne *tripais* pas non plus. Je n'avais pas la même flamme. Puis la pandémie est arrivée et ma flamme s'est éteinte. J'accroche mes crampons, mais je ne serai pas le seul. Les sacrifices ne valent pas le coût pour plusieurs joueurs. Je ne me voyais pas séparé de Fred et Gabrielle (son premier enfant) pendant des mois. Pourquoi mettre ma santé en danger pendant que les partisans pourront me regarder à la télévision en toute sécurité dans leurs maisons? »

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Profondément attachée à son Outaouais natal, Frédérique Déry caressait déjà le rêve d'avoir une ferme quand elle avait «six ou sept ans». Pour elle, c'était un projet de retraite, mais quand son *chum* a vu le documentaire *The biggest little farm*, il a eu la piquûre.

« On avait commencé les démarches pour trouver une ferme quand une personne nous a



suggéré de visionner ce documentaire. Il y a longtemps que Philippe songeait à sa deuxième carrière. Quand il est tombé là-dessus, il a eu le coup de foudre.»

C'est tout nouveau, tout chaud. Il a beaucoup de travail devant lui pour redémarrer l'entreprise existante qui avait cessé ses opérations depuis quelques années, mais Aumont est énergisé par son projet.

« Le propriétaire veut tellement m'aider. Il a déjà réussi à me transmettre sa propre passion. Je cherchais quelque chose pour m'allumer. J'ai pensé à devenir policier. Je voulais un *job* pour être avec des *boys*. Pompier, ça m'intéressait. J'ai même appelé l'Armée canadienne, mais elle ne m'a jamais donné de

nouvelles. La serriculture, je n'y avais pas pensé, mais ça vient me chercher profondément. J'ai le goût que notre famille soit auto-suffisante. Sans fermiers, le monde n'existe pas.»

UNE FERME MODERNE

La ferme Pure Alternative va commencer à produire des légumes en serre en décembre. «Nous voulons apporter une touche moderne. Nous visons la biodiversité. La technologie a bien avancé. Nous voulons nous en servir pour améliorer le rendement et la qualité des produits.»

Pendant que le lanceur à la retraite va s'occuper du travail manuel dans

les premières années, sa conjointe va s'occuper du volet administratif tout en gardant son travail au gouvernement fédéral afin d'assurer une stabilité à la famille pendant le démarrage de l'entreprise. Frédérique Déry a un baccalauréat en administration. C'est elle qui a préparé le plan d'affaires.

« À partir de la troisième ou quatrième année, nous prévoyons ajouter une troisième serre et Philippe ne pourra pas fournir à la demande tout seul. C'est là que nous allons commencer à embaucher des employés. Il y a plein de programmes avec les étudiants et les travailleurs étrangers », dit-elle.

Entourée de champs et de boisés à perte de vue, la famille Aumont/



En rafale

UN PLAN PRINCIPAL POUR L'ÉTÉ?

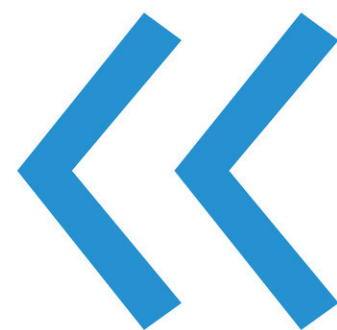
«Réveiller la ferme et travailler à redémarrer l'entreprise (horticole) qu'il y avait ici avant.»

UN SOUVENIR D'UN ÉTÉ D'ENFANCE?

«C'est sûr que c'est relié au baseball et je vais toujours me souvenir d'où c'est parti. Dans la cour avec mon père. Il arrivait de travailler à 16 h. Il était habillé comme je le suis aujourd'hui. Il prenait sa mitaine et on allait se lancer la balle. Des fois, ça pouvait durer une heure, une heure et demie. Il était mon receveur.»

UN SOUHAIT POUR L'AUTOMNE?

«D'avoir construit ma nouvelle serre et d'avoir avancé dans le projet parce que nous débutons notre calendrier de production le 1^{er} décembre. Ça s'en vient vite.»



« J'étais proche d'un retour au baseball majeur. J'étais bien avec les Blue Jays. »

— Philippe Aumont

Déry est en véritable campagne, mais à partir de son balcon, on peut voir l'hôtel Hilton Lac-Leamy au loin.

« C'est notre paradis. Nous sommes dans notre ville avec nos familles, nos amis. Tous nos besoins sont comblés pour le début d'une nouvelle aventure », disent-ils.

Au baseball, les lanceurs arrivent à maturité entre 27 et 32 ans. À ce compte, ce choix de première ronde des Mariners de Seattle en 2007 est encore un peu jeune pour se retirer de son sport, mais il voit les choses d'une autre façon.

« J'ai juste 31 ans. C'est encore jeune pour commencer une autre carrière! »



1 Philippe Aumont s'affaira aux travaux manuels de la ferme pour les premières années d'exploitation alors que sa conjointe veillera aux tâches administratives. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

2 Philippe Aumont et Frédérique Déry se sont installés sur leur nouvelle ferme près de l'aéroport de Gatineau la semaine dernière. Ensemble et avec l'aide du propriétaire existant, ils ont fondé la ferme Pure Alternative où ils cultiveront des légumes en serre. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, claudel.loranger@icloud.com



RÉJEAN DALLAIRE, UNE LÉGENDE DU TENNIS

Le légendaire RÉJEAN DALLAIRE se considère comme un joueur de tennis de réputation « municipale » ayant oeuvré en Mauricie depuis son arrivée à Trois-Rivières en 1960.

D'entrée de jeu, disons qu'il a participé à plusieurs tournois lors de tournées à Shawinigan, Grand-Mère, Nicolet, Drummondville, Victoriaville et, bien sûr, Trois-Rivières. Ce « Bleuets » du Lac-Saint-Jean d'origine s'adonne au tennis depuis 60 ans.

Il a cumulé la fonction de grand manitou du tennis au Club Radisson de 1971 à 1975 alors qu'une centaine de jeunes adeptes monopolisaient les terrains de tennis de façon assez extraordinaire.

En 1976, Dallaire entreprenait une carrière de cordeur de raquettes et cela a duré 37 ans. Ce fut une grande passion. Il a eu l'occasion de passer des tests de cordeur à New York en 1987 via l'Association américaine des cordeurs de raquettes (USRSA).

SA COUPE STANLEY

Son plus haut fait d'armes remonte en 1973 alors qu'il a remporté le Championnat de la Mauricie, ce qu'il considère comme sa coupe Stanley. Il a signé plusieurs victoires en double et en double mixte en compagnie de partenaires de bonne renommée, dont GILLES LAJOIE, HENRI MAROIS, NORMAND HOULE, FRANCINE BLACK, DANY LACROIX, l'illustre



Réjean Dallaire en pleine action.

CÉLINE SCOTT, une joueuse de tennis extraordinaire, et plusieurs autres.

En simple, il a apposé sa signature à sept reprises sur la coupe du Tournoi de la Cité (Trois-Rivières). En 2013, il a remporté la Triple Couronne (simple, double et double mixte) chez les vétérans.

Depuis 2005, il sert de partenaire de jeu pour JONATHAN TREMBLAY et YAN MATHIEU,

deux joueurs de tennis en fauteuil roulant.

Dans la vie de tous les jours, le septuagénaire Dallaire a été enseignant en éducation physique et il a pris sa retraite en 2000. C'est un fan fini de danse country.

Une autre passion chez Dallaire : le pickleball. Il vous lance d'ailleurs un défi de ne pas aimer ce sport de raquette dès la première heure de jeu! Et quelle ambiance on y retrouve!

«Allez jeter un oeil au parc Pie-XII, près du pavillon St-Arnaud, à Trois-Rivières. On se frappera des balles si ça vous tente », de conclure cette légende du sport de raquette qui célébrera ses 76 ans le 20 juillet prochain.

RICHARD, LEGRIS ET LAMBERT

Le Barreau de la Mauricie avait son équipe de hockey au milieu des années 80.

Trois avocats devenus par la suite juges et maintenant tous à la retraite en faisaient partie : MICHEL RICHARD, juge de la pyrrhotite, un gardien de but vigilant ainsi que ROBERT LEGRIS et GUY LAMBERT, anciennement des Bruins de Shawinigan junior B, un véritable marchand de vitesse. Que de souvenirs!

CLUB DES AS

Au Ki-8-Eb, WILLIAM CHEVALIER a explosé au trou no 9. CHRISTOS PASCHALIDIS, ALEXANDRE CASSAR-HARVEY et MATTHIAS RAFANOME-ZANTZOA étaient les témoins.

Au club Du Moulin, les dames sont en feu! CHANTAL BELLAVANCE a épaté ses partenaires SHIRLEY BLACK, MARTINE CHAGNON et SYLVIE GUILBEAULT au trou no 16. Puis RENÉE ROMPRÉ a fait de même au trou no 11, accompagnée de PAULE HAMELIN, ISABELLE MASSICOTTE et HÉLÈNE PAGÉ.

QUIZ SPORTIF

1) Qui parmi Gary Carter, Vladimir Guerrero et Andre Dawson a frappé le plus de circuits alors qu'il jouait pour les Expos?

2) Qui a joué le plus de parties avec les Expos? S'agit-il de Tim Wallach, Tim Raines ou Warren Cromartie?

3) Qui est ce lanceur plutôt rondetlet ayant évolué seulement en 2002 avec les Expos et qui a été le dernier joueur au baseball majeur à porter l'uniforme des Expos?

4) Qui est ce légendaire receveur des Yankees de NY, auteur de curieuses citations, ayant déclaré : « Le baseball est mental à 90 %; l'autre moitié, c'est physique. »

5) Qui a sauvé le plus de parties avec les Expos? S'agit-il de Mel Rojas, Ugueth Urbina ou Jeff Reardon?

Avec la collaboration de Marc Michaud

1) Vladimir Guerrero, 234;
2) Tim Wallach, 1767;
3) Bartolo Colon, 2018;
4) Yogi Berra;
5) Jeff Reardon, 152.

RÉPONSES



UNE CÉLÉBRITÉ AU CLUB DU MOULIN

À l'avant-match au club Du Moulin, nous remarquons notre grande championne du canoë-kayak, Laurence Vincent-Lapointe, accompagnée de ses parents, Nathalie Vincent et Guy Lapointe. Des échos de ma visite au club Du Moulin dans une prochaine chronique.

RETOUR DANS LE TEMPS

LES 75 ANS DU BASEBALL RURAL

Au fil des prochaines chroniques, nous jetterons un regard sur le baseball rural en Mauricie de 1940 à 2015 en trois volets, soit la Ligue rurale Albert-Gaucher (1940-1970), CBRM (1971 à 1995) et LBRM (1996 à 2015). Ainsi, un quatuor, formé d'anciens joueurs et meneurs, piloté par LUC DAMPHOUSSE, secondé par RENÉ TURNER, JOSCELIN BÉLANGER et MARCEL LEFEBVRE, a accepté de se présenter au bâton afin de ressasser quelques bons coups des meilleurs joueurs ainsi que des équipes d'étoiles du baseball rural. Allons-y sans plus de préambule avec la fameuse Ligue rurale Albert-Gaucher et quelques faits marquants.

L'époque de 1940 à 1970 fut sans contredit la période des lanceurs,

selon nos experts. D'abord, MARCEL SANSCHAGRIN, issu des Indiens de Québec, s'était avéré tout un atout comme lanceur et frappeur avec Saint-Casimir... JEAN-RENÉ MARCHAND et YVES AUBIN de Sainte-Thècle formaient un duo intraitable au monticule... Fait à noter, Aubin avait enregistré 22 retraits sur trois prises dans un même match en 1949... Cette même saison, JACQUES BERGERON de Saint-Paulin avait paraphé un contrat professionnel avec les Royals de Trois-Rivières, filiale des Dodgers de Brooklyn...

ARMAND GUIMOND et ARMAND MELANÇON (partie sans point ni coup sûr en 1949) furent les principales vedettes des trois championnats consécutifs (1949, 1950 et 1951) de Saint-Étienne... FERNAND BROUSSEAU de Louiseville avait signé un contrat professionnel avec les

Yankees de New York en 1952... PAUL LEMAY de Saint-Alexis-des-Monts avait remporté le championnat des frappeurs en 1953, ce qui avait permis à cette équipe d'enregistrer un deuxième championnat consécutif...

En 1953, JEAN HAMELIN de Champlain figurait comme l'un des meilleurs receveurs de son temps tout en étant un redoutable frappeur... Un certain ROCK LASALLE agissait comme lanceur et gérant de Crabtree-Mills lors des trois championnats consécutifs (1960, 1961 et 1962)... Puis, de 1967 à 1971, les Loups de Louiseville étaient considérés les rois et maîtres du baseball rural avec les RENÉ MARTEL, GÉRARD RENÉ, NELSON MINEAU et les frères GARCEAU, pour ne nommer que ceux-là.

Samedi prochain, place à l'équipe de rêve de la CBRM.

Les spectateurs de retour dans les stades de baseball au Japon

TOKYO — La ligue professionnelle de baseball au Japon a amorcé sa saison différée il y a trois semaines. C'est maintenant aux spectateurs d'être de retour dans les stades.

Après avoir joué devant des gradins vides au début, le Japon a commencé à autoriser jusqu'à 5000 spectateurs à ses matchs, ou 50% de la capacité du stade, selon la plus petite des deux. Les dirigeants espèrent permettre une capacité à 50% à partir du 1er août.

La J-League japonaise de football permet également aux amateurs de revenir, à compter de vendredi, selon les mêmes protocoles.

Le Japon a largement réussi à contrôler la COVID-19 avec environ 1000 décès attribués à la pandémie de coronavirus. Les États-Unis, avec une population environ deux fois et demie plus importante, ont enregistré plus de 130 000 décès.

Tokyo a toutefois signalé plus de 200 nouveaux cas à chacun des derniers jours. C'est le nombre le plus élevé dans la capitale japonaise depuis avril.

Les amateurs devaient utiliser un désinfectant pour les mains et se faire prendre leur température lorsqu'ils entraient dans le stade.

Les boutiques étaient ouvertes et la nourriture et les boissons étaient en vente, mais l'alcool n'était pas autorisé.

Des restrictions ont également été imposées à propos des encouragements autorisés, un élément incontournable des matchs au Japon.

«C'est un peu triste que nous ne puissions pas acclamer comme nous le faisons habituellement, a noté Mai Kojima, amateur des Marines. Mais je suis sûr que tout reviendra à la normale. Je suppose que nous devons juste être patients pour l'instant.» ASSOCIATED PRESS



ARCHIVES AFP

FORMULE 1

Deux autres Grands Prix, mais pas le Canada

Agence France-Presse

SPIELBERG BEI KNITTELFELD — Bienvenue au Mugello et à Sochi: avec le Grand Prix de Toscane le 13 septembre sur les terres de Ferrari suivi de la Russie le 27, officialisés en marge du GP de Styrie vendredi, la saison de F1 a désormais dix dates.

«D'autres seront annoncées dans les semaines à venir», promet le promoteur du championnat, Formula One, dans un communiqué.

Son objectif d'organiser entre 15 et 18 courses, contre 22 initialement, d'ici au GP de clôture à Abou Dhabi mi-décembre, est donc maintenu.

«Nous avons de plus en plus confiance en notre projet de courir jusqu'à la fin de l'année 2020», assure d'ailleurs le président-directeur général de la F1, Chase Carey.

«C'est une bonne nouvelle, on va dans la bonne direction avec de plus en plus de courses, se félicite le *team principal* de l'écurie Alfa Romeo Racing, Frédéric Vasseur. Pas à pas, on construit un beau championnat.»

«On commence à avoir un calendrier substantiel. Ça devrait



La saison de Formule 1 a maintenant dix dates, mais le Grand Prix du Canada n'est toujours pas confirmé. — ARCHIVES AFP

faire une belle saison. C'est bien pour nous, pour les fans et pour la F1 en général. Il faut pousser pour ajouter encore quelques courses et on sera bien»,

encourage son homologue chez Haas, Guenther Steiner.

L'annonce est tombée alors que débutaient les premiers essais libres de la deuxième manche

du championnat, sur le Red Bull Ring de Spielberg (Autriche), toujours à huis clos et suivant un protocole sanitaire strict.

Si la manche russe à Sochi était

prévue à cette date avant la pandémie de coronavirus, qui a contraint à remanier tout le calendrier, le GP de Toscane fait son entrée au Championnat du monde, qui n'est jamais passé par le Mugello, à 35 kilomètres de Florence.

Le circuit, très apprécié des pilotes et qui accueille notamment une manche du Championnat du monde de MotoGP, appartient à Ferrari. La Scuderia y célébrera en septembre la 1000^e course de son histoire dans la catégorie reine du sport automobile.

Les championnats de Formule 2 et Formule 3 courront également au Mugello aux mêmes dates. Pour la F3, ce sera le dernier rendez-vous de la saison, quand la F2 doit encore confirmer ses dernières dates.

Parmi les pistes envisagées pour la suite de la saison de F1, des déplacements en Asie (Chine, Vietnam), en Amérique (Canada, États-Unis, Mexique, Brésil), puis au Moyen-Orient (Bahreïn, Abou Dhabi) sont envisagés. Plusieurs autres circuits européens – Imola en Italie, Portimao au Portugal, Hockenheim en Allemagne – négocient, eux, pour entrer au calendrier.

Red Bull et Racing Point ferment la porte à Vettel

Les écuries de Formule 1 Red Bull et Racing Point ont fermé la porte à un recrutement la saison prochaine de l'Allemand Sebastian Vettel, dont le contrat avec Ferrari ne sera pas renouvelé, en marge du GP de Styrie vendredi.

«Bien sûr la question s'est posée», sur la chaîne britannique Sky Sports F1 Christian Horner, le *team principal* de Red Bull, écurie avec laquelle Sebastian Vettel a remporté quatre titres mondiaux de 2010 à 2013.



Sebastian Vettel ne sera pas de retour avec Ferrari en 2021. — ARCHIVES AFP

«Nous ne nous attendions pas à ce qu'il soit sur le marché cette année et notre engagement va à nos pilotes actuels, a-t-il poursuivi. Nous pensons que nous avons un excellent duo en Max (Verstappen) et Alex (Albon) et que nous avons là aussi grand potentiel pour l'avenir.»

«Malheureusement, (le recrutement de Vettel) n'est pas possible pour nous», a conclu Horner.

Le dirigeant de Racing Point, qui deviendra Aston Martin en 2021,

Otmar Szafnauer, a pour sa part réitéré en conférence de presse avoir conclu des contrats «de longue durée» avec ses pilotes, le Mexicain Sergio Pérez et le Canadien Lance Stroll, le fils du propriétaire de l'équipe.

«Il serait donc tout simplement logique que nous n'ayons pas de place», a-t-il affirmé.

L'avenir de Vettel est en suspens depuis l'annonce surprise mi-mai de sa séparation d'avec Ferrari l'an prochain.

Le hockey s'installe en pleine canicule

MICHAËL FRÉCHETTE
mfrechette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Ce n'est pas la chaleur caniculaire qui allait empêcher les jeunes hockeyeurs de reprendre l'action en participant à la compétition Les rois de la glace, le premier tournoi de hockey estival de la saison. Dans cette vague de reprises des activités, l'école de hockey Julie Robitaille concluait quant à elle sa deuxième semaine d'exercice.

Ce n'est pas un secret, le hockey est une religion au Québec. Malgré que le tournoi débutait à peine ses hostilités, la frénésie était palpable à quelques pas de la sortie où les quelques dizaines de parents préparaient des stratégies et s'affairaient à étudier les autres équipes, se partageant diverses statistiques et les joueurs à surveiller.

Les jeunes athlètes peinaient évidemment à cacher leur enthousiasme, à quelques minutes de disputer un premier match, en plus de trois mois.

«On est vraiment content. Ça va être plaisant de revoir nos amis et de pouvoir compter des buts outre que dans la rue», a renchéri un jeune groupe de hockeyeurs qui faisait les milles pas à l'extérieur, trop excité d'enfin sauter sur la glace.

Si le tournoi accueille habituellement une trentaine d'équipes nécessitant une préparation de neuf mois, ce sont actuellement 20 équipes qui se disputeront les honneurs, cette fin de semaine, à l'aréna Jean-Guy Talbot et au Complexe sportif les deux glaces de Saint-Louis-de-de-France.

«Dans les trois dernières semaines, j'ai mis un minimum de 400 heures dans le projet. C'est énormément de gestion et ce n'est pas en lien avec le tournoi



Le bénévole, Pascal Beaudoin désinfecte les vestiaires ainsi que les espaces réservés aux spectateurs à l'aide d'une machine qui émet de la vapeur. —PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

comme tel, mais plutôt avec les procédures, les règles et l'application des mesures. C'est beaucoup de choses à penser, mais le sourire des jeunes en vaut le coup», a expliqué le président de la compétition, Roger Larivière.

LES DÉMARCHES À SUIVRE

«Quand on a décidé de tenir nos tournois, on s'est informé des recommandations de la santé publique. Ainsi, on accepte un maximum de 50 personnes à l'intérieur des lieux. Les équipes sont composées de 11 joueurs. Il y a, de plus, deux arbitres, un marqueur, celui qui s'occupe de resurfer la glace, quelques parents et nous, les organisateurs. On suggère fortement le port du masque et on les offre gratuitement à l'entrée. On

veut se protéger au maximum afin de permettre aux jeunes d'exercer leur passion», toujours selon le principal organisateur qui tenait ardemment à souligner le travail de ses nombreux bénévoles.

À l'arrivée des parents et des joueurs, l'organisation s'attarde à expliquer les différentes procédures. Cela comprend entre autres de récolter l'identité des spectateurs et leurs coordonnées. Grâce à ce registre, s'il y a un l'apparition d'un cas, il sera plus facile de joindre les différents individus, afin d'éviter une propagation. Chaque équipe peut être accompagnée de onze spectateurs, soit le nombre de joueurs. Les gens ne peuvent pas circuler dans l'aréna et doivent se présenter derrière le banc de leur

formation et y rester jusqu'à la fin de la rencontre. Lorsque le temps est écoulé, les gens sont invités à sortir dès que possible afin que les lieux puissent être désinfectés.

S'ADAPTER AU FIL DU TEMPS

Quant aux joueurs, lorsqu'ils arrivent, ils sont envoyés au vestiaire et doivent y rester jusqu'à ce que l'action débute.

«Dans la chambre, les joueurs doivent s'asseoir entre les marques de rubans adhésifs et l'entraîneur doit porter le masque en tout temps. Initialement, ça devait être seulement un entraîneur par chambre, finalement on en tolère deux, puisque ce sont de jeunes enfants et ils ne sont pas tous en mesure d'attacher leurs patins», a-t-il renchéri.

Comme le gouvernement du Québec le dit si bien, il faut s'adapter au contexte actuel. Les rois de la glace ont saisi le message et ont déjà apporté certains changements à leur manière de faire, quelques heures à peine, suivant la première mise au jeu. «Parmi les demandes de la santé publique, il est demandé de fermer la porte des vestiaires y incluant l'entraîneur. Ça ne faisait même pas une heure que le tournoi était lancé que les entraîneurs m'ont appelé pour me dire que ça ne fonctionnait pas. Ils m'ont expliqué que dans les formations, il est toujours mentionné de ne jamais rester seul avec des enfants. C'est vrai que ce n'est pas éthique et ça peut éviter de mauvaises interprétations. J'étais en accord avec eux, donc on a pris la décision de ne pas respecter cette mesure», toujours selon le président.

Cette fin de semaine, le tournoi accueille des hockeyeurs nés en 2010 et 2011. Ils proviennent de Québec, Montréal, Lanaudière, l'Estrie et naturellement, de la Mauricie et Centre-du-Québec. D'autres tournois s'amorçaient ailleurs en province.

«Cette année, le tournoi nécessite plus de frais que par le passé. On espère entrer dans nos dépenses», a-t-il lancé.

ÉCOLE DE HOCKEY JULIE ROBITAILLE

Le camp de perfectionnement de Julie Robitaille terminait vendredi sa deuxième semaine d'activités. La reprise de l'action représentait un plaisir incommensurable pour les adeptes et le sourire et le plaisir de ces derniers éclairaient le Complexe sportif les deux glaces de Saint-Louis-de-de-France, pourtant vide de spectateurs.

«J'ai un jeune homme qui vient d'Ottawa, il voyage le matin et le soir. Il part de là-bas vers deux heures, le matin et n'arrive pas chez lui avant 7 heures, le soir. Ça veut tout dire! Je l'ai vu dès le début du camp, les joueurs patinaient comme si on était en séries éliminatoires. Ça fait un bien immense, c'est vraiment unique, cette année», s'est exclamé le directeur des programmes de l'école de hockey Julie Robitaille, Brian Bourassa.

Ford fait confiance à la LNH

La Presse canadienne

TORONTO — La Ligue nationale de hockey et l'Association des joueurs (AJLNH) étant sur le point de ratifier une entente pour reprendre leurs activités dans les pôles d'Edmonton et Toronto, le premier ministre ontarien,

Doug Ford, a défendu sa décision d'accueillir la LNH en pleine pandémie.

Ford s'est dit à l'aise avec le plan présenté par la LNH, même si la Colombie-Britannique a exprimé ses réserves vis-à-vis des mesures sanitaires qui ont finalement fait en sorte que Vancouver ce soit retirée de la course.

Plusieurs médias rapportent que Toronto et Edmonton sont les choix de la ligue pour servir de pôles quand 24 des 31 équipes de la LNH reprendront le jeu plus tard cet été.

La ligue espère lancer les camps d'entraînement dans ces 24 villes la semaine prochaine.

Sept villes américaines et trois

canadiennes étaient candidates pour servir de pôle, mais les récents cas d'écllosion de COVID-19 aux États-Unis ont rendu plus intéressantes les candidatures canadiennes.

«Ils ont des règles très strictes pour les joueurs, a dit Ford au sujet de la LNH. Quand ils m'ont dit que les joueurs allaient être

testés tous les jours, je ne suis pas un expert médical, mais il me semble qu'ils n'ont pas besoin de subir des tests quotidiens. Peut-être aux trois jours, je ne sais trop.

«Ils sont sévères avec les joueurs. Je pense que les gens souhaitent voir quelques matchs de hockey à la télévision. Je ne pense pas que ce soit trop mal.»

RUGBY

La chance ultime d'Elissa Alarie

Se retirer après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de 2021 figure dans ses plans



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — On ignore s'ils se tiendront comme prévu, mais les Jeux de Tokyo en 2021 risquent d'être les plus chauds jamais organisés. Dans le milieu des sciences du sport, le sujet interpelle de plus en plus d'athlètes, dont la joueuse de rugby Elissa Alarie. Pour elle, l'entraînement en période de canicule se veut un avant-goût du Japon. D'ailleurs, même confinée et loin de ses coéquipières de l'équipe du Canada, la Trifluvienne de 35 ans n'a pas lésiné sur les efforts.

Des obstacles rencontrés depuis 2016 auraient sans doute eu raison du moral de certains sportifs dans sa position. Pourtant, elle n'a jamais songé à traverser les lignes de touche.

À quelques mois des Olympiques de Rio, Alarie avait subi de multiples déchirures aux ligaments du genou droit. Un bête incident, conséquence d'un changement de direction en situation de jeu. De retour juste à temps pour le Brésil après une

longue absence, l'entraîneur John Tait l'avait désignée comme réserviste. Le Canada allait gagner la médaille de bronze.

«Je n'ai pas encore ma médaille. Dans d'autres sports, je sais que des réservistes l'ont reçue. J'attends toujours la mienne. On m'a dit qu'il y avait eu un problème de communication avec l'organisation des Jeux, car le rugby à 7 féminin était un nouveau sport olympique à l'époque», explique-t-elle.

Bien sûr qu'elle aimerait mettre la main sur le précieux objet. D'ici là toutefois, pas question de se morfondre. En fait, elle ne s'est pas vraiment offert de pause depuis mars.

Les derniers mois, Elissa Alarie les a passés dans son gymnase maison, sur l'île de Vancouver en Colombie-Britannique. C'est là que l'équipe nationale s'entraîne. C'est aussi dans cette province qu'elle a élu domicile et déniché un emploi, à l'Institut national du sport de Victoria.

Question de maximiser ses chances de se tailler une place sur l'équipe nationale comme partante aux Jeux, elle a mis une partie de sa carrière professionnelle en veilleuse.

Dans l'uniforme unifié, elle connaissait de bons moments sur le circuit mondial de rugby à 7.

Ça commence à être drô-

lement à sentir les Jeux...

«Je me souviens du fameux vendredi 13 [mars]. Un peu sonnées, on retournait à nos appartements en se disant qu'on se reverrait dans deux semaines. Finalement, on se reverra le 4 août!»

À TROIS-RIVIÈRES

Elissa Alarie est arrivée à Trois-Rivières le 15 juin et repartira le 27 juillet, vers l'Ouest canadien. Ça faisait un bail qu'elle avait eu la chance de passer du temps de qualité avec ses proches.

Entre ses entraînements au Centre athlétique T-R et les rencontres familiales à distance, elle a maintenu les liens avec ses coéquipières.

«J'ai hâte de les retrouver, c'est sûr! On se rapproche d'un retour. D'un

autre côté, avec tout ce qui se

passera ailleurs dans le monde

et la hausse des cas,

entre autres dans le sport

professionnel, on dirait que je me

garde une réserve. Je ne serai pas

soumise à une quarantaine

obligatoire en débarquant de l'avion en

Colombie-Britannique. En même

temps, je suis consciente que ça

pourrait changer.» Si tout se

déroule comme prévu, nos représentantes de rugby disputeront des matchs intraéquipes au début du mois d'août, en petits groupes. Les tournois mondiaux? Peut-être en décembre 2020. Les plus conservateurs avancent plutôt le printemps 2021, à l'aube des Jeux.

Dans certains pays où la COVID-19 cause moins de dégâts, les entraînements ont repris. C'est le cas de la Nouvelle-Zélande, tombeuse du Canada à quelques reprises en rugby féminin, avant le confinement. «De les voir en groupe, en séance de pratique, ça nous travaille beaucoup», convient Elissa Alarie en souriant. «On a hâte que ce soit notre tour.»

UNE ANNÉE, DEUX COMPÉTITIONS?

Les Néo-Zélandaises seront d'ailleurs les hôtes de la Coupe du monde de rugby à 15 de 2021, qui doit prendre son envol quatre semaines après les Jeux de Tokyo du rugby à 7. Pour une athlète qui aura alors 35 ans, ces deux événements constituent l'ultime opportunité de savourer un championnat sur la scène internationale.

«C'est certain à 100% que je prends ma retraite après la Coupe du monde. Dans un monde idéal, je veux participer aux Jeux et à la Coupe du monde, même si ce sont deux sports différents [rugby à 7 et rugby à 15] et que ma place est loin d'être gagnée. Sinon, je suis très confiante d'aller à au moins un des deux.»

Alarie agit comme cocapitaine de l'équipe à 15, sa discipline de prédilection, mais qui n'est pas un sport olympique. Il y a six ans, elle avait gagné la médaille d'argent à la Coupe du monde, en France.

Devant des milliers de personnes acclamant les Bleues, en demi-finale à Paris, elle avait inscrit un essai en route vers une victoire mémorable des Canadiennes. Un match regardé par des centaines de milliers de téléspectateurs au pays.

«Je veux revivre ce type d'émotions. Si ce n'est pas aux Jeux à Tokyo, ce sera en Nouvelle-Zélande. Mon âge ne me fait pas peur. Je suis dans une bonne forme physique, je peux encore aider nos équipes nationales.»



Elissa Alarie avait marqué un essai devant des milliers de personnes, en août 2014 au stade Jean-Bouin de Paris, pendant le match de demi-finale de la Coupe du monde de rugby à 15 contre les hôtes de la France. Elle aimerait récidiver en Nouvelle-Zélande, pour le tournoi mondial de rugby à 15 l'an prochain.

—PHOTO: ARCHIVES AFP

Sports

CHIFFRE DE LA SEMAINE

4

Les Olympiques de Gatineau ont annoncé cette semaine que leurs quatre premiers choix au dernier repêchage de la LHJMQ, dont Tristan Luneau, étaient sous contrat en vue de la prochaine saison.





Innové
pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^{MC}

DU 1 AU 31 JUILLET
L'ÉVÉNEMENT
À NOUS LA ROUTE

FINANCEMENT
À PARTIR DE

0%[±]
SUR MODÈLES
SÉLECTIONNÉS.

OU

OBTENEZ JUSQU'À

50000\$[†]

DE RABAIS À L'ACHAT
AU COMPTANT

SUR D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS
(MONTANT ANNONCÉ APPLICABLE AU
ROGUE SL).



QASHQAI 2020

LOUEZ LE QASHQAI S 2020 À BOÎTE MANUELLE

POUR **299\$^{*}** / MOIS PENDANT **39 MOIS** VALEUR AU DÉTAIL DE **23 663\$**

AVEC **0\$** EN COMPTANT INITIAL



SENTRA 2020

LOUEZ LA SENTRA S PLUS 2020

POUR **279\$^{*}** / MOIS PENDANT **39 MOIS** VALEUR AU DÉTAIL DE **22 383\$**

AVEC **0\$** EN COMPTANT INITIAL

KICKS 2020

LOUEZ LE KICKS S 2020

POUR **279\$^{*}** / MOIS PENDANT **39 MOIS** VALEUR AU DÉTAIL DE **21 343\$**

AVEC **0\$** EN COMPTANT INITIAL

+ OBTENEZ DES JANTES NOIRES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 16 PO⁺
sans frais supplémentaires.



CONSULTEZ CHOISISSEZNISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1 au 31 juillet 2020. [±] Financement à partir de 0 % offert sur approbation de crédit par l'entremise de NCF sur le Rogue S 2020 à traction avant, le Qashqai S 2019 à boîte manuelle et le KICKS S 2019. Le terme varie selon le modèle. Exemple de financement : Rogue S 2020 à traction avant, basé sur un prix de vente de 29 443 \$, financé à 0 % pendant 84 mois, équivaut à 84 versements mensuels de 351 \$, 0 \$ en comptant initial ou un échange équivalent. Frais de crédit : 0 \$, obligation totale : 29 443 \$. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. [†] Le rabais de 5 000 \$ sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et s'adresse uniquement aux clients qui achètent au comptant un modèle Rogue SL 2020 neuf et non immatriculé auparavant chez un concessionnaire Nissan participant au Canada entre le 1 et le 31 juillet 2020. L'offre n'a aucune valeur de rachat ou autre valeur, ne peut être appliquée à des transactions antérieures et ne peut être combinée aux offres de location ni de financement, à aucune autre offre. Des conditions s'appliquent. * Les offres de location par l'entremise de NCF sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Le premier paiement et le versement comptant, le cas échéant, sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. + L'offre s'applique uniquement à la location ou au financement à l'achat d'un modèle KICKS S 2020 neuf et non immatriculé auparavant (le « véhicule admissible ») par l'entremise de Nissan Canada Finance chez un concessionnaire Nissan autorisé entre le 1 et le 31 juillet 2020. L'offre consiste en quatre (4) jantes en alliage de 16 pouces neuves. Les pneus et les capteurs de pression des pneus ne sont pas inclus. Les pneus actuels (et, le cas échéant, les capteurs de pression des pneus) seront montés sur les jantes en alliage neuves et installés sur le véhicule admissible par le concessionnaire au moment de la livraison. Le client est seul responsable de tous les autres coûts. L'offre n'a aucune valeur de rachat au comptant ou autre valeur et ne peut être appliquée à des transactions antérieures. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire autorisé au Québec pour tous les détails. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou communiquez avec votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.